

RAPPORT DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA GESTION DE L'EXERCICE 2024



SOMMAIRE

Sommaire	2
Index des abréviations	4
Synthèse et informations sur l'exercice 2024	5
Corps électoral	7
Conseil général	10
Motions et postulats	16
Commission de gestion	17
Conseil municipal	21
Tableau des dicastères	21
Délégations du conseil municipal	21
Bureau de coordination	23
Chancellerie	24
Contrôle des habitants	24
Pyramide des âges	29
Police administrative	30
Service des successions	33
Ressources humaines	34
Santé au travail	35
Informatique	37
Énergies et Réseaux	39
Rapport du dicastère	40
Service de l'eau potable (SdE)	40
Service des eaux usées	46
Service de l'électricité (SET)	47
STEP	50
Commission énergies et réseaux	55
Développement territorial	56
Rapport du dicastère	61
Service des constructions	61
Environnement	61
Commission du développement territorial	65
Commission de l'Environnement	66
Domaines publics	67
Rapport du dicastère – Domaines publics	67
Travaux publics (6150)	67
Routes (6150)	68

Déchets (7301)	71
Parcs et jardins (6150)	72
Cimetière (7710)	72
Loisirs (3421)	73
Carrière (8900)	73
Commission des domaines publics	76
Commission du cimetière	77
Rapport du dicastère – Agriculture et forêts	78
Agriculture	78
Forêts	79
Commission agricole et des forêts	81
Infrastructures et Sports	82
Rapport du dicastère	82
Commission des Infrastructures	85
Commission des sapeurs-pompiers	87
Commission Sport Tourisme	91
Instruction publique et Culture	96
Rapport du dicastère	96
École primaire	97
École secondaire	98
École à journée continue (EJC)	102
Autres prestations	103
Commission Instruction publique	105
Commission culture	106
Affaires sociales et Générations	108
Rapport du dicastère	109
Maison de l'Enfance – Les Lucioles	114
Agence AVS	117
Commission des Affaires sociales et Générations	123
Développement de la cité	126

Chancellerie municipale, mai 2025

INDEX DES ABRÉVIATIONS

Les abréviations usuelles ci-après peuvent être utilisées dans le présent rapport :

AJR	Action Jeunesse Régionale
APEA	Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte
ASE	Assistant-e socio-éducatif-ve
AI	Assurance-invalidité
APG	Allocations pour perte de gain
ASG	Affaires sociales et Générations
AVS	Assurance-vieillesse et survivants
BE	Canton de Berne
BPA	Bureau de prévention des accidents
BT	Basse tension
CAD	Chauffage à distance
CG	Conseil général
CGe	Commission de gestion
CM	Conseil municipal
CSP	Corps des sapeurs-pompiers
DP	Domaines publics
DT	Développement territorial
EDE	Educateur-trice de l'Enfance
EJC	Ecole à journée continue
EM	Etat-major
EP	Ecole primaire
ER ou E&R	Energies et Réseaux
ES	Ecole secondaire
IPC	Instruction publique et Culture
IS ou I&S	Infrastructures et Sports
Jb.B	Jura bernois.Bienne (association des communes)
JU	Canton du Jura
MdE	Maison de l'Enfance
MT	Moyenne tension
OPC	Office cantonal des ponts et chaussées
PC	Protection civile
PRU	Point de rencontre d'urgence
RH	Ressources humaines
SCI	Système de contrôle interne
STT	Services Techniques de Tramelan
TP	Travaux publics

SYNTHÈSE ET INFORMATIONS SUR L'EXERCICE 2024

Deuxième année de la législature pour l'actuel Conseil municipal de Tramelan qui a trouvé sa vitesse de croisière depuis quelque temps, dans une ambiance de travail franche et sereine. Avec l'introduction du logiciel eSeances (gestion numérique des dossiers) et la numérisation progressive du flux décisionnel et des factures, l'Exécutif tramelot et l'administration prennent un nouveau visage.

Cette année 2024 a été marquée par plusieurs projets d'ampleur qui se poursuivent ou qui ont émergé de la nouvelle équipe en place. La réalisation d'un Plan Directeur de Développement durable (P3D) dans le secteur des Lovières, à l'endroit même du Pôle de Développement économique cantonal, a fait l'objet de discussions nourries au Conseil général. Parallèlement, le Plan de quartier des Lovières révisé a été déposé à l'OACOT. Le Conseil municipal a décidé de mettre la priorité sur l'adoption de ce Plan de quartier existant. Le P3D sera repris ultérieurement pour tenter de relancer le dialogue entre les différents groupes d'intérêt. Richard Vaucher, Délégué à l'Economie, qui avait été nommé pour soutenir la Municipalité en la matière, a quitté ses fonctions. Par ailleurs, en octobre dernier, une délégation du Conseil exécutif, M. Schnegg et M. Ammann, Conseillers d'Etat, ont visité les entreprises EMP et ArteCad pour prendre la température du besoin dans la commune et la région.

Dans le cadre de la discussion sur la localisation des écoles de commerce dans la partie francophone du canton, Tramelan a entrepris les démarches consistant à vendre au canton les bâtiments du ceff COMMERCE. En vain pour des questions de capacité financière du canton (pas avant 2032 !).

La Municipalité a également pris les devants pour le financement de l'assainissement du CIP (locaux et chambres d'hôtel). Elle s'est confrontée à un mur et n'a pu obtenir que l'abandon du financement par le canton de cette réfection ne soit validé par le Grand Conseil.

En termes de grand projet figure également le réaménagement de la Grand-Rue par le canton et la création dans la foulée d'un centre de la localité. Fin 2024, Office des Ponts et Chaussées et commune ont pris langue pour établir une offre d'honoraires d'ingénieurs. Le projet est prometteur.

Le chauffage à distance a poursuivi sa progression le long de la Grand-Rue. Hormis les tuyaux dévoués au chauffage, la Municipalité a poursuivi la réfection de son réseau d'eau, eaux usées et d'électricité en parallèle. Le permis de construire de la centrale de chauffe est à l'arrêt à la Préfecture du Jura bernois en raison de deux oppositions en cours de traitement.

La mobilité et le trafic pendulaire figurent également au menu du Conseil municipal. Une délégation française de la communauté de communes de Maïche a été rencontrée le 20 novembre par la Municipalité pour définir une stratégie à adopter entre la France, le canton du Jura et le Jura bernois en termes de mobilité. La discussion doit se prolonger en 2025. A ce titre, une rencontre avec les grandes industries du Jura bernois est en cours d'organisation, avec le soutien du Parc Chasseral, dans le but de définir les besoins de celles-ci.

La mobilité dans la localité occupe les autorités depuis quelques années. Les Traverses se mettent en place d'année en année. La zone 30 a été adoptée par le Conseil général la Municipalité a déposé sa candidature pour le projet Momodu. SuisseEnergie est à la recherche de communes désireuses de prendre en main le

thème de la mobilité. Le projet d'encouragement « Modèles de mobilité durable dans les communes et régions » offre un conseil et un soutien financier.

Les comptes 2023 ont été adoptés et ont confirmé la bonne santé financière de la commune. Les perspectives pour Tramelan s'assombrissent pour les années à venir ce qui pousse le Conseil municipal à réfléchir à des mesures.

Tramelan a poursuivi ses rencontres avec des communes voisines. Saignelégier était à l'honneur en 2024 pour échanger sur différentes thématiques : la gestion de l'assainissement de l'Etang de la Gruère. Le canton du Jura prévoit d'un établir un Plan spécial qui pourrait avoir une influence sur le tourisme dans la région. En outre, la réflexion sur la mobilité régionale et transfrontalière (BE – JU et BE-JU et F) a aussi suscité l'intérêt de part et d'autre et des discussions sont en cours pour alléger le trafic routier.

Tramelan a également retrouvé sa voisine Saint-Imier avec laquelle elle partage de nombreux enjeux. Tramelan a finalement invité Tavannes à la table de discussions qui a permis de redonner un élan au projet de piste cyclable entre les deux localités. Le dossier est entre les mains du canton à ce stade. Le Duel intercommunal de la Coop n'a laissé aucune trace négative dans la relation entre les deux communes qui se sont amicalement prêtées au jeu.

Les réfugiés qui avaient été stationnés dans l'abri PC sous la patinoire sont repartis. L'abri a été vidé et il reste à disposition du canton en cas de nouveaux besoins.

Au niveau du personnel, 2024 a été synonyme de stabilisation pour l'Agence AVS avec l'entrée en fonction de Magali Ducommun et de Maryline Scholl. Même constat à l'Urbanisme avec l'arrivée de Camille Comisso. Deux départs à la retraite sont à relever : Isabelle Ledermann et Jean-René Perrin.

Hormis la sortie des aînés qui a apporté son lot de convivialité et de partage, les « Future days » 2024 ont attiré une foule importante dans le quartier des Lovières. La venue de Claude Nicollier et le passage de la Patrouille suisse, programme réduit, a émerveillé les spectateurs venus nombreux.

Le Conseil municipal remercie infiniment le personnel communal pour son engagement, la population pour son soutien et se félicite du bon fonctionnement des institutions.

Tramelan, le 6 mai 2025

Le Maire :



Hervé Gullotti

CORPS ÉLECTORAL

Vue d'ensemble

Au cours de l'année 2024, les citoyen(ne)s ont été appelé(e)s aux urnes à quatre reprises, à savoir :

Date : **Objet(s) :** **Participation :**

03.03.2024 Acceptez-vous l'initiative populaire "Mieux vivre à la retraite (initiative pour une 13ème rente AVS)" ?

Acceptez-vous l'initiative populaire "Pour une prévoyance vieillesse sûre et pérenne (initiative sur les rentes)" ?

Acceptez-vous la modification de la Constitution cantonale (introduction de la procédure législative urgente) ?

Acceptez-vous l'octroi d'un crédit d'engagement de CHF 683'000.- TTC pour la réfection de la desserte agricole permettant l'accès au secteur "Les Bavoux" ?

Pourcentage des votants : 59,2 %
Votants par correspondance : **94,82 %**

09.06.2024 Acceptez-vous l'initiative populaire "Maximum 10% du revenu pour les primes d'assurance-maladie (initiative d'allègement des primes)" ?

Acceptez-vous l'initiative populaire "Pour des primes plus basses. Frein aux coûts dans le système de santé (initiative pour un frein aux coûts)" ?

Acceptez-vous l'initiative populaire "Pour la liberté et l'intégrité physique" ?

Acceptez-vous la loi fédérale du 29 septembre 2023 relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables (modification de la loi sur l'énergie et de la loi sur l'approvisionnement en électricité) ?

Acceptez-vous l'octroi d'un crédit d'engagement de CHF 500'000.- pour l'augmentation du capital-actions de TEI SA et le cautionnement par la commune d'un prêt NPR sans intérêts de CHF 2'200'000.- ?

Pourcentage des votants : 41,64 %
Votants par correspondance : **94,50 %**

22.09.2024 Acceptez-vous l'initiative populaire "Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage (Initiative biodiversité)" ?

Acceptez-vous la modification du 17 mars 2023 de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) (réforme de la prévoyance professionnelle) ?

Acceptez-vous la modification de la Constitution cantonale (transfert cantonal de la commune de Moutier : suppression des districts) ?

Acceptez-vous le concordat sur le transfert de la commune de Moutier au canton du Jura ?

Acceptez-vous l'octroi d'un crédit d'engagement de CHF 2'832'000.- TTC pour l'assainissement et la remise aux normes des réseaux d'eau potable et électrique entre la sortie ouest des Reussilles et La Paule ?

Pourcentage des votants : 48,25 %

Votants par correspondance : 94,52 %

24.11.2024 Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 29 septembre 2023 sur l'étape d'aménagement 2023 des routes nationales ?

Acceptez-vous la modification du 29 septembre 2023 du codes des obligations (droit du bail : sous-location) ?

Acceptez-vous la modification du 29 septembre 2023 du code des obligations (droit du bail : résiliation pour besoin propre) ?

Acceptez-vous la modification du 22 décembre 2023 de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) (financement uniforme des prestations)?

Pourcentage des votants : 37,27 %

Votants par correspondance : 94,61 %

Nombre d'électeurs inscrits au 24.11.2024 (dernière votation de l'année) : 3'340

Objets communaux

Conformément à l'art. 51 du règlement d'organisation de la commune municipale de Tramelan, le Conseil général arrête, sous réserve du référendum facultatif, le budget communal avec la quotité d'impôt communale et le taux de la taxe immobilière, s'ils ne sont pas modifiés (article 31, alinéa 21, lettre c).

Ceci n'ayant pas été le cas, le budget n'a pas été soumis au corps électoral.

Le corps électoral a été appelé à se prononcer sur des objets communaux à trois reprises.

Octroi d'un crédit d'engagement de CHF 683'000.- TTC pour la réfection de la desserte agricole permettant l'accès au secteur "Les Bavoux" – Dimanche 3 mars 2024

Electeurs inscrits : 3'082
Cartes rentrées : 1970
Bulletins rentrés : 1925
Bulletins blancs et nuls : 27 + 10
Suffrages valables : 1888
Oui : 1365
Non : 523
Participation : 62.45 %

Octroi d'un crédit d'engagement de CHF 500'000.- pour l'augmentation du capital-actions de TEI SA et le cautionnement par la commune d'un prêt NPR sans intérêts de CHF 2'200'000.- – Dimanche 9 juin 2024

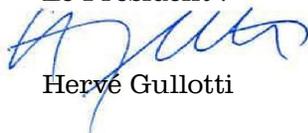
Electeurs inscrits : 3'081
Cartes rentrées : 1383
Bulletins rentrés : 1315
Bulletins blancs et nuls : 33 + 11
Suffrages valables : 1271
Oui : 775
Non : 496
Participation : 42.68 %

Octroi d'un crédit d'engagement de CHF 2'832'000.- TTC pour l'assainissement et la remise aux normes des réseaux d'eau potable et électrique entre la sortie ouest des Reussilles et La Paule - dimanche 22 septembre 2024

Electeurs inscrits : 3'078
Cartes rentrées : 1607
Bulletins rentrés : 1542
Bulletins blancs et nuls : 33 + 5
Suffrages valables : 1504
Oui : 1258
Non : 246
Participation : 50.09 %

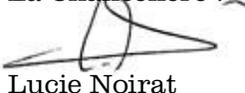
Au nom du Conseil municipal

Le Président :



Hervé Gullotti

La Chancelière :



Lucie Noirat

CONSEIL GÉNÉRAL

Le Conseil général s'est réuni **6 fois** durant l'année 2024, soit les

- 19 février 2024
- 15 avril 2024
- 13 mai 2024 (séance extraordinaire)
- 24 juin 2024
- 30 septembre 2024
- 25 novembre 2024

Toutes les séances se sont déroulées au CIP.

Son bureau était constitué comme suit :

- Président : M. Sébastien Wyss, PLR
- 1^{er} vice-présidente : Mme Saralina Thiévent ensuite Mme Valérie Piccand, Groupe Débat
- 2^{ème} vice-président : M. Jean-Charles Juillard, UDC
- Secrétaire : M. Yoder Gabriel puis Mme Qendresa Koqinaj-Coçaj, PS
- Secrétaire adjointe : Mme Myriam Tellenbach, PLR
- Scrutateurs : M. Pascal Mercier, PS
M. Thierry Gagnebin, PS

Membres du Conseil général (état au 31.12.2024) :

- Basso Pierre-Alain, Groupe Débat
- Bernard Blaise, PS
- Châtelain Audrey, PS
- Evalet Isabelle, PLR
- Favre Ismaël, PS
- Favre Jacques-Eric, PS
- Favre Nicole, PS
- Froidevaux Marc, PS
- Gagnebin Thierry, PS
- Gairaud Joëlle, Groupe Débat
- Gerber Vital, Groupe Débat
- Gérémia Wilfrid, Groupe Débat
- Habegger Amaury, PLR
- Joubert Jean-Philippe, PS
- Juillard Georges, UDC
- Juillard Jean-Charles, UDC
- Kläy Deborah, UDC
- Koqinaj-Coçaj Qendresa, PS
- Landry Quentin, UDC
- Lehmann Elvis, PLR
- Liechti Werner, PEV
- Mathez Romain, PLR
- Mercier Nathalie, GD
- Mercier Pascal, PS
- Monti Charmillot Manila, Groupe Débat
- Muggli Jan, PEV

- Piccand Valérie, Groupe Débat
- Riard Sylvain, PS
- Roquier François, Groupe Débat
- Rüfli François, PLR
- Scheidegger Olivier, PLR
- Sommer Monika, UDC
- Tellenbach Myriam, PLR
- Vaucher Vincent, PS
- Vienat Christophe, PLR
- Von Allmen Pierre, UDC
- Wyss Sébastien, PLR

Deux membres du Conseil général ont été remplacé en 2024 : Mme Koçinaj Coçaj Qendresa, PS, a remplacé M. Gabriel Yoder, PS, démissionnaire au 15 mars 2024. Mme Joëlle Gairaud, Groupe Débat, a remplacé Mme Saralina Thiévent, Groupe Débat, démissionnaire au 30 avril 2024.

Pour la 19e législature, du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2026, le Conseil général est composé de quatre groupes. Les membres du PEV siègent avec le Groupe Débat.

UDC : 6 sièges

PS : 12 sièges

PLR : 9 sièges

Groupe Débat : 10 membres (Groupe Débat : 8 sièges / PEV : 2 sièges)

Total : 37 sièges

Au cours de ses séances, le Conseil général a traité les objets suivants :

DÉCISIONS

Commission agricole et des forêts, remplacement de M. Nicolas Chatelain, PLR

Commission des Affaires sociales et Générations, nomination de M. Nicolas Chatelain comme membre spécialiste

Chauffage à distance – Demande de crédit d’engagement de CHF 500'000.- pour l’augmentation du capital action de TEI SA et du cautionnement par la commune d’un prêt NPR sans intérêts de CHF 2'200'000.-

Règlement des écoles, révision partielle

Motion de M. Jacques-Eric Favre, PS, intitulée « Installation de toilettes sèches sur les places de pique-nique et canapés forestiers »

Postulat de M. Gabriel Yoder, PS, intitulé « Centre du village, lieu de rencontre »

Postulat de Mme Valérie Piccand, Groupe Débat, et M. Vital Gerber, Groupe Débat, intitulé « Etude pour la création d’un service *Nature en ville* »

Motion de M. Jean-Philippe Joubert, PS, intitulée « Pour une maîtrise des coûts dans le domaine informatique »

Bureau du Conseil général, remplacement de M. Gabriel Yoder, PS, secrétaire

Commission des Affaires sociales et Générations, remplacement de M. Nicolas Chatelain, PLR

Rue du Collège, remplacement de la conduite principale d'eau potable et nouvelle canalisation pour évacuation des eaux de surface, demande d'un crédit d'engagement TTC de CHF 135'000.-

Adaptation des réseaux en lien avec la réfection de la route cantonale entre les Reussilles et La Paule, demande d'un crédit d'engagement TTC de CHF 2'832'000, préavis au corps électoral

Rapport 2023 de la commission de gestion

Bureau du Conseil général, remplacement de Mme Saralina Thiévent, Groupe Débat, 1ère vice-présidente

Commission des Finances, remplacement de Mme Saralina Thiévent, Groupe Débat

Commission des Finances, remplacement de M. Gabriel Yoder, PS

Commission du Développement territorial, remplacement de Mme Qendresa Koqinaj Coçaj, PS

Commission Energies et Réseaux, remplacement de Mme Qendresa Koqinaj Coçaj, PS

Promenade 3, réfection de la dalle au nord, demande d'un crédit d'engagement TTC de CHF 178'300.-

Zone 30 km/h, concept de circulation sur l'ensemble du village, demande d'un crédit d'engagement TTC de CHF 371'200.-

Motion de M. Thierry Gagnebin, PS et M. Sébastien Wyss, PLR, intitulée "Motion urgente" (P3D)

Motion de Mme Deborah Kläy, UDC, intitulée "Quel avenir pour le patrimoine bâti de la municipalité"

Comptes 2023, adoption

Rapport d'activités 2023 du Conseil municipal

Règlement sur le personnel communal, révision partielle

Motion de M. Christophe Vienat, PLR, intitulée « Nous voulons amener plus de sécurité pour les piétons au centre du village »

Postulat de M. Vital Gerber, Groupe Débat, intitulé « "Carte journalière dégriffée Commune" à Tramelan »

Commission Instruction publique, remplacement de Mme Qendresa Koqinaj Coçaj, représentante du conseil des parents (cycle primaire)

Commission Instruction publique, remplacement de Mme Laurence Lacombe, représentante du conseil des parents (cycle secondaire)

Réaménagement de la place d'athlétisme, demande d'un crédit d'engagement de CHF 334'000.- TTC

Remplacement de la balayeuse, demande d'un crédit d'engagement de CHF 157'981.70 TTC

Installation photovoltaïque à la piscine du château, demande d'un crédit d'engagement de CHF 174'000.- TTC

Motion de Mme Monika Sommer, UDC, intitulée « Commune de Tramelan favorable aux familles »

Approbation du budget, quotité d'impôt et taxes pour l'année 2025

Nomination de l'organe de vérification des comptes pour la période 2025 et 2026

Nomination du bureau du Conseil général pour l'année 2025

MOTIONS ET POSTULATS

Nous vous renvoyons à la section dédiée (p. 14) pour la liste des textes traités en 2024 et leur état d'avancement.

INTERPELLATIONS

Mme Valérie Piccand, Groupe Débat (Décharge Combe Bernard)

M. Vital Gerber, Groupe Débat ("Délégué-es" : c'est-à-dire ?)

M. Jacques-Eric Favre, PS (Pose de 2 miroirs aux carrefours Migros Grand-Rue et 943 Grand-Rue)

Mme Valérie Piccand, Groupe Débat, et M. Georges Juillard, UDC (Etude pour la création d'un service)

M. Christophe Vienat, PLR (Pénurie de médecins généralistes – Quel lobbying peut-on faire ?)

Mme Joëlle Gairaud, Groupe Débat (Une ressourcerie, un engagement pour la réduction des déchets et l'économie circulaire)

M. Thierry Gagnebin, PS (Cantonalisation de la protection civile dans le canton de Berne, quel impact pour la commune de Tramelan et l'OPCJB ?)

Mme Joëlle Gairaud, Groupe Débat (Entretien des patins à glace en location à la patinoire communale)

RESOLUTIONS

Aucune résolution traitée.

INFORMATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL RELATIVES AUX CRÉDITS

Crédit d'engagement de CHF 1'099'968.45 TTC destiné à la réfection de la Rue Haute, décompte final

Crédit d'engagement de CHF 166'659.30 TTC destiné au remplacement des tables et chaises de la Salle de la Marelle, décompte final

PETITES QUESTIONS

M. Vincent Vaucher, PS (repas des bénévoles)

Mme Deborah Kläy, UDC (place de pique-nique derrière l'étang de la Marnière)

M. Blaise Bernard, PS (élévation du trottoir pour l'arrêt de bus à la Grand-Rue)

Mme Deborah Kläy, UDC (entretien des lieux comme le Gôt)

M. Georges Juillard, UDC (Accès à la piscine)

Mme Valérie Piccand, Groupe Débat (Combe-Bernard, qui est responsable de l'arrachage des mauvaises herbes, notamment les chardons)

M. Thierry Gagnebin, PS (Chiens non tenus en laisse sur des places de jeu)

M. Marc Froidevaux, PS (Existe-il des procédures, des contraintes pour assurer une certaine efficacité sur les travaux)

Mme Nicole Favre, PS (Plaques commémoratives pour les personnes enterrées dans le jardin du souvenir)

Mme Isabelle Evalet, PLR (Hangar à copeaux se trouvant à la carrière)

Mme Nicole Favre, PS (Les bungalows à l'année auraient des abonnements à prix réduits à la piscine)

Mme Nicole Favre, PS (Horaires de la piscine)

Mme Déborah Kläy, UDC (Prévention routière)

M. Vincent Vaucher, PS (Rond-point à la Place du 16-Mars)

Mme Audrey Châtelain, PS (Planification des horaires de la piscine)

M. Pascal Mercier, PS (Evolution de l'étang de la Marnière)

Mme Myriam Tellenbach, PLR (Candélabre à la Rue Haute)

M. Georges Juillard, UDC (Chicane posée au côté Est de la Rue du Pont)

Mme Nathalie Mercier, Groupe Débat (Parasols à disposition des usagers à la piscine)

M. Elvis Lehmann, PLR (Interpellation sur les places de stationnement pour camping-cars)

M. Christophe Vienat, PLR (Pas de publication de permis de construire depuis de longues semaines dans la feuille d'avis)

M. Quentin Landry, UDC (Point de situation sur la problématique des eaux de pluies dans le secteur Creux du Loup / Badu)

M. Marc Froidevaux, PS (Combien de poste salarié et combien d'équivalents plein temps dans la population)

Mme Valérie Piccand, Groupe Débat (Analyses de qualité de l'eau)

M. Georges Juillard, UDC (Projet de chauffage à distance)

M. Werner Liechti, Groupe Débat (PEV) (Gouttière sur la cabane de pique-nique du pâturage des Joux)

Mme Manila Monti Charmillot, Groupe Débat (Eclairage de certains chemins des Traverses)

M. Blaise Bernard, PS (Interdiction de parquer lors de chutes de neige)

M. Ismaël Favre, PS (Dégâts dus à la pluie sur le sentier qui monte à la Ciblerie)

Mme Manila Monti, Groupe Débat (Planification annuelle des présences des membres du Conseil général au bureau de vote les dimanches de votations)

Mme Joëlle Gairaud, Groupe Débat (Douches de la 1^{ère} équipe du HCT)

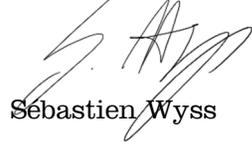
DIVERS

Dates séances 2025 :

- Lundi 17 février 2025
- Lundi 28 avril 2025
- Lundi 30 juin 2025
- Lundi 29 septembre 2025
- Lundi 24 novembre 2025

Au nom du Conseil général

Le Président :



Sébastien Wyss

La Secrétaire :



Qendresa Koçinaj Coçaj

MOTIONS ET POSTULATS

Conformément à l'art. 29, al. 9, du Règlement du Conseil général, une information est donnée sur l'état de traitement des motions et postulats adoptés au Conseil général.

Il s'agit des interventions traitées durant l'année en cours. Les interventions dont la décision est prise l'année suivante ne sont pas répertoriées et figureront dans le rapport 2025.

Dépôt	Type	Dépositaire(s)	Titre	Traitement	Mesures / état
02.10.2023	Motion acceptée	Jacques-Eric Favre, PS	Installation de toilettes sèches sur les places de pique-nique et canapés forestiers	19.02.2024	En cours
02.10.2023	Postulat accepté	Gabriel Yoder, PS	Centre du village, lieu de rencontre	19.02.2024	Création d'un groupe de travail et thématisation au sein de la commission Développement de la cité. Réflexion en parallèle à l'assainissement de la Grand-Rue par le canton de Berne
02.10.2023	Postulat refusé	Valérie Piccand, GD Vital Gerber, GD	Etude pour la création d'un service "Nature en ville"	19.02.2024	
27.11.2023	Motion transformée en postulat	Jean-Philippe Joubert, PS	Pour une maîtrise des coûts dans le domaine informatique	19.02.2024	Classé.
19.02.2024	Motion transformée en postulat	Deborah Kläy, UDC	Quel avenir pour le patrimoine bâti de la municipalité ?	24.06.2024	Création d'un groupe de travail
15.04.2024	Motion acceptée	Thierry Gagnebin, PS Sébastien Wyss, PLR	Motion urgente (P3D)	24.06.2024	
15.04.2024	Motion refusée	Christophe Vienat, PLR	Nous voulons amener plus de sécurité pour les piétons au centre du village	30.09.2024	
15.04.2024	Postulat accepté	Vital Gerber, GD	« Carte journalière dégriffée Commune » à Tramelan	30.09.2024	Réalisation pour 2025.
30.09.2024	Motion acceptée	Monika Sommer, UDC	Commune de Tramelan favorable aux familles	25.11.2024	Classée car réalisée.

COMMISSION DE GESTION

1 - PRÉAMBULE

Durant l'année 2024, la Commission de Gestion (CGe) s'est réunie huit fois et s'est intéressée à divers sujets. Les sujets ci-après ont été traités durant l'année écoulée et seront cités dans le présent rapport.

- a. Valforêt
- b. Pointage sur la cybersécurité de la commune et arrivée d'un nouvel employé
- c. Création de nouvelles fonctions au sein de l'administration communale
 - a. Service RH
 - b. Responsable de déchetterie
 - c. Service informatique
- d. Situation à la police des constructions

La CGe établit le présent pour présentation au Conseil général.

2 - VALFORÊT

Les membres de la CGe se sont interrogés sur l'externalisation de la gestion sylvicole des forêts du village, via l'entreprise Valforêt.

Des questions se sont également posées quant à la représentation de la commune au sein de cette entreprise, notamment au conseil d'administration (CA), ainsi qu'à l'assemblée des actionnaires (AA).

Après obtention et prise de connaissance des PV de l'assemblée des actionnaires et des rapports de gestion 2023 de l'entreprise, un entretien a été effectué avec le responsable du dicastère chargé des forêts, M. Pierre Sommer, accessoirement membre du CA de Valforêt.

De cette audition, il ressort qu'après la création de l'entreprise en 2018, la gestion des forêts de la commune est devenue bénéficiaire, ce qui n'était pas le cas auparavant.

Valforêt est en mesure d'agrandir son parc-machines, tout en fournissant des dividendes aux communes membres.

Quant à la représentativité de notre commune au sein de l'entreprise, un membre ne peut être représentant et actionnaire. Pour cette raison, il est de coutume qu'un autre membre du CM représente la commune et vote en son nom lors de l'AA.

Contact a été pris avec le financier de la commune pour avoir le résultat final de la gestion sylvicole durant les années 2013-14-15 et 2021-22-23.

Les années 2013 à 2015 ont été choisies, car durant les deux années précédant la création de l'entreprise Valforêt (2016 et 2017), la gestion sylvicole était assurée par J.-M. Friedli. Dès lors, 2013-14 et 15 sont les dernières années complètement gérées par la commune de Tramelan.

Depuis la mise en place de MCH-2 en 2016 au sein de la commune, l'entièreté des comptes a été revue et il n'est désormais plus possible de comparer de manière équivalente et probante les résultats de l'exploitation forestière. Ces transformations, tant méthodologiques que structurelles, rendent toute tentative de comparaison directe entre les données comptables antérieures et postérieures à 2016 inadéquate.

La CGe prie donc les réceptionnaires du présent document de tenir compte de ces changements pour une analyse juste et contextualisée des résultats financiers.

*Après soumission du présent rapport pour présentation au CG du 28.04.2025, des informations subséquentes, au 24.04.2025, sont parvenues aux membres de la CGe et les informations suivantes sont alors rajoutées :

Avant 2003, les comptes liés aux forêts étaient depuis longtemps déficitaires, mais suite à une restructuration au sein de la commune dans les années 2004-05, les comptes ont été redressés et sont alors devenus bénéficiaires. Les montants ont certes varié, mais sont restés bénéficiaires jusqu'à ce jour, y compris depuis la création de Valforêt en 2018.

3 – CYBERSÉCURITÉ AU SEIN DE LA COMMUNE

Nouvel employé communal depuis janvier 2024, le nouveau responsable informatique a été auditionné au sein du bâtiment communal le 06.05.2024.

Une demande était faite pour qu'une charte informatique soit transmise aux employés concernant des mises à niveau des comportements des employés quant aux attaques externes, notamment le phishing, ainsi que la mise en place d'un verrouillage systématique du poste de travail, lorsque l'employé s'en éloigne.

Questionné sur une charte informatique actuelle, le responsable a déclaré qu'il est régulièrement en contact avec les informaticiens des communes voisines (SIDVJ) et qu'il s'inspire grandement des bonnes pratiques de celles-ci.

Une charte informatique a ainsi pu être distribuée depuis quelques mois au sein de l'administration, à la satisfaction de la CGe qui sollicitait une telle charte depuis plusieurs années.

Le responsable est le premier informaticien à être engagé au sein de la commune. La gestion du parc informatique était gérée auparavant par Virtual Computer.

À ce stade, le responsable gère le helpdesk de niveau 1, ceux des niveaux 2 et 3 restants de la compétence de l'entreprise tramelote.

Le responsable du service a déclaré que ce parc était vieux et obsolète, bien qu'il ait également déclaré avoir été surpris en bien par la gestion qui en avait été faite précédemment.

Lors de la discussion, le responsable nous informait qu'il y avait un besoin d'optimiser l'usage de certaines applications acquises, qui apparaissaient même être inconnues de certains employés communaux.

Il a par ailleurs relevé qu'une lourde dépense devra probablement être entreprise dans les 2-3 ans afin de renouveler le parc informatique, notamment les serveurs. D'ici à 2027, tout devrait être digitalisé et le responsable a articulé le chiffre de CHF 300'000 pour un renouvellement physique de serveurs.

Il informait la CGe qu'une assurance a été contractée par la commune pour la cyberprotection. En sus de cela, une e-formation sera déployée par cette assurance, dont les employés devront atteindre un certain nombre de points. Une formation interne sera également dispensée par le responsable aux employés communaux. Il rappelle l'importance des mises à niveau régulières dans ce domaine.

Il relève la bonne collaboration avec les prestataires externes, de même que la motivation du CM à l'intégration de nouvelles technologies.

4 – CRÉATION DE NOUVEAUX SERVICES

Des entretiens ont été menés avec quatre nouveaux employés au sein de la commune. Un entretien a notamment pu être établi avec la nouvelle assistante RH, qui dépend directement de la Chancellerie.

De cet entretien, il ressort que cette nouvelle employée, qui vient du secteur privé, est enchantée par ses nouvelles tâches, bien qu'un temps d'adaptation ait été nécessaire pour se familiariser avec les particularités du droit public.

La nouvelle assistante collabore étroitement avec la responsable *Santé au Travail* et cette nouvelle collaboration est bénéfique.

Actuellement, de multiples procédures sont en train d'être établies concernant les embauches, les départs, les conflits, ainsi que les licenciements, afin de clarifier et de faciliter les façons de procéder, conjointement avec la Chancellerie.

Par ailleurs, l'assistante RH a fortement incité les employés communaux à s'adresser à elle immédiatement en cas de conflits, afin que la problématique puisse être prise en charge très rapidement.

Lors de l'audition en octobre 2024, il a pu être constaté que certaines tâches dévolues aux RH étaient encore assumées par d'autres employés. À terme, celles-ci seront réintégrées au sein du service RH.

À noter que la charge de travail n'est pas à minimiser au sein de ce service, la commune de Tramelan approchant, en 2024 les cent employés.

Un entretien a été mené avec la nouvelle responsable de la déchetterie, par une délégation de la CGe.

Entrée en fonction au 01.07.2023, cette nouvelle responsable a tout de suite trouvé sa place au sein de ce service.

Fort d'une expérience de quatre ans au sein d'une entreprise de recyclage de la région, cette responsable a eu l'opportunité de suivre une formation au sein de la *Coopérative romande de Sensibilisation à la gestion des Déchets à Yverdon*. Ces 10 modules dispensés sensibilisaient/formaient sur la sécurité au travail, les solvants, les piles, les ampoules ou encore l'élimination de l'électroménager.

Cette nouvelle employée est satisfaite de la confiance qui lui est accordée ainsi que de la responsabilité qui lui est confiée. Celle-ci a aussi relevé qu'elle travaille dans une atmosphère de travail agréable.

Lors de la création du service informatique au sein de l'administration communale, le nouveau responsable a demandé aux différents services si ceux-ci avaient des demandes ou des besoins spéciaux/particuliers.

Par la suite, un pointage a été fait avec la mairie et la chancellerie afin de déterminer les outils qui devront être installés à l'avenir au sein de l'administration.

Ce responsable a déclaré avoir été chaleureusement accueilli, soulignant l'impatience de ses nouveaux collègues d'avoir un nouvel informaticien au sein du bâtiment municipal.

Toutes les personnes qui ont été auditionnées par la CGe ont toutes déclaré avoir été bien accueillies au sein d'une équipe établie et souriante.

5 – PERMIS DE CONSTRUIRE – SITUATION À LA POLICE DES CONSTRUCTIONS

À la suite de constatations quant à des retards de publications dans la *Feuille d’Avis*, respectivement l’absence totale de toute publication durant plusieurs mois, la CGe a décidé d’auditionner le responsable administratif du dicastère Energies et Réseaux, qui a suppléé au responsable administratif du Développement territorial.

De cet entretien, il a pu être déterminé que l’entier de la gestion de l’urbanisme repose sur seulement deux personnes et que l’expertise technique ne reposait que sur une seule.

Dès la notification de l’absence longue durée d’une des deux personnes, le cabinet *ATB* a été mandaté afin de soulager le service et de pouvoir bénéficier de leur expertise technique, notamment pour les grands projets.

Bien qu’ayant pu bénéficier d’un soutien total du service RH et du CM pour l’embauche de la nouvelle employée, il est à relever que durant la période de soutien par *ATB*, ces derniers étaient également surchargés et que le suivi s’est fait très difficilement.

En cas d’absence prolongée, la CGe a exprimé une préoccupation quant à l’absence de relais identifié au sein des services communaux pour assurer la continuité des tâches nécessitant une expertise technique.

Après divers entretiens menés, la CGe a pu constater que toutes les mesures nécessaires avaient été entreprises, mais que malheureusement, dû à des délais incompressibles, il a été difficile d’avoir un remplaçant plus tôt.

Nous relevons qu’à l’avenir, il est nécessaire qu’il puisse y avoir une interopérabilité entre les différents responsables/employés, afin de ne pas bloquer les processus et, de facto, péjorer le service à la population et, de manière plus générale, la bonne marche de l’administration communale.

Il sied de préciser que, lors de la discussion avec la Chancelière, celle-ci a spontanément fait part à la Commission de son intention de mettre en place un système qualité afin de pouvoir formaliser les processus et de suppléer les absences dans tous les services de l’administration communale.

La CGe soutient cette intention et insiste sur le fait de la nécessité de mettre en place de tels processus.

6 - REMERCIEMENTS

La CGe tient à remercier toutes les personnes qu’elle a auditionnées ou qui ont répondu à ses questions orales ou écrites.

Leur disponibilité, leurs explications et leurs réponses sont des éléments essentiels pour que notre Commission puisse exécuter son mandat.

Tramelan, le 10 mars 2025

Le président



Sébastien Wyss

Le secrétaire



Christophe Vienat

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal a siégé **39 fois** en 2024.

TABLEAU DES DICASTÈRES

Répartition des dicastères pour la 19 ^e législature, du 1 ^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2026 Etat au 31 décembre 2024		
Dicastère	Titulaire	Suppléant(e)
Mairie – Finances	M. Hervé Gullotti, PS	Vice-maire
Energies et Réseaux	M. Mathieu Chaignat, Groupe Débat	M. Christophe Gagnebin, PS
Infrastructures et Sports	M. André Ducommun, PS	M. Pierre Sommer, UDC
Domaines publics - Agriculture	M. Pierre Sommer, UDC	M. André Ducommun, PS
Instruction publique et Culture	M. Vincent Glauser, PLR	Mme Karine Voumard, PLR
Développement territorial	M. Christophe Gagnebin, PS	M. Mathieu Chaignat, Groupe Débat
Affaires sociales et Générations	Mme Karine Voumard, PLR	M. Vincent Glauser, PLR

M. Christophe Gagnebin, PS, a officié comme vice-maire en 2024.

DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Hervé Gullotti

- Association des Maires et des Présidents de bourgeoisie du district de Courtelary, comité
- Association Jura bernois.Bienne, comité directeur
- CIP, conseil d'administration
- SACEN SA, Conseil d'administration
- Fondation Albert Gobat pour la Paix, conseil de fondation

Mathieu Chaignat

- PolCO La Chartre, comité stratégique
- SACEN SA, comité stratégique
- SEF
- SETE, comité directeur

André Ducommun

- Association Jura bernois.Bienne, commission « Réseau de centres »
- Réseau des Ville de l'Arc jurassien – projet « énergie »
- Société de construction de Tramelan, rue du Nord 30, conseil d'administration
- Société Immobilière S.A.

Christophe Gagnebin

- Association du Noctambus jurassien ANJ, comité
- Association Parc régional Chasseral, conseil consultatif
- Association Jura bernois.Bienne, commission « Politique économique régionale » et commission « Aménagement du territoire et développement territorial durable »
- Autos-Transports TSPG - conseil d'administration
- Centre-Jura, comité
- Centre Nature Les Cerlatez, conseil de fondation
- Commission spéciale (JU) pour valoriser l'Etang de la Gruère
- Conférence régionale des transports CRTU
- Espace Découverte Energie (EDE)
- SETE, conseil général

Vincent Glauser

- Communauté scolaire de Jean Gui, assemblée des délégués (président)
- Ecole de musique du Jura bernois, comité
- Syndicat de communes pour l'encouragement des activités culturelles dans la région Biel/Bienne – Seeland – Jura bernois, comité (BSJB Culture)
- Travailleur social en milieu scolaire
- Cercle OMO (offre ordinaire de l'école obligatoire)

Pierre Sommer

- Association Jura bernois.Bienne, commission « Communes solidaires »
- Jura bernois Tourisme, comité
- Syndicat de communes du Centre Régional de compétences de protection civile, assemblée des délégués

Karine Voumard

- Association Action Jeunesse Régionale, comité
- Association Jura bernois.Bienne, commission « Politique et société »
- ceff, Conseil d'écoles
- Fondation Pro-Médicale Tramelan, conseil de fondation
- Fondation Home et colonie d'habitation des Lovières
- Service d'aide et de maintien à domicile, Tramelan et Mont-Tramelan, comité de direction
- Sortie des personnes âgées, comité d'organisation

Au nom du Conseil municipal

Le Président :


Hervé Gullotti

La Chancelière :


Lucie Noirat

BUREAU DE COORDINATION

Le bureau de coordination rassemble les responsables administratifs de dicastères, la chancelière et le maire

Membres : M. Hervé Gullotti, président
M. Guillaume Breton, dicastère ASG
M. Raphaël Chappuis, dicastère des Finances
M. François Comina, dicastère DT
M. Julien Graber, dicastère IS
Mme Karine Rizzon, dicastère IPC
M. Nicolas Rousseil, dicastère DP
M. Olivier Vuilleumier, dicastère DP (Agriculture)
M. Philippe Wastian, dicastère ER

Mme Lucie Noirat, chancelière

Le bureau de coordination s'est réuni à 4 reprises en 2024.

Il constitue un outil opérationnel important pour, d'une part, assurer une transmission d'informations de manière uniforme à l'ensemble des dicastères, et d'autre part d'avoir un espace de discussion entre responsables administratifs.

Des informations ont été transmises notamment sur les thèmes suivants :

- Finances communales
- Plan directeur de développement durable
- Nouvelle forme du rapport de gestion
- Introduction de eSéances (formation)
- Gestion des heures supplémentaires
- Traitement des dépenses d'investissement
- Informations régulières sur les absences / suppléances
- Nouveau règlement sur le personnel communal

Les thèmes ci-après ont fait l'objet de discussions opérationnelles :

- Création d'un calendrier Outlook commun aux différentes commissions
- Horaires des guichets communaux
- Communication externe sur les activités des services communaux
- Modifications du site internet tramelan.ch
- Évaluations annuelles
- Uniformisation des signatures mail

Pour le bureau de coordination

Le Président :



Hervé Gullotti

La Chancelière :



Lucie Noirat

CHANCELLERIE

CONTRÔLE DES HABITANTS

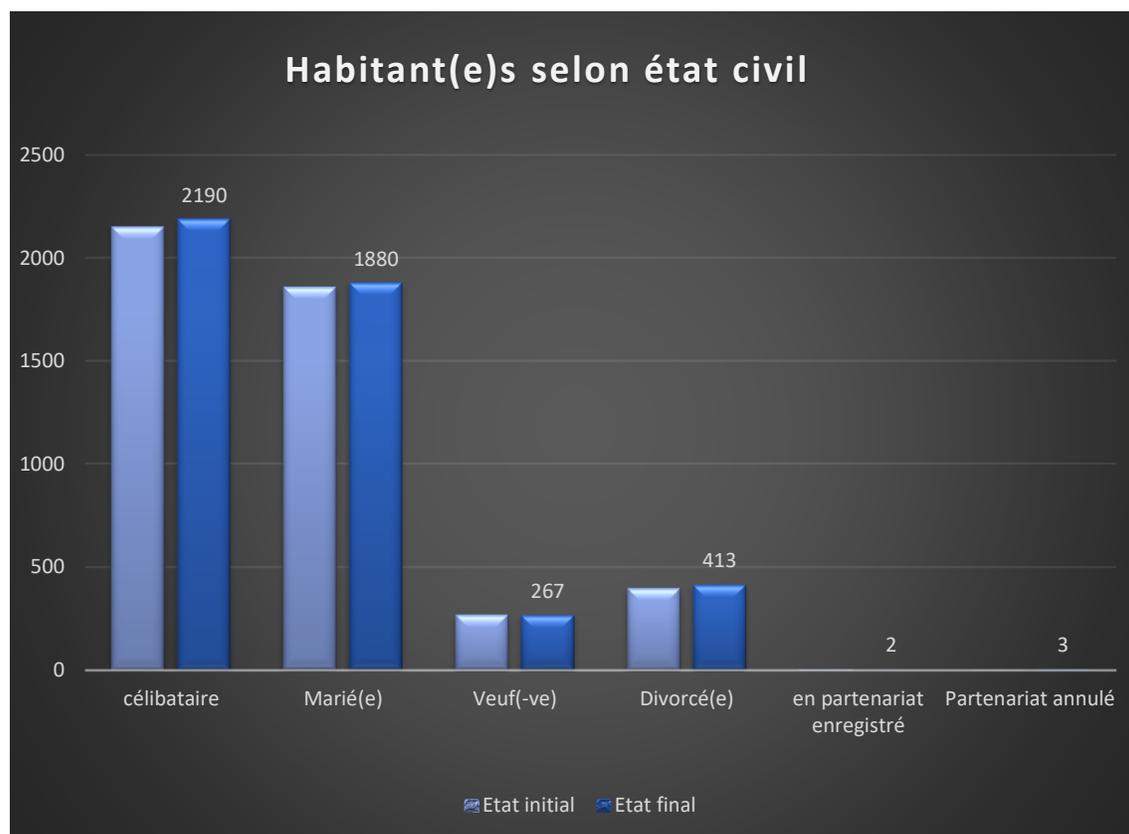
Rédigé par Ludomila Jorge, responsable du Contrôle des habitants

Sur les opérations enregistrées au bureau du contrôle des habitants, police des étrangers et contrôle des votants.

POPULATION RESIDENTE AU 31 DECEMBRE 2024 : 4'755

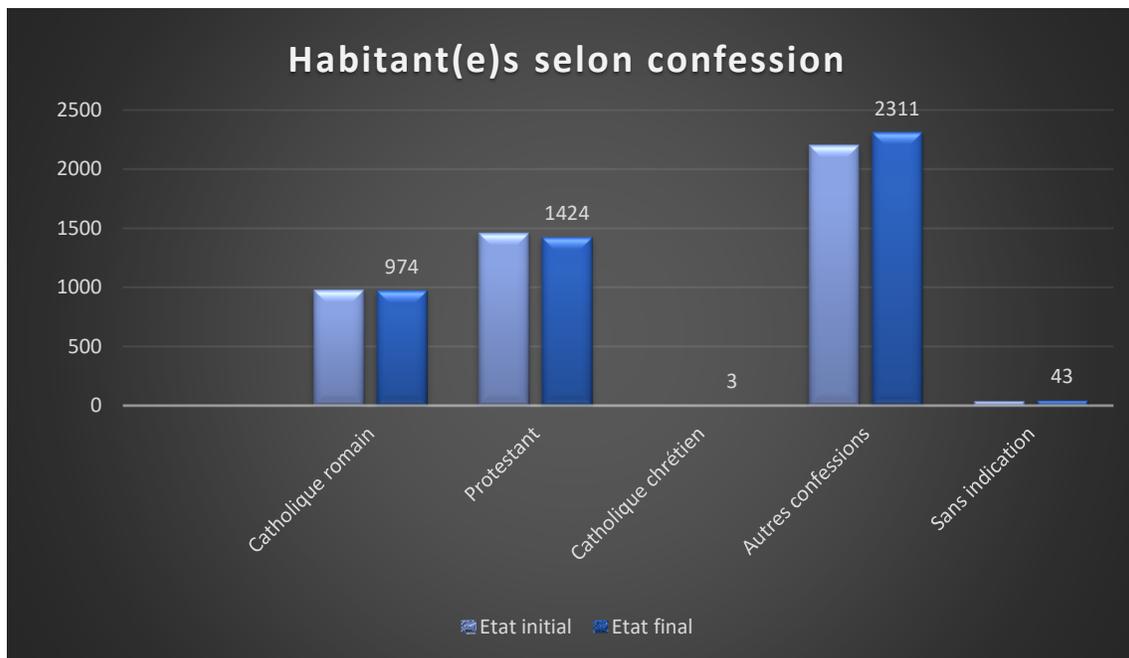
Ce qui représente une **augmentation** de la population de septante et une personnes par rapport à l'année précédente qui était de 4'684 habitants.

<u>ETAT CIVIL :</u>	2023	2024	
mariés	1'860	1'880	+ 20
veufs, veuves	269	267	- 2
séparés, divorcés	397	413	+ 16
célibataires	2'152	2'190	+ 38
partenariat enregistré	4	2	- 2
partenariat annulé	2	3	+ 1
	4'684	4'755	+ 71



CONFESSION :

protestants	1'459	1'424	- 35
catholiques romains	980	974	- 6
catholiques chrétiens	2	3	+ 1
autres	2'203	2'311	+ 108
sans + inconnus	40	43	+ 3
	4'684	4'755	+ 71



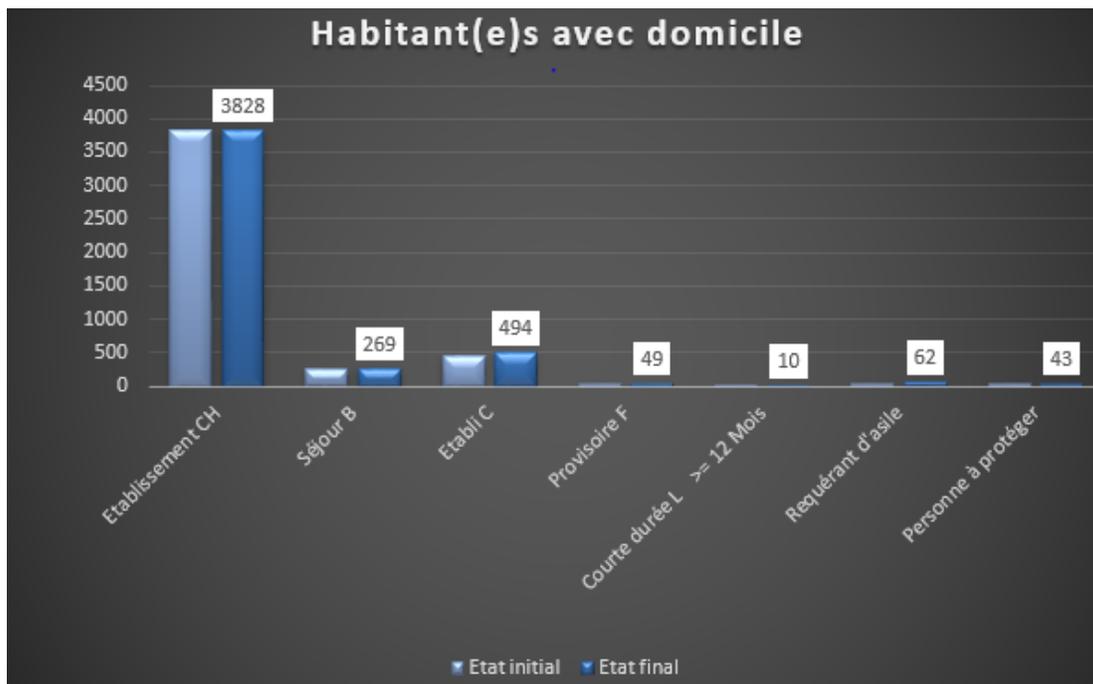
SEXE :

masculin	2'362	2'402	+ 40
féminin	2'322	2'353	+ 31
	4'684	4'755	+ 71



ORIGINE :

confédérés		3'830	3'828	- 2
étrangers	livrets C	494		
	livrets B	269		
	livrets L	10		
	livrets F	49		
	livrets N	62		
	livrets S	43		
		854	927	+ 73
		4'684	4'755	+ 71



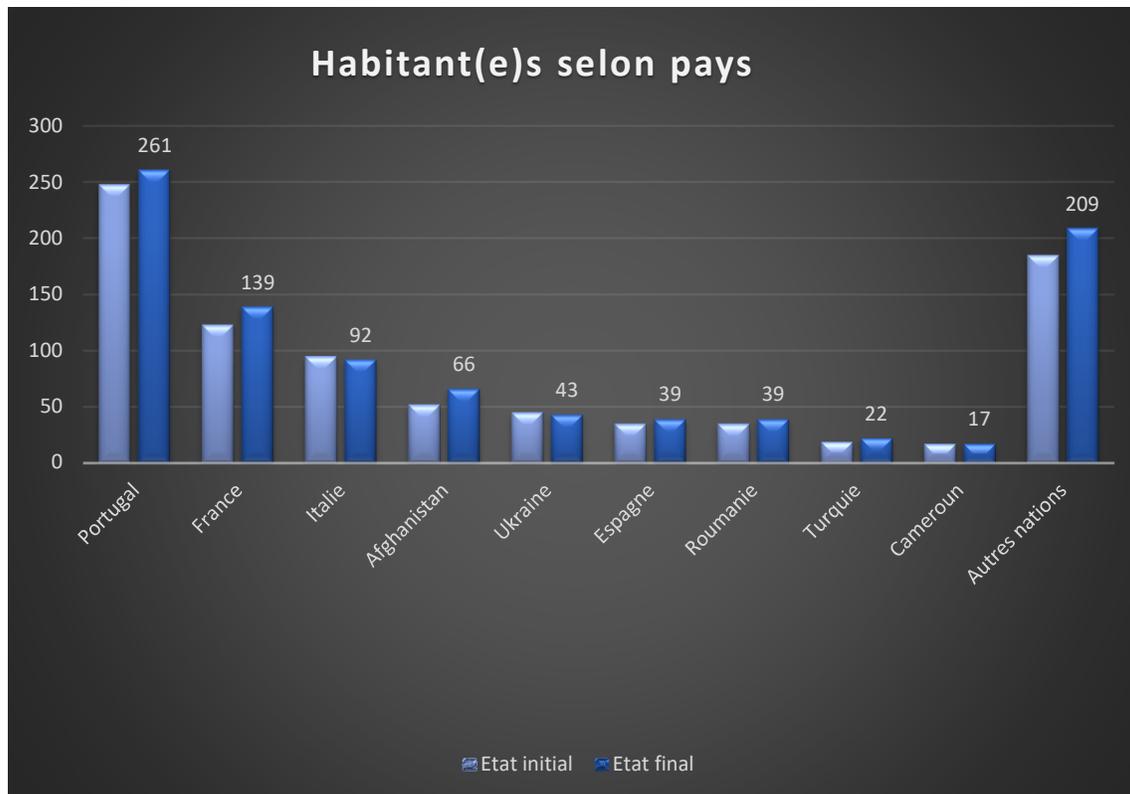
AUGMENTATIONS :

arrivées	suisse	151
	étrangers	145
naissances	suisse	30
	étrangers	9
		335

DIMINUTIONS :

départs	suisse	113
	étrangers	83
décès	suisse	36
	étrangers	2
		234

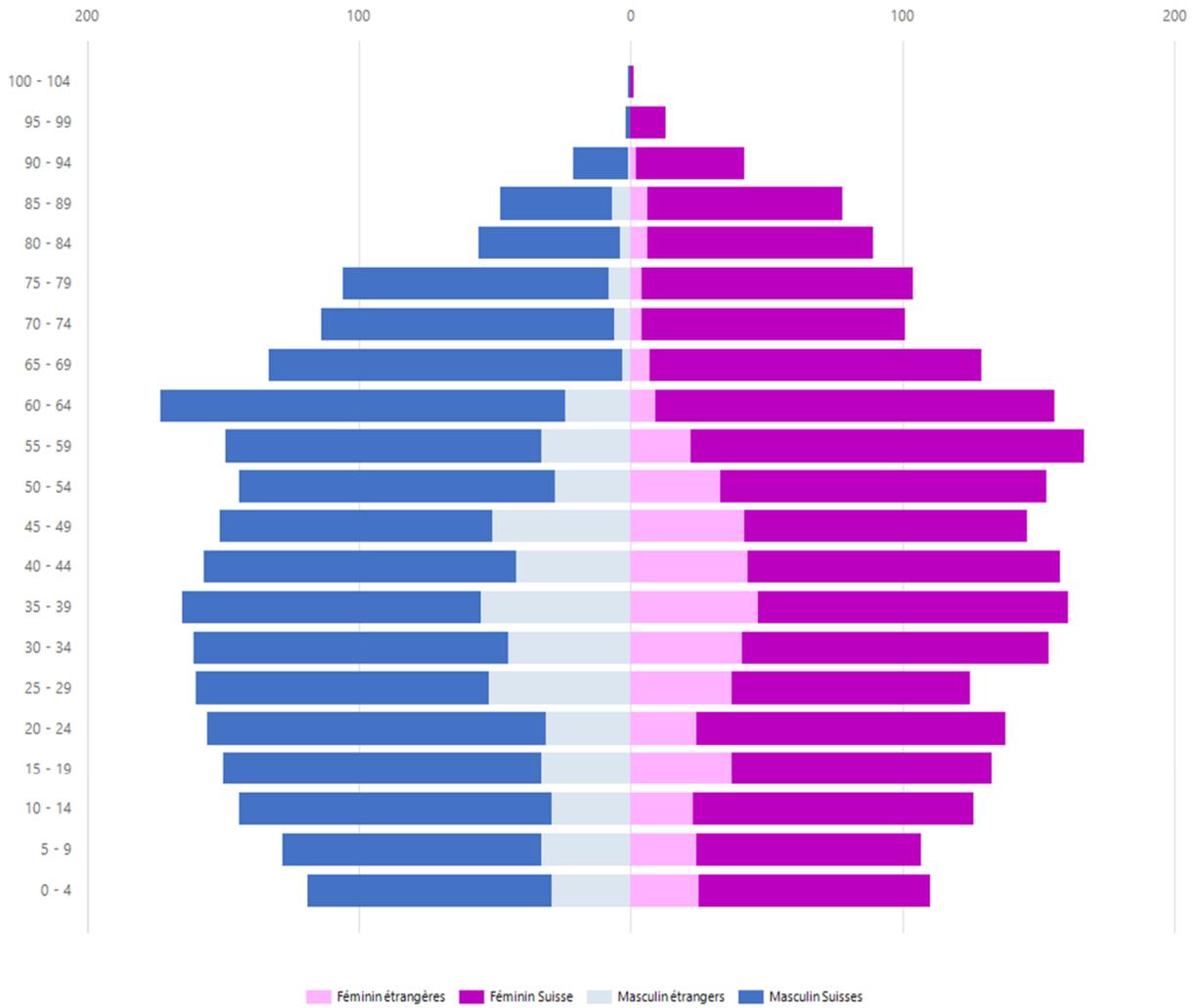
Les 927 personnes étrangères représentent cinquante-neuf nationalités, dont la majorité issue du Portugal (261), de France (139), d'Italie (92), d'Afghanistan (66), d'Ukraine (43), d'Espagne et de Roumanie (39), de Turquie (22), du Cameroun (17) et deux cent neuf personnes sont issues de 50 pays différents.



INDICE TOTAL DU MOUVEMENT DE LA POPULATION POUR 2024 : **569**

Population résidente au	31 décembre 1991	4'455
	31 décembre 1992	4'459
	31 décembre 1993	4'445
	31 décembre 1994	4'405
	31 décembre 1995	4'409
	31 décembre 1996	4'373
	31 décembre 1997	4'325
	31 décembre 1998	4'285
	31 décembre 1999	4'236
	31 décembre 2000	4'192
	31 décembre 2001	4'202
	31 décembre 2002	4'200
	31 décembre 2003	4'224
	31 décembre 2004	4'241
	31 décembre 2005	4'205
	31 décembre 2006	4'229
	31 décembre 2007	4'204
	31 décembre 2008	4'238
	31 décembre 2009	4'265
	31 décembre 2010	4'228
	31 décembre 2011	4'252
	31 décembre 2012	4'311
	31 décembre 2013	4'385
	31 décembre 2014	4'385
	31 décembre 2015	4'402
	31 décembre 2016	4'481
	31 décembre 2017	4'633
	31 décembre 2018	4'631
	31 décembre 2019	4'630
	31 décembre 2020	4'636
	31 décembre 2021	4'678
	31 décembre 2022	4'658
	31 décembre 2023	4'684
	31 décembre 2024	4'755

PYRAMIDE DES ÂGES



POLICE ADMINISTRATIVE

rédigé par Chantal von Burg, police administrative

ORGANISATION

Fin 2023, une nouvelle organisation au sein de la police administrative a été mise en place. En effet, le poste a été repensé afin d'assurer toutes les tâches inhérentes pour ce service. Ce poste nécessite une très grande faculté d'adaptation à travailler avec tous les services de la commune. Cela reste un domaine très vaste, qui navigue entre l'entraide administrative pour les différents offices cantonaux, la collaboration avec les travaux publics pour la sécurité des chantiers, la signalisation, le marquage, la taille des haies, les véhicules qui dérangent lors du service hivernal. Le problème de déchets est également devenu compliqué à gérer. La police administrative s'occupe aussi des véhicules, remorques, motos, ou tous autres objets qui se trouvent sans plaques sur le domaine public. Le traitement des réclamations relatives aux verbalisations faites par Securitas fait également partie du travail quotidien.

Parmi les autres tâches qu'on peut relever, on trouve le traitement des demandes d'autorisation unique pour manifestation, les autorisations d'exploiter, les décharges illicites, les chiens, la salubrité publique, la collaboration lors d'une recherche d'adresse avec le contrôle des habitants, la surveillance du bon déroulement des votations, les différents litiges, la prévention autour des écoles, les demandes d'affichage publicitaire, les objets perdus ou retrouvés, la collaboration avec la police des constructions et des participations à différentes commissions pour consultation.

Contrat de collaboration établi avec l'entreprise SECURITAS

Le contrat liant la Municipalité de Tramelan à l'entreprise "SECURITAS" a été reconduit tacitement pour une durée d'une année.

La police administrative est chargée d'adapter les différents domaines de coopération en fonction de l'évolution des besoins :

- Contrôle des véhicules en stationnement sur l'ensemble du territoire communal.
- Patrouilles de prévention nocturnes contrôle des points de récolte des déchets
- Contrôle des établissements publics (Tabagisme, heures de fermetures, etc.).

Le résultat pour l'année 2024 en ce qui concerne les amendes d'ordre est de CHF 20'185.00. Si l'on déduit le montant du contrat annuel pour le parage de CHF 5'880.-, le résultat net est de CHF 14'305.00.-.

CIRCULATION ROUTIÈRE – Carte de facilité de stationnement

2024

Demande de personnes handicapées en vue d'obtenir une carte de parage	5
Délivrance de cartes de parage "Médecin en service"	7

SIGNALISATION ROUTIÈRE - NOUVELLES MESURES

Rue de l'industrie :

Une mesure interdisant le stationnement des deux côtés a été posée direction ouest de la rue en venant de la Grand-Rue.

La place pour personnes avec handicap sur le parking du CEFF a été déplacé devant le CEFF.

La mise aux normes des panneaux de circulation à la Rue du Jeanbrenin, par rapport à la circulation venant en sens inverse, a été modifiée.

La future création de deux places de parc zone blanche à la Rue du 26 Mars proche du récolteur de déchets est agendée pour 2025.

Plusieurs panneaux de signalisation ont été changés pour une remise aux normes, ou pour des raisons de dégradation naturelle, en collaboration avec les travaux publics.

La rencontre avec l'OPC, pour différents projets de miroirs, dont deux ont finalement abouti sur le secteur de la Grand-Rue qui seront effectifs début de l'année 2025. Suite au passage des responsables de l'OPC sur place, la demande de miroir pour la rue des Combes sur la Grand-Rue n'a pas abouti car les normes de visibilité sont respectées à ce carrefour. Sur conseil de l'OPC, la police administrative a fait une demande au propriétaire du bâtiment Grand-Rue 70 pour déplacer la haie qui était trop haute et pas à la bonne distance par rapport au trottoir, ce qui rendait la visibilité à cet endroit difficile. Le propriétaire a déplacé la haie durant la période du printemps.

MANIFESTATIONS

76 demandes d'autorisation de manifestations (sportives, associatives, politiques et autres) ont été traitées sur le plan administratif.

La foire de Tramelan a fait son grand retour parmi les manifestations, ce qui a demandé une certaine d'organisation et une forte présence sur place pour aider au mieux les organisateurs, car c'était autant pour eux que pour la police administrative une première.

ENTRAIDE ADMINISTRATIVE ET ASSISTANCE À L'EXÉCUTION

La police administrative collabore avec les instances cantonales dans le cadre de l'entraide administrative et de l'assistance à l'exécution prévue par la loi sur la police. Les requêtes pour l'année 2024 se résument comme suit :

2024

Office des poursuites – Commandements de payer	33
Office des poursuites – Comparutions sous la contrainte (Mandats d'amener)	14
Ministère public, tribunaux, juges d'instructions, APEA, etc.	34
Dénonciation au service vétérinaire	3
Signalement à l'APEA	2
Aide et présence lors d'expulsion d'appartement	3

REGISTRE DES CHIENS

Le nombre total de chiens enregistrés sur l'ensemble du territoire communal s'élevait à 358 unités en fin d'année 2023, et pour l'année 2024 la commune compte 425 chiens soit 133 de plus qu'en 2023.

La place de jeux pour les enfants de la rue du Pont et de la rue de la Paix sont maintenant munies d'un panneau interdisant l'accès aux chiens.

La police administrative assure la mise à jour de la banque de données nationales pour les chiens dans AMICUS (enregistrement des détenteurs de chiens et mise à jour de leurs coordonnées). Également lorsque qu'un chien est signalé seul sur le secteur communal, la police administrative essaye de le trouver et de l'identifier pour retrouver le propriétaire. En 2024, 12 chiens perdus ou égarés sur le territoire de Tramelan ont retrouvé leur propriétaire.

Un robidog a été déplacé dans le secteur de la loge des Reussilles, et un nouveau robidog a été installé vers la place de pique-nique de la fontaine rouge.

VEHICULES SANS PLAQUES

Pour l'année 2024, pas moins de 72 véhicules sans plaques se trouvaient sur le domaine public, comprenant remorques, tracteur, voiture, moto, camping-car, caravane enfin tout ce qui roule, ce qui a beaucoup occupé la police administrative pour retrouver les propriétaires actuels des véhicules.

CONTRÔLE DES HABITANTS

La collaboration avec le contrôle des habitants fut fructueuse, en effet plus d'une vingtaine de cas ont été résolus grâce à une très bonne collaboration, plusieurs recherches d'adresse et de personnes ont été réglées.

DÉCHARGE ILLICITE

Suite à une dénonciation de la police cantonale sur la parcelle N° 3576 au lieu-dit Moulin Brûlé 1, la police administrative a entamé une mesure d'exécution par substitution, le travail fut rendu difficile aux vues de la quantité de véhicules, et de matériel qui se trouvaient à cet endroit, néanmoins en fin d'année 2024 la parcelle N° 3576 a retrouvé son état naturel et plus rien ne se trouve à cet endroit.



BUREAU DE PRÉVENTION DES ACCIDENTS (BPA)

La préposée à la police administrative a suivi les séminaires et cours de perfectionnement dispensés à l'intention des délégués à la sécurité au sein du BPA. Les affiches de prévention pour la circulation routière sont posées hors mesures hivernale à l'entrée des Reussilles à la Chaux N°1 et à hauteur de la Grand- rue 46. Les bâches pour la rentrée scolaire ont été également remise à l'entrée du village depuis Tavannes et au giratoire des Reussilles.

SERVICE DES SUCCESSIONS

rédigé par Johnny Tondini, préposé aux successions

Organisation administrative des décès

Durant l'année écoulée, 41 décès ont été annoncés à la Chancellerie municipale.

Sur ce total, deux personnes étaient enregistrées en séjour sur notre commune.

Le service des successions, suppléé par la Chancellerie municipale, assure la coordination avec les services de pompes funèbres, les services communaux concernés et les Eglises nationales.

Il assure également la transmission des informations funéraires destinées à la population au moyen des quatre lucarnes réparties sur la commune (facultatif). Ce service, unique dans notre région, est grandement apprécié par nos citoyens.

Pour 2024, 34 familles en deuil ont demandé à pouvoir bénéficier de cette prestation.

Service des successions

39 procès-verbaux de scellés ont été établis en collaboration avec les familles des personnes défuntées. Il est à relever que ce document est obligatoire pour chaque décès et est destiné à la Préfecture du Jura bernois.

A l'instar des années précédentes, la tendance à la complication des dossiers s'est une nouvelle fois confirmée. Les causes principales en sont : la précarité financière grandissante au sein de la population, les mésententes familiales, la dispersion des membres de la famille notamment à l'étranger, les familles recomposées, etc. Pour cette année, la palme revient une nouvelle fois aux mésententes familiales.

Le service assure le suivi des procédures successorales en collaboration avec les instances et services suivants :

- La Préfecture du Jura bernois.
- Les notaires mandatés.
- L'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte.
- Le Conseil municipal de Tramelan.
- Les services communaux concernés (Service social, impôts, agence AVS, finances, archives).
- L'office des faillites du Jura bernois.
- Les acteurs privés (Administrateur d'office, exécuteur testamentaire, propriétaires ou gérants d'immeubles, etc.).

La tenue du registre des scellés fait également partie des tâches du service.

La gestion des testaments remis à la Municipalité est une autre tâche du service. (Mise en sûreté dans un coffre anti-feu, tenue du registre, etc.). Lorsque le décès d'un ou d'une testataire survient, le service assure le suivi des dispositions successorales qu'il a rédigé.

A contrario, les « Dernières volontés » de tout genre ne sont pas gérées par l'administration communale. Suivant leur contenu, elles devront impérativement être remises, soit : A la famille, à un proche, à un service de pompes funèbres, au médecin de famille, etc.).

RESSOURCES HUMAINES

Effectif au 31.12.2024

Organe, Dicastère, Service	Hommes	Femmes	Total	Taux H.	Taux F.	Total taux
Conseil général	27	10	37			
Conseil municipal	6	1	7			
Commissions	81	32	113			
Chancellerie						
Chancellerie, RH, info	1	3	4	90	200	290
Contrôle des habitants		1	1		100	100
Police administrative	1	1	2	50	80	130
Archives	1	1	2	10	10	20
Finances						
Finances	2	2	4	150	160	310
Bâtiments publics, caisse, assurances	1		1	100		100
Impôts, agriculture	1		1	100		100
Energies et Réseaux						
Secrétariat		2	2		140	140
Service de l'électricité	5		5	500		500
Service de l'eau potable	3		3	300		300
Eaux usées				20		20
Infrastructures et Sports						
Infrastructures	4		4	400		400
Conciergerie	7	2	9	620	45	665
Sapeurs-pompiers		1	1		20	20
Sports					30	30
Domaines publics						
Secrétariat		1	1		40	40
Travaux publics	7	1	8	670	100	770
Instruction publique et Culture						
Administration		2	2		125	125
EJC		7	7		464	464
Développement territorial						
Urbanisme	1	3	4	100	220	320
Environnement				10		10
Affaires sociales et Générations						
Service social	1	9	10	90	680	770
Crèche (MdE)	1	11	12	90	663	753
Agence AVS		3	3		140	140
TOTAL PERSONNEL	36	50	86	3300	3217	6517

Le personnel compte en outre huit apprenti(e)s : 3 employé(e)s de commerce à l'Hôtel de Ville, 1 employé de commerce aux STT, 2 agents d'exploitation aux Infrastructures, 1 assistante socio-éducative à la crèche, 1 assistante socio-éducative à l'EJC.

Faits marquants

L'année 2024 a marqué un tournant important dans la gestion des Ressources humaines, puisque l'assistante RH a pris ses fonctions au 1^{er} janvier. La chancelière, respectivement responsable RH, a ainsi pu bénéficier d'un soutien tant pour le suivi administratif des dossiers que pour la mise en place de processus et la planification de projets. Cette réorganisation était fortement attendue par le personnel et permettait de répondre aux interrogations légitimes du Conseil général quant à la structuration de la gestion RH.

La nouvelle organisation semble avoir été très bien reçue par les collaborateurs, la Commission du personnel ayant relevé une évolution positive. Cette restructuration et les premiers résultats visibles ont également créé beaucoup d'attentes et il a été nécessaire de prioriser les projets et le traitement des problématiques.

L'accent a été mis en priorité sur des affaires disciplinaires, sur les difficultés de recrutement pour des postes spécialisés, sur l'absentéisme et sur les outils de gestion (pour la saisie du temps de travail notamment).

Plusieurs services ont par ailleurs amorcé des réflexions sur la suppléance des postes durant les périodes de congé (prévisibles ou non), beaucoup d'employés communaux ayant des tâches qu'ils sont seuls à maîtriser. Afin d'améliorer la continuité des prestations et de réduire la pression ressentie par les personnes portant seules la responsabilité d'une tâche, il s'avère nécessaire de définir les savoirs à partager auprès d'un collègue ou via une documentation. C'est aussi dans cet esprit que la réalisation d'un système de contrôle interne (SCI) sera planifiée, pour la gestion RH d'abord, et à l'échelle de tous les services ensuite.

À relever finalement que pour l'année 2024, le taux d'absentéisme s'élève à 4.51%.

Objectifs RH 2025

- Intégration de l'ERP communal dans les processus de gestion RH
- Participation au monitoring du Bureau fédéral de l'égalité
- Poursuite du travail sur les mesures liées à l'absentéisme et prévention sur les risques psychosociaux en collaboration avec la Santé au travail
- Création du volet RH dans le projet de SCI
- Révision de l'ordonnance sur le personnel
- Réglementation des conditions cadres pour le travail à distance

SANTÉ AU TRAVAIL

Rédigé par Marion Sauthier, déléguée à la Santé au travail

Collaboration étroite avec la cellule RH

L'arrivée de l'assistante RH a permis de créer un pôle RH avec la responsable RH et la déléguée à la santé au travail. Elles se sont rencontrées à 7 reprises en 2024 afin de coordonner leurs actions, parfois sans la responsable RH pour faire avancer des projets précis.

Procédure en cas d'événement traumatique

En 2023, une procédure en cas d'événement traumatique avait été validée par le Conseil Municipal. Cette procédure a pu être mise en place en juin 2024 lors d'un événement concernant un employé de la commune. Une séance de modération a été menée avec le pôle RH pour les collaborateurs concernés. Cette situation a permis d'amener des améliorations à la procédure et de nouvelles réflexions.

Suivis individuels

La déléguée à la santé a mené 4 accompagnements individuels en 2024. Ces suivis étaient en lien avec des troubles musculosquelettiques, des problèmes avec la hiérarchie, une surcharge de travail ou des difficultés de santé. Cela a permis à ces employés d'obtenir un espace de parole avec une personne neutre et de réfléchir à leur situation de manière globale (privée et professionnelle).

Thématique de l'ergonomie au bureau

La déléguée à la santé au travail a rencontré les différents responsables administratifs individuellement afin de se pencher sur la thématique de l'ergonomie de bureau, ainsi que les risques liés à la santé dans les postes administratifs. Une réflexion a été menée dans certains services quant à l'emplacement de l'imprimante près des places de travail (irritation des voies respiratoires dues à l'ozone et au toner) et à une aération régulière de la pièce concernée. Il a été relayé à la cellule RH d'ajouter des points concernant la santé au travail sur les supports écrits permettant d'entreprendre l'entretien annuel de travail avec l'employé.

Risques humains au travail

Lors du deuxième semestre 2024, l'assistante RH et la déléguée à la santé au travail ont élaboré une présentation concernant les risques psychosociaux au travail. Cette présentation sera utilisée en mai 2025 auprès des responsables de service afin de les sensibiliser à cette thématique, de leur donner des outils d'évaluation et d'intervention auprès de leurs subordonnés.

Cadre financier

Un budget de CHF 2'500.- par an a été négocié avec le responsable des finances.

Objectifs 2025 :

- Séance d'information auprès des responsables de service concernant les risques psychosociaux au travail
- Organisation d'un deuxième module concernant l'ergonomie au bureau au 1^{er} semestre 2025 (2 ans après le 1^{er} cours de sensibilisation)
- Prise de contact avec un ergonome spécialisé dans le port de charge afin d'organiser un nouveau cours en 2026 sur ce thème (3 ans après le 1^{er} cours de sensibilisation)
- Assurer des suivis individuels au besoin et selon la demande du pôle RH
- Elaboration d'un sondage de satisfaction et de demandes pour les employés en fin d'année avec le pôle RH. Ceci permettra de cerner les attentes et inquiétudes du personnel et de cibler les prochaines interventions de la déléguée à la santé au travail.

A plus long terme...

- Créer une procédure « analyse des accidents et des maladies longues durées » en collaboration avec le pôle RH.

INFORMATIQUE

rédigé par Raphaël Maire, informaticien de gestion

Suite à la création du poste d'informaticien de gestion, la commune dispose désormais d'une personne dédiée à la gestion globale des réflexions et des tâches informatiques.

Le parc informatique communal est vaste et couvre de nombreux services. Cette première année a principalement été consacrée à la compréhension des besoins des utilisateurs et à l'analyse des solutions en place, afin d'évaluer leur adéquation avec les attentes.

Principales étapes et réalisations

Découverte du parc informatique

- Rendez-vous avec le prestataire principal, Virtual, pour une présentation du réseau, des serveurs, du système de sauvegarde et de la gestion des postes de travail.
- Mise en place d'une collaboration étroite entre Virtual et l'informaticien, dans un esprit de partenariat et d'objectifs communs.
- Visite des différents bureaux pour recenser les besoins spécifiques et observer les outils utilisés.

Analyse et prise en main des logiciels

- Compréhension du fonctionnement de base des différents logiciels, afin d'assurer un support efficace.
- Formations organisées en interne ou en collaboration avec les prestataires pour les logiciels métiers spécifiques afin de pouvoir apporter le support aux utilisateurs.
- Remise en question de la GED (gestion électronique des documents) existante, jugée inadaptée aux besoins de la commune.
- Lancement d'une réflexion sur son évolution ou remplacement. La solution retenue a été un remplacement global de la GED, déployé simultanément dans tous les services.

Migration de la GED

- Le projet de migration a été réalisé au dernier trimestre 2024, pour une mise en service au 1er janvier 2025.
- La formation des utilisateurs et le déploiement de la nouvelle solution ont représenté une charge importante en ressources et en énergie.

Migration d'un logiciel métier

- Une migration majeure du logiciel de contrôle des habitants et des services techniques a eu lieu en juin 2024.
- Ce projet a nécessité une coordination entre plusieurs prestataires.
- De nombreux travaux de correction ont suivi, notamment pour rectifier des erreurs dans les bases de données cantonales.
- Ce chantier a demandé un investissement important en amont et un suivi rigoureux après la mise en production.

Inventaire du parc informatique

- Réalisation d'un inventaire sommaire du matériel informatique, en vue de préparer un projet de renouvellement des postes de travail en 2025 et d'assurer un meilleur suivi.

Intégration au SIDVJ

- Grâce à la création du poste d'informaticien, la commune a pu intégrer le SIDVJ (groupe d'informaticiens des grandes communes de la région).
- Quatre matinées de travail ont été organisées en 2024 pour échanger sur des défis communs et rechercher des solutions concertées.
- Cette collaboration renforce le pouvoir de négociation face à certains prestataires.

Élaboration des directives informatiques

- L'une des demandes du début de mandat était la rédaction de directives informatiques à destination de l'ensemble des collaborateurs de la commune.
- Ces directives ont été rédigées et présentées au Conseil Municipal.

Leur signature par les collaborateurs est prévue courant 2025.

Au nom des services de la Chancellerie

La Chancelière :



Lucie Noirat

ÉNERGIES ET RÉSEAUX

Mot du Conseil municipal

Les défis à moyen et long terme sont nombreux dans le dicastère Energie et Réseaux. L'année 2024 a permis de lancer plusieurs projets d'envergure pour y répondre. Nous sommes ainsi à l'aube de grands projets qui répondront à plusieurs de ces défis.

Le réseau électrique doit impérativement continuer à se renforcer dans les secteurs sensibles de la Commune. Le chantier de la nouvelle alimentation de La Paule avec environ 3 kilomètres de câbles enterrés est prêt à débiter. Des stations MT (moyennes tensions) ont été mises à niveau (Sulzer) ou implantées (Printanière, Bavoux). Des efforts importants seront encore consentis. L'équipe technique a vécu toute l'année 2024 avec un effectif réduit, tant le manque de personnel qualifié est important dans ce domaine. Heureusement, une solution a pu être trouvée pour 2025.

Au niveau de l'énergie, les services se sont concentrés sur la réalisation de centrales photovoltaïques avec la mise en service de la centrale du Home des Lovières et la préparation de la centrale de la piscine qui sera réalisée en 2025. Les changements de lois au niveau fédéral qui sont en cours demandent des adaptations constantes et nous y répondons en commun avec nos partenaires de la Charte par le projet "Charte25" qui renforcera encore la collaboration. La Commune de Tramelan a bien compris que les défis ne pourront être relevés qu'ensemble. Par exemple, nous avons la capacité d'aider à la gestion administrative des plus petits réseaux. Des discussions sont en cours.

Dans le cadre du réseau des eaux usées, le projet principal est le raccordement de la STEP à celle de Loveresse. Des étapes décisives ont été franchies en 2024 dans la procédure et certains travaux préparatoires ont déjà pu avoir lieu. Le démantèlement de la STEP actuelle doit se faire en parallèle avec la mise à ciel ouvert de la Trame sur environ 200 mètres ainsi qu'à une viabilisation partielle des parcelles dans le secteur.

Une nouvelle organisation du Service de l'eau potable avec une hiérarchie plus plate a été mise en place en 2024 et semble porter ses fruits. Dans l'entretien du réseau, plusieurs projets d'envergure ont pu avoir lieu (Grand-Rue, Rue du Collège, Printanière). La conduite de secours pour l'alimentation des Reussilles est terminée. Le décompte final des travaux du réservoir des Fraises a été établi après 5 ans de travaux. Le remplacement de la conduite d'eau à La Paule en parallèle aux travaux de l'électricité est prêt à démarrer. Les études pour la rénovation du réservoir de la Printanière ont été bien emmanchées. Cette rénovation est l'élément central du Plan d'alimentation en eau potable du village. Lorsque cette pièce maîtresse sera réalisée, l'alimentation en eau potable du village sera modernisée, simplifiée et beaucoup plus efficace.

En 2024, une nouvelle planification des grands chantiers à venir a été réalisée. Elle dépendra pourtant fortement de facteurs extérieurs que nous ne maîtrisons pas toujours et demanderons de la souplesse. Pour créer le plus de synergie possible, nous tenterons de calquer nos propres besoins en termes de réseaux avec les chantiers de la route cantonale, des Chemins de fer du Jura, mais surtout du chauffage à distance.

Mathieu Chaignat

RAPPORT DU DICASTÈRE

L'année 2024 a été perturbée par quelques changements de personnel au sein du dicastère Énergies et Réseaux. En particulier le départ de M. Nicolas Rousseil du Service des eaux usées a provoqué une redistribution des rôles et un partage des tâches de coordination de certains projets à l'interne. L'arrivée d'une ressource supplémentaire dès avril 2025 devrait permettre de retrouver une certaine sérénité aux STT.

SERVICE DE L'EAU POTABLE (SDE)

Qualité de l'eau potable - analyses

Dans le cadre de l'autocontrôle et conformément aux bases légales en vigueur, le Service de l'eau potable effectue chaque semaine la surveillance des ressources en eau ainsi que les contrôles qualité dans le réseau de distribution d'eau potable (turbidité, chlore résiduel, bactériologie).

En complément, nous effectuons mensuellement des prélèvements d'échantillons qui sont analysés par le laboratoire agréé Wessling AG, sur la base d'un plan établi en collaboration avec le Laboratoire cantonal. Ce dernier procède également à des contrôles inopinés dans le réseau de distribution.

Au total ce ne sont pas moins de 434 prélèvements analysés par nos soins qui ont été réalisés, ce qui représente plus de 1'000 paramètres contrôlés. Nous avons également fourni des prélèvements au laboratoire Wessling, qui a effectué 62 analyses bactériologiques, ainsi que 8 analyses physiques et chimiques.

Les résultats ont montré que la qualité de l'eau de boisson des différents points de prélèvement du réseau d'eau potable répond parfaitement aux dispositions légales.

L'eau potable que nous avons produit et distribué est de qualité irréprochable.

Chlorothalonil

Pour donner suite à la polémique de 2019 sur le chlorothalonil et les recommandations de l'OED (Office des eaux et des déchets), nous avons effectué au début 2020 l'analyse des 5 métabolites du chlorothalonil pour chacune de nos ressources.

Les résultats, qui étaient tous inférieurs à la valeur limite de 0,1 microgramme par litre, nous ont indiqué que notre région n'était pas impactée par le chlorothalonil.

Les analyses effectuées en parallèle par le Laboratoire cantonal avaient également confirmé ces données. Idem du côté du SEF (Syndicat pour l'alimentation des Franches-Montagnes en eau potable).

Le sujet du chlorothalonil étant toujours d'actualité, le SdE a procédé en octobre 2024 à de nouveaux prélèvements pour refaire un point de situation. Les résultats confirment en tout point les premières analyses de 2020, l'absence de traces de chlorothalonil dans l'eau potable (Résultats détaillés dans les tableaux ci-après).

Dureté de l'eau distribuée

Zones de pression	Classe de dureté moyenne en degré français (°f) des zones de pression		Tableau des classes de dureté moyenne en degré français (°f)
Les Tartins	30.9 °f	Eau "assez dure"	> 15 à 25 = Eau "moyennement dure" > 25 à 32 = Eau "assez dure" > 32 à 42 = Eau "dure" > 42 = Eau "très dure"
La Printanière	27.4 °f	Eau "assez dure"	
Le Chalet	27.4 °f	Eau "assez dure"	
Les Fraises	25.7 °f	Eau "assez dure"	

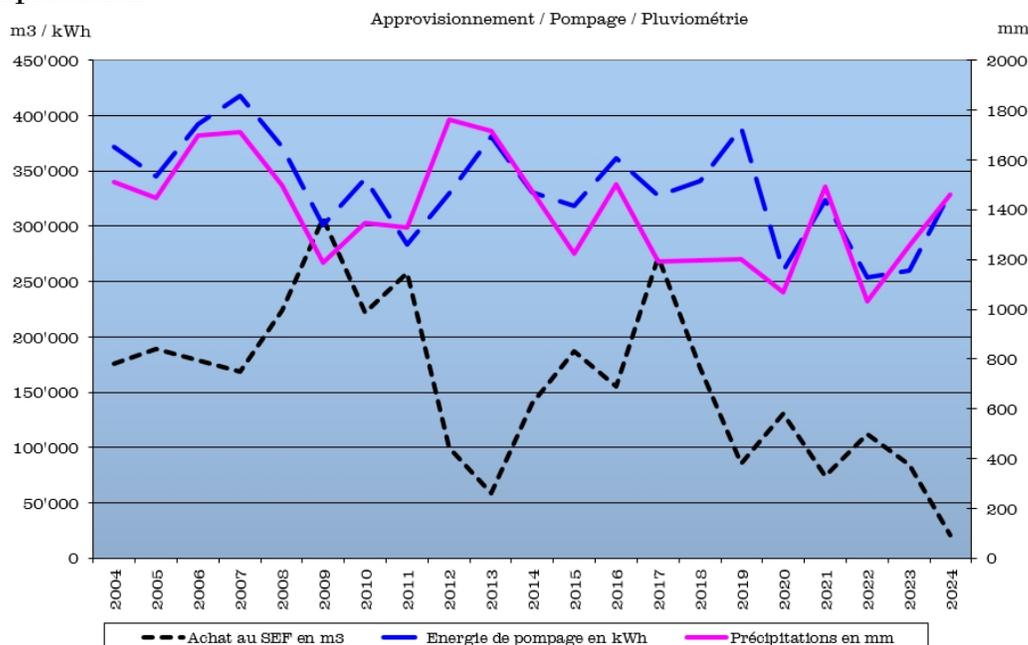
Traitement des eaux	Moulin-Brûlé	UV + chlore
	Batanvaux	UV + chlore
	Mélange SEF Cortébert	UV + chlore

Analyses chimiques

Paramètre ou substance	Unité	Gare Source Batanvaux (moyenne)	Moulin- Brûlé Sources Puits 3 + 4 (moyenne)	SEF Cortébert Nappe phréatique (moyenne)	Objectif de qualité MSDA
Calcium (Ca)	mg/l	107	113.5	90	40-125
Potassium (K)	mg/l	1.4	0.34	1.75	< 10
Magnésium (Mg)	mg/l	1.75	6.42	7.9	5 - 30
Sodium (Na)	mg/l	15.5	1.65	5.1	< 20
Chlorures (Cl)	mg/l	32.5	2.2	6.55	< 20
Nitrates (NO3)	mg/l	13.55	6.75	7.75	< 25
Sulfates (SO4)	mg/l	6.9	3.17	6.3	10 - 50
Chlorothalonil-M4 (R471811)	µg/l	< 0.05	< 0.05	-	0.1
Chlorothalonil- SYN507900	µg/l	< 0.02	< 0.02	-	0.1
Chlorothalonil R417888	µg/l	< 0.02	< 0.02	-	0.1
Chlorothalonil-M9 (R611968)	µg/l	< 0.02	< 0.02	-	0.1
Chlorothalonil-M05 (R611965)	µg/l	< 0.05	< 0.05	-	0.1

- * MSDA : Manuel suisse des denrées alimentaires
 mg/l : milligramme par litre
 µg/l : microgramme par litre

Exploitation



Tarifs de l'eau potable

Pas de changement de tarifs pour l'année 2024. La taxe annuelle de base est de CHF 44.00 par unité locative, plus CHF 2.40 par m3 d'eau consommée.

Entretien du réseau

- 35 fuites réparées sur l'ensemble du réseau, cela représente 13 interventions de plus qu'en 2023. Elles sont réparties de manière suivantes :
 - 22 fuites sur des conduites principales
 - 11 fuites sur des conduites privées
 - 2 fuites sur les conduites de pâturage.
- 57 % des fuites ont pu être définies grâce aux nouveaux détecteurs de bruit.
- 51 interventions se sont déroulées en dehors de nos horaires habituels, la nuit ou le week-end.
- 9 conduites intégralement remplacées chez des particuliers. Environ la moitié ont été changée dans le cadre du chantier de la route cantonale.
- 21 hydrantes ont été assainies et révisées : 12 par le SdE et 9 par une entreprise spécialisée.
- Révision des réducteurs de pression et des vannes automatiques.
- Révision des appareils de traitement d'eau.
- Service et entretien des pompes de nos 3 stations de pompage par une entreprise spécialisée.
- Remplacement de la vanne anti-bélier de la pompe n° 1 de la station de la gare.
- Remplacement des appareils de mesure de turbidité au Moulin-Brûlé.
- Remplacement des capteurs de bruit (180 pièces) et mise en place d'une nouvelle technologie de recherche de fuite.
- Raccordement en eau potable des nouvelles constructions ainsi que des fontaines de pâturage.
- Réparation des dommages électriques à l'intérieur des réservoirs causés par la foudre.
- Nettoyage des réservoirs.
- Correction des défauts dans les ouvrages décelés par le chimiste cantonal.

Assainissements

Pour cette année 2024, 5 chantiers nous ont permis de remplacer un total de **570 mètres** de conduites principales. Les 40 % de ces remplacements ont été effectués par le SdE. Le chantier de la Rue du Ténor a intégralement été effectué par la Commune, en collaboration avec les TP et le SET, aucune entreprise externe n'a été mandatée.

Pour les chantiers de la Rue des Plânes et de la Rue du Collège, nous avons pu compter sur des entreprises de génie-civil locales et régionales qui nous ont fourni un travail de qualité.



Chantier du Ténor



Chantier Rue du Collège

Nouveau point d'injection aux Reussilles

Début décembre nous avons démarré les travaux de construction d'une chambre d'injection. Elle nous permettra d'alimenter Les Reussilles directement par le SEF en cas de soucis au niveau du réservoir des Fraises ou sur la conduite unique qui relie le réservoir à l'intersection de la gare. Cet ouvrage qui fait partie du PGA a été réalisé en 2 semaines et demie sans soucis majeur par une société locale. La mise en service a été entreprise début janvier 2025 par la société Hawle.



Vue extérieure



Vue intérieure

Statistiques des fuites sur 10 ans

Le SdE a établi une statistique des fuites sur l'ensemble du réseau pour les 10 dernières années. Il y a eu **412 fuites réparties sur 52 secteurs**. La partie la plus touchée est la Grand-Rue avec **72 fuites**.

Pour télécharger les statistiques, il suffit de scanner le code QR ci-dessous :



Pour donner une idée des frais, une seule fuite sur le réseau communal coûte en moyenne entre CHF 3'000.- et CHF 5'000.- (génie civil + matériel).

Au niveau de la route cantonale (Grand-Rue) c'est plutôt aux environs de CHF 10'000.-. Ces montants ne comprennent pas les heures de recherche et détection, ni les heures de travail du SdE.

Il faut aussi prendre en compte l'eau qui s'échappe dans la totalité du réseau en permanence. Une eau que l'on a traitée, pompée, analysée. C'est également pour ces raisons que le service s'équipe avec du matériel de pointe pour les localiser.

En finalité, une réparation de conduite est coûteuse et affaiblit le réseau. Seul un renouvellement régulier du réseau permet de faire des économies.

Formation 2024

Le SdE a participé aux cours de perfectionnement et aux journées techniques suivantes :

- 7 février Journée technique à Bulle, organisée par la DER (Distributeurs d'Eau Romands).
- 21 mars Journée d'information à Bienne sur le thème de la sécheresse mise sur pied par la SWGV (Association pour l'eau, le gaz et la chaleur).
- 11-12 /14-15 avril Cours de fontainier à Sursee. Plus de mille fontainiers de toute la Suisse se retrouvent chaque année. Les points essentiels qui ressortent régulièrement : **Protection et maintien des ressources et l'interconnexion des réseaux.**

Nouveau véhicule de service

Le 1^{er} mai, nous avons enfin reçu notre nouveau bus. Il a rapidement dû être équipé car la nuit du 2 au 3 mai une fuite l'a directement mis dans le bain. Nous sommes ravis du choix du modèle et de l'aménagement intérieur, il est très pratique et fonctionnel.



Portes ouvertes RES des Fraises

Le 20 avril, le SdE en collaboration avec son Conseiller municipal, a organisé une journée porte ouverte du nouveau réservoir des Fraises. Une centaine de personnes ont fait le déplacement malgré une météo capricieuse.



Principaux objectifs pour 2025

- Organiser un événement public en lien avec la journée mondiale de l'eau
- Mise à jour du PGA
- PGA - Elaboration du projet de réfection du réservoir de la " Printanière "
- Révision du règlement concernant l'alimentation en eau
- Réalisation du projet de réfection " La Paule " en collaboration avec le SET
- Pose d'une conduite principale de bouclage au Sud-Est de la nouvelle usine EMP
- Création d'un bouclage pour relier la Rue du Chalet (sous le PN CJ)
- Route cantonale - Remplacement de la conduite d'eau potable (3^{ème} étape)
- Route cantonale - Elaboration du projet de réfection des conduites entre la Rue de Champ-Fleuri et la Rue des Prés.

Les Collaborateurs techniques :



Stéphane Maire



Jean-Philippe Kläy

SERVICE DES EAUX USÉES

Tâches générales

- Surveillance générale du réseau d'évacuation des eaux (autorisations en matière de protection des eaux, facturation des émoluments, contrôle des raccordements, etc.)
- Inspections ponctuelles des canalisations par caméra
- Entretien des ouvrages (conduites, regards, couvercles, etc.)
- Campagne de réfection / remplacement de chambres, couvercles et grilles
- Interventions ponctuelles (canalisations bouchées, endommagées, etc.)
- Vidange d'environ 900 sacs de dépotoirs pour eaux de surface.

Travaux spécifiques réalisés en 2024

- Curage des canalisations : secteur " Sud-Est "
- Vidange sacs de dépotoirs (environ 900 grilles)
- Diverses réparations ponctuelles de collecteurs communaux
- Campagne pour remplacement couvercles et réfection chambres de visite Rouge-Terre
- Rue du Collège (synergie avec travaux routiers et eau potable)
- Grand-Rue 30 à 88 / Travaux OPC Lot 1 (travaux de réfection totale)

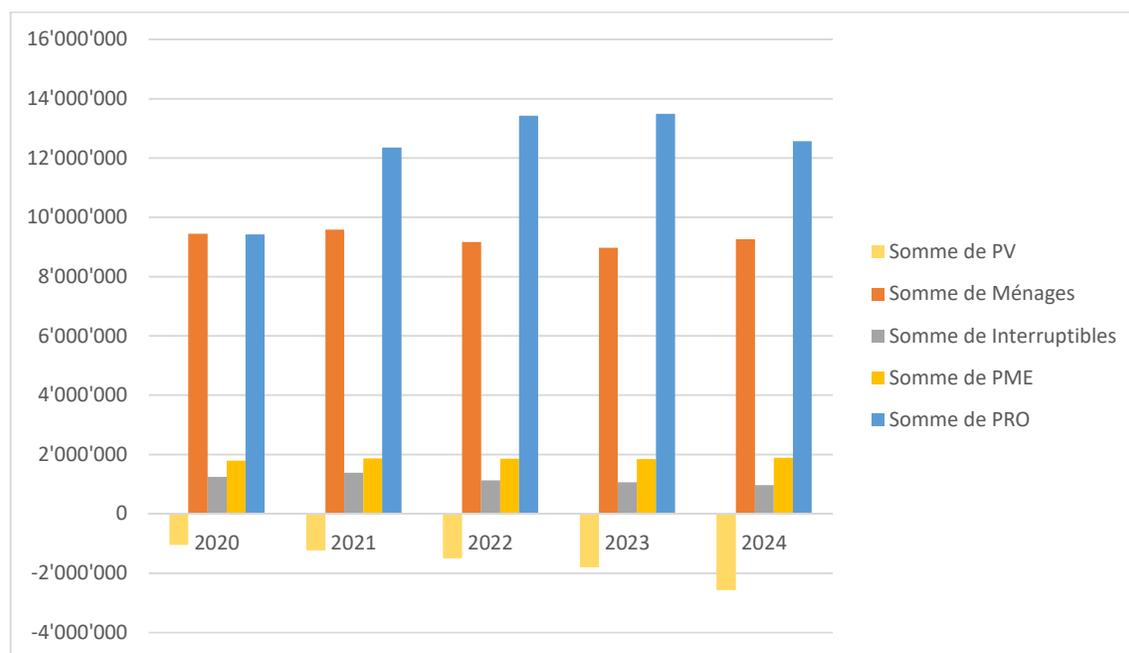
Principaux objets au programme 2025

- Curage des canalisations : secteur village à déterminer
- Vidange sacs de dépotoirs (environ 900 grilles)
- Campagne pour remplacement couvercles et réfection chambres de visite haut de la Grand-Rue
- Amélioration de l'évacuation des eaux de surfaces (nouveaux dépotoirs et raccordements ad hoc) secteur Combe des Arses
- Grand-Rue 77 à 88 / Travaux OPC Lot 3 (travaux de réfection totale)
- Réfection ponctuelles collecteur et nouveau collecteur de décharge
- Démantèlement et nouveau collecteur de raccordement STEP > SETE.
- Arrivée du remplaçant de M. Nicolas Rousseil.

SERVICE DE L'ÉLECTRICITÉ (SET)

En 2024, la consommation totale est une nouvelle fois légèrement en retrait par rapport à l'année précédente. La consommation totale de l'année est de 24,8 millions de kWh. Nous avons estimé une consommation 2024 supérieure (27 millions de kWh). Cette surestimation a été causée par l'augmentation exponentielle du nombre d'installations solaires et également un recul important de la consommation d'énergie des entreprises liée au ralentissement économique. L'augmentation du photovoltaïque a passablement chamboulé les prévisions. L'énergie refoulée en 2024 par les installations photovoltaïques à Tramelan est de 2.6 millions de kWh, soit 42 % de plus qu'en 2023. La production photovoltaïque a provoqué un refoulement annuel de 60'000 kWh sur le réseau amont. Ceci représente environ la consommation annuelle de 10 maisons familiales avec pompe à chaleur. Bien que nous soyons encore loin des objectifs fixés par la Confédération, nous remarquons que des efforts particuliers devront être entrepris pour favoriser l'autoconsommation. Avec notre offre de communautés d'autoconsommation virtuelles et, dès 2026, l'arrivée des communautés électriques locales (CEL), nous pourrons proposer une alternative à la réalisation de nouvelles centrales photovoltaïques. Nous espérons aussi que le développement technologique des batteries d'accumulation pourra rendre l'investissement intéressant pour nos producteurs locaux qui n'en possèdent pas encore.

Ci-dessous, un graphique représentant par catégorie de consommateurs, les consommations et productions :



Projets réalisés en 2024

- Le dossier de réfection du réseau électrique et d'eau potable dans le secteur " La Paule " a été préparé afin de le soumettre au scrutin populaire. Le peuple a accepté le projet le 22 septembre 2024. Sa réalisation débutera en 2025.
- L'installation photovoltaïque du Home est en service depuis le mois de mai 2024. L'installation, propriété du SET, répond à satisfaction aux besoins du Home qui autoconsomme la quasi-totalité de la production.
- La réalisation de la centrale photovoltaïque sur les toits de la piscine a été acceptée par le Conseil général. Le financement sera garanti par un prêt citoyen. En

quelques semaines, la somme nécessaire pour la réalisation de la centrale a pu être trouvée sous forme de promesse d'investissement.

- Participation active au projet Charte25. Tramelan se positionne en tant qu'offrant auprès des Communes de Nods et Lamboing pour reprendre le processus administratif de gestion du Service électrique de ces dernières. En d'autres termes, si le choix de ces Communes se tourne vers Tramelan (Saint-Imier est également "offrant"), nous aurons la tâche de réaliser le processus meter2cash (depuis l'introduction des relevés jusqu'à la facturation des clients finaux) pour elles.
- La mise en place du premier paquet de mesures liées à la nouvelle loi sur l'électricité nous a occupé en fin d'année et continuera à nous occuper en 2025. Par exemple le nouveau modèle de communauté d'autoconsommation virtuelle va pouvoir compléter notre offre de produits (voir ci-dessous).

Produits et prestations de service

Nous continuons à proposer des services à nos citoyens tel que les bornes de recharges, les communautés d'autoconsommation et, depuis peu, les communautés d'autoconsommation virtuelles. La CA virtuelle se distingue de la CA standard par le fait que deux bâtiments branchés sur la même armoire de distribution peuvent ensemble autoconsommer l'électricité photovoltaïque produite sur un ou même les deux bâtiments. Quelques producteurs photovoltaïques ont déjà montré un intérêt pour cette solution. Une première réalisation devrait sous peu voir le jour. Nous comptons actuellement quatorze communautés d'autoconsommation "Community" à Tramelan.

EXPLOITATION SET

Travaux liés au réseau de distribution et à la fourniture d'électricité

Le réseau de Tramelan comprend 2 niveaux de distribution soit 16'000 Volts (MT) et 400 Volts (BT) et est régulièrement entretenu.

Les tâches dévolues à ce service sont :

- L'entretien des réseaux de distribution moyenne tension et basse tension, aériens et souterrains
- Le renouvellement et l'extension des installations de distribution
- Le contrôle et le remplacement des systèmes de comptage selon les obligations légales
- La gestion du contrôle des installations électriques intérieures selon OIBT et ESTI
- L'entretien, le renouvellement et l'extension du réseau de l'éclairage public
- La gestion légale des producteurs indépendants, en particulier des énergies issues des installations photovoltaïques
- L'élaboration et l'établissement des prix du transport et de l'énergie selon les bases légales.

Travaux spécifiques réalisés en plus des tâches courantes en 2024

- Renouvellement du réseau d'éclairage public sur la partie nord de la Rue Combe-Aubert à la suite d'une panne
- Echange des dernier luminaires sodium de la Rue de la Malade et du Chemin du Genièvre (Village 100 % en LED hormis le chemin piéton au Sud de la gare qui sera abandonné avec la nouvelle gare)
- Echange de luminaires LED au centre du village et dans les zones sensibles, par des modèles pilotables afin de corriger les problèmes liés à l'extinction nocturne
- Mise en service de la plateforme de gestion du parc d'éclairage public 3^{ème} génération
- Echange de divers câbles de liaison basse tension et d'introduction dans le cadre du chantier de la Grand-Rue

- Echange des câbles et mâts d'éclairage public cantonal dans le cadre du chantier de la Grand-Rue
- Echange des câbles et mâts d'éclairage public dans le cadre du chantier de la Printanière
- Réfection de la distribution MT de la station transformatrice " Marché au Bétail " dans le cadre du chantier de la Printanière
- Mise en place d'une nouvelle station transformatrice " Printanière " tirage du câble d'alimentation MT entre cette station et la station " Marché au Bétail "
- Reprise du réseau BT de la Rue de la Printanière
- Réfection de la station transformatrice " Sulzer " dans le cadre du chantier de l'usine Précitrame SA à la Grand-Rue 6
- Echange d'un câble de liaison MT entre la station " Gare " et la station " Damas " à la suite d'une panne conséquente survenue le 24 février 2024, avec le concours du Service de l'eau potable et des Travaux publics
- Mise en place d'une nouvelle station transformatrice " Bavoux " tirage du câble d'alimentation MT entre cette station et la ligne du Saucy-Téléski
- Mise en provisoire des lignes BT aux Bavoux pour permettre le fonctionnement du téléski sans gêne lié à ce chantier
- Réalisation d'une campagne de mesures dans les stations transformatrices et les armoires de distribution pour l'élaboration d'une stratégie de renforcement et de protection du réseau basse tension lié à l'augmentation croissante des installations de production photovoltaïques
- Renforcement du secteur Ténor suite à la réalisation de plusieurs installations de production photovoltaïques
- Renforcement du secteur Ecureuils suite à la réalisation de plusieurs installations de production photovoltaïques
- Déplacement d'une armoire de distribution pour la réalisation du projet Gare 28 " Les Générations "
- Adaptation des stations transformatrices du village en vue du déploiement du Smart-Meter

Marchés de l'électricité - énergie

Depuis la mise en route des processus de libéralisation des marchés de l'électricité, les contraintes légales complexes liées au calcul du prix de l'acheminement et de l'énergie accroissent de façon importante le volume des tâches de gestion et d'administration du service.

La collaboration avec les Services de l'électricité de la région, réunis par une Charte et partenaires dans la société d'approvisionnement et de commerce de l'énergie qu'ils ont créé, SACEN SA, permet une gestion fiable et durable du secteur achat et vente d'énergie.

La mise en commun des volumes d'énergie et des ressources permettent à nos Services de l'électricité communaux, tout en gardant leur indépendance communale, de se profiler comme entité rentable et efficace dans le secteur d'énergie, toujours en pleine mutation.

Dans ce contexte, le Service de l'électricité (SET) participe activement à plusieurs ateliers, comités ou commissions de SACEN et de la Charte liés à la commercialisation de l'énergie ainsi qu'aux nouveaux défis engendrés par la mise en œuvre de la stratégie 2050 de la Confédération. Ces défis sont relevés par l'adhésion de la SACEN à INERA et SDEnergie. Ces entreprises fournissent l'expertise technique nécessaire pour le passage au Smart Metering et à l'offre de prestations de service spécifiques au domaine de l'électricité.

En 2024, les marchés à terme proposent des prix entre 7.5 et 10 ct/kWh sur les années 2025 à 2029. En 2024, le PRI prévu de 12.26 ct/kWh a explosé par rapport aux coûts de l'énergie d'ajustement et aux reventes effectuées à des prix bas (parfois négatifs). En conséquence le PRI effectif 2024 s'élève à 13.085 ct/kWh. Cette hausse du prix d'achat impact directement le résultat qui prévoyait des recettes supplémentaires nous permettant de lisser les prix de vente sur 2025/2026. Dans ces conditions, le lissage du prix de vente prévu initialement sur ces deux années devra passer par des prélèvements sur fonds ou ne pourra pas être assuré.

Objectifs 2025

- Le déploiement du Smart Metering prévu initialement dès mars 2024 a été retardé pour des raisons techniques. Nous pourrions si tout se passe comme prévu, débiter dès le second trimestre 2025
- Mise en service et exploitation de la centrale photovoltaïque communale sur le toit de la piscine dès mai 2025
- Préparation de la mise en œuvre du 2^{ème} paquet de mesures dites " Mantelerlass " de la Confédération
- Mise en service de la borne de recharge mobile à la Marelle de janvier à mai et de septembre à décembre et à la piscine de mai à septembre
- Reprise du réseau basse tension aux Bavoux
- Réfection de la distribution MT à la station " Collège " (les protections n'ayant pas fonctionnées lors de la panne du 24 février)
- Réfection et renforcement des secteurs Grillons et Primevères suite à la réalisation ou planification de plusieurs installations de production photovoltaïque
- En fonction des choix des Communes de Nods et Lamboing, un projet pourrait être lancé pour la migration des données de facturation de ces deux Communes dans le système de Tramelan (projet Charte25)
- Réalisation du renforcement dans le secteur de La Paule (deux nouvelles stations MT/BT et mise en souterrain de la ligne électrique).

STEP

(SUPPRESSION ET RACCORDEMENT AU SETE, SYNDICAT D'EPURATION DES EAUX DE TAVANNES ET ENVIRONS)

Exploitation

Les eaux rejetées dans la Trame sont conformes aux normes en vigueur.

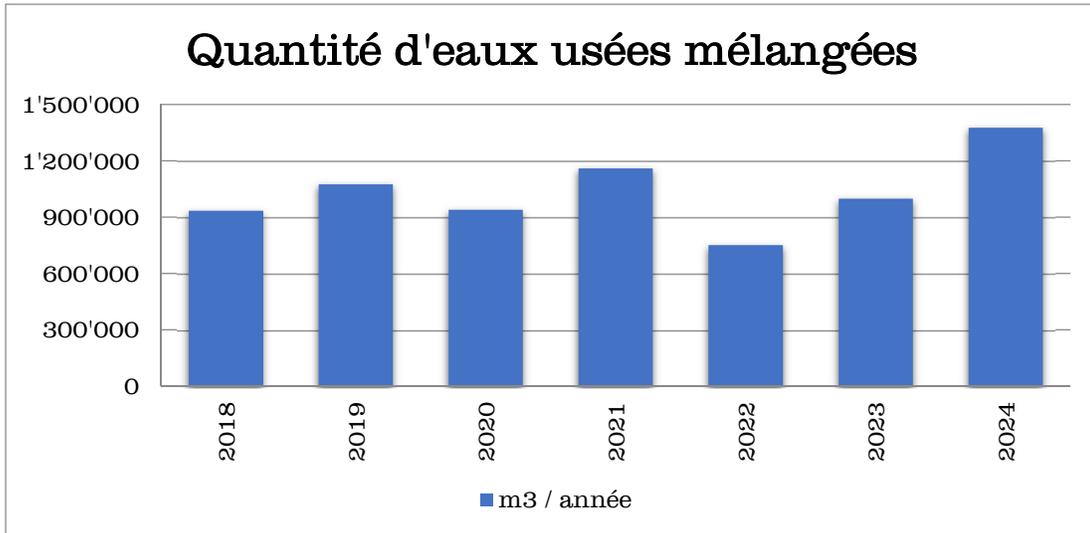
Dans l'ensemble le fonctionnement global a été assez bon et les rendements d'épuration ont été respectés.

Débit

Traitement de l'eau	2023		2024	
Débit traité en biologie	999'592	m ³	1'376'519	m ³
Moyenne journalière	2'739	m ³	3'771	m ³
Déchets de dégrillage	30	m ³	32	m ³
Sable	12	m ³	18	m ³

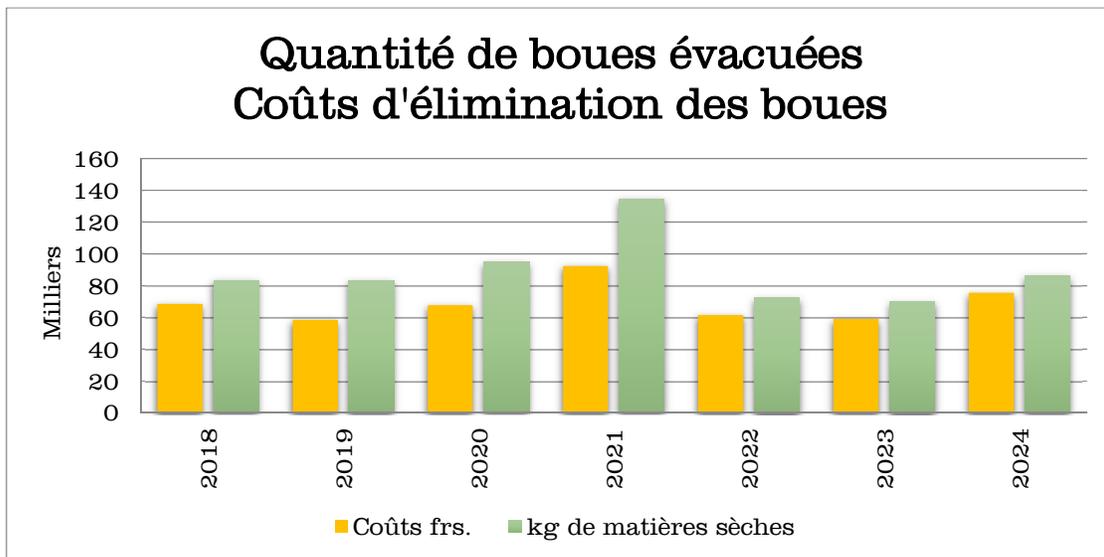
Une importante étape a été franchie l'été 2016 avec la séparation de la Trame sur le dernier tronçon du collecteur menant à la STEP. Les répercussions dû à cette amélioration et aux conditions météorologique sont visibles sur les chiffres d'exploitation. En fonction de la moyenne annuelle de la charge d'entrée et de la moyenne annuelle du débit, l'eau est composée de : 76 % d'eaux claires parasites

(ECP) (chiffre OED Tramelan 2014), ce taux à baisser significativement en 2017 à 38 %. Ce chiffre veut dire que 38 % de l'eau arrivant à la STEP ne devrait si trouver, c'est par exemple : les eaux de drainages, les eaux de toitures.



Traitement des boues

Traitement des boues	2023		2024	
	Boues fraîches	4'606	m³ à 3.40 % de MS	4'455
Boues incinérées	1'297	m³ à 5.37 % de MS	1'528	m³ à 5.74 % de MS



La déshydratation des boues digérées d'épuration est en commun avec les STEP de Court, Loveresse, Tramelan et de Bellelay. Les boues liquides 7 % MS* sont transportées jusqu'à Loveresse pour être déshydratées à 34 % MS¹, le but de la déshydratation est de sortir le maximum d'eau pour limiter le volume à transporter, par la suite elles sont transportées jusqu'à Bienne pour être incinérées. Il faut 90 voyages pour le transport des boues liquides de Tramelan à Loveresse, il faut 38

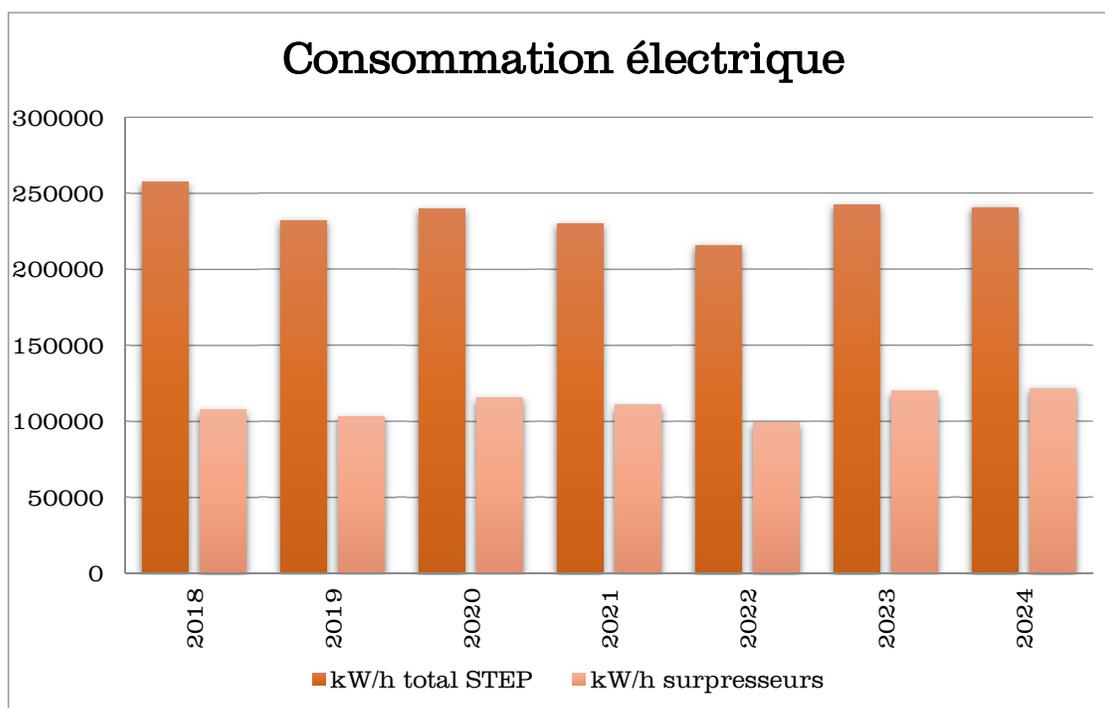
* MS : matières sèches

voyages pour le transport des boues déshydratées de toutes les STEP de Loveresse à Colombier (Vadec).

En 2021, il y a eu une augmentation de 64 % de boues en plus ce qui représente 53 tonnes de matières sèches en plus, ces chiffres sont liés à un grand chantier dont l'excavation s'est déroulée en 2021.

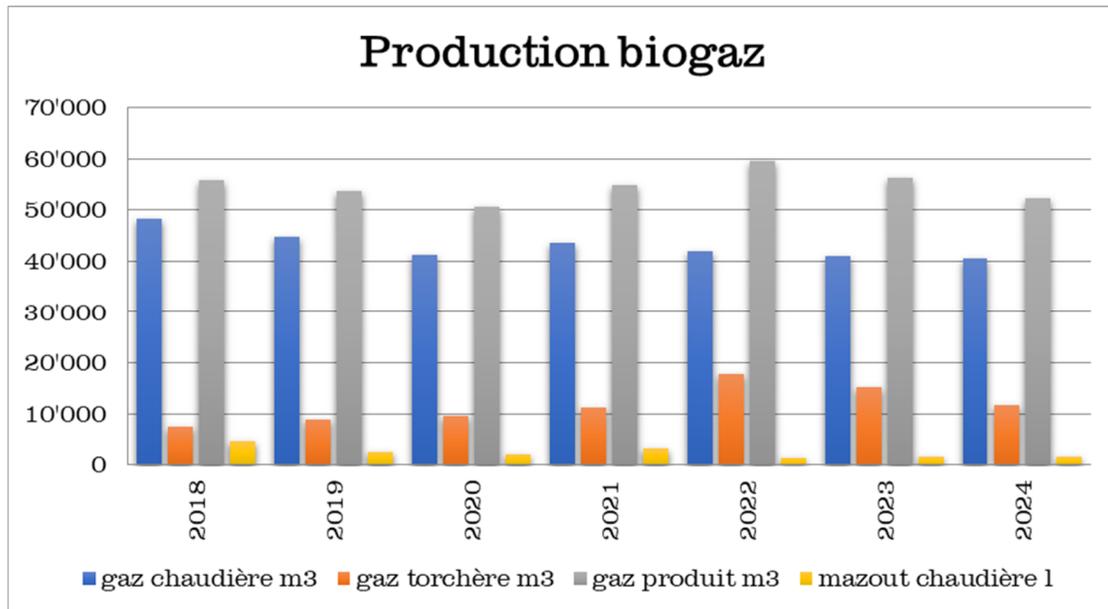
Énergie

Bilan énergétique	2023		2024	
Consommation électrique des surpresseurs	119'644	kWh	121'458	kWh
Consommation totale	242'282	kWh	240'833	kWh



L'apport d'oxygène dans les bassins biologiques (surpresseurs) est la principale consommation électrique de la STEP. Consommation électrique rapporté par habitant correspond à : 46 kWh/année.

Énergie thermique	2023		2024	
Production de biogaz	56'260	m ³	52'194	m ³
Consommation du biogaz à la chaudière	40'981	m ³	40'649	m ³
Combustion surplus de biogaz à la torchère	15'279	m ³	11'546	m ³
Consommation de mazout à la chaudière	1'454	litres	1'541	litres



La production du biogaz couvre 95 % des besoins en énergie thermique de la STEP (1'000 m3 de bio gaz = 600 l de mazout).

Le biogaz produit à la STEP est composé de : 60-70 % de méthane, 30-40 % de dioxyde de carbone, ~4 % d'azote, <1 % oxygène et des traces d'hydrogène sulfuré.

Analyses

Toutes les analyses ont été effectuées à partir d'échantillons prélevés sur 24 heures tous les 5 jours. Cela représente 73 analyses annuelles.

Demande chimique en oxygène - DCO	2023		2024	
Entrée STEP (eaux brutes)	285	mg/l	205	mg/l
Sortie STEP (norme fédérale 20 mg/l)	16	mg/l	12	mg/l
Rendement (norme fédérale 85 %)	92	%	93	%

Phosphore total - PTot	2023		2024	
Entrée STEP (eaux brutes)	4.18	mg/l	3.03	mg/l
Sortie STEP (norme cantonale 0.8 mg/l)	0.28	mg/l	0.30	mg/l
Rendement (norme fédérale 80 %)	90	%	87	%
Consommation de précipitant ClFe ₃ 14 %	40	t	47	t

Ammonium - NH ₄ -N	2023		2024	
Entrée STEP (eaux brutes)	20.43	mg/l	13.26	mg/l
Sortie STEP	0.11	mg/l	0.03	mg/l
Rendement	99	%	100	%

Nitrate NO ₃ -N	2023		2024	
Sortie STEP	19.84	mg/l	14.73	mg/l

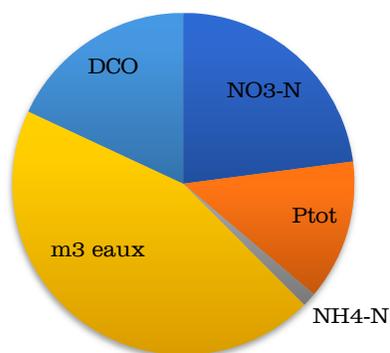
Azote nitreux NO ₂ -N	2023		2024	
Sortie STEP (norme fédérale 0.300 mg/l)	0.175	mg/l	0.057	mg/l

Redevance cantonale

La redevance cantonale est calculée avec la charge annuelle qui est rejetée dans le milieu récepteur.

Redevance cantonale	2023		2024	
Débit (Q _{TS})	14'390	CHF	29'230	CHF
Demande chimique en oxygène - DCO	5'320	CHF	6'590	CHF
Ammonium - NH ₄ -N	230	CHF	80	CHF
Nitrate NO ₃ -N	7'980	CHF	10'110	CHF
Phosphore total - PTot	5'190	CHF	7'410	CHF
Total	33'110	CHF	53'420	CHF

Répartition des coûts de la redevance cantonale



■ NO3-N ■ Ptot ■ NH4-N ■ m3 eaux ■ DCO

Principaux objets au programme 2025

- Maintenir l'installation le mieux que possible avant son démantèlement.
- Les modifications nécessaires pour le raccordement à la STEP de Loveresse ont été effectuées sur le site de Tramelan et à la STEP de Loveresse. Il reste encore les travaux de creusage pour la conduite qui devront débutés encore cette année. Le raccordement définitif ne devrait pas avoir lieu avant 2026.

Au nom du Dicastère Energies et Réseaux

Le Chef de dicastère :

Mathieu Chaignat

Le Responsable administratif :

Philippe Wastian

COMMISSION ÉNERGIES ET RÉSEAUX

Membres

M. Mathieu Chaignat, Président

Mme Quendresa Koçinaj Coçaj, PS, jusqu'au 20.06.2024

M. Vincent Bory, Groupe Débat

M. Jacques-Eric Favre, PS en remplacement de Mme Koçinaj Coçaj

M. Roland Guerne, PS

M. Amaury Habegger, PLR

M. Jean Charles Juillard, UDC

M. Elvis Lehmann, PLR

Secrétaire : Mme Nathalie Brossard

La commission Energies et Réseaux s'est réunie à 5 reprises en 2024.

Elle a principalement traité les dossiers suivants :

- La Paule, crédit pour la mise en souterrain de la ligne électrique et remplacement de la conduite d'eau potable
- Rue du Collège, crédit pour la réfection de la conduite d'eau potable et de l'évacuation des eaux.
- Budget 2025
- Charte25, présentation et préavis de la commission
- Piscine du Château, installation photovoltaïque sur les toits, projet participatif

Pour l'année 2025, les objectifs principaux de la commission sont :

- " La Paule ", suivi des étapes
- Budget 2026
- Proposition de nouveaux tarifs et taxes de l'eau potable
- Décisions concernant les mesures à prendre en adéquation avec le PGA
- Modification du règlement de l'eau potable

Au nom de la Commission Energies et Réseaux

Le Président :



Mathieu Chaignat

La Secrétaire :



Nathalie Brossard

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Mot du Conseil municipal

Pour diverses raisons largement indépendantes de la volonté des collaboratrices et collaborateurs du Dicastère du développement territorial, l'année 2024 a été tourmentée. Il convient cependant de souligner les efforts consentis par chacune et chacun, au sein de l'équipe des anciens STT, pour que la qualité des prestations assurées aux citoyennes et citoyens n'en souffre pas (trop). Que toutes et tous en soient ici chaleureusement remerciés. L'arrivée de Dora Maillat à la fin de l'été, puis celle, annoncée pour début 2025, de Camille Comisso, permettront d'assurer les suppléances en cas d'absences prolongées. A noter que, en fonction des compétences apportées par Mme Comisso, l'environnement a été attribué au dicastère du Développement territorial et non plus à celui des Domaines publics comme c'était le cas jusqu'à présent.

Il convient également de noter l'extrême lenteur de certains services fédéraux ou cantonaux dans l'examen de différents dossiers importants qui leurs sont soumis. En ce qui concerne le PQ " Fin des Lovières " la fin de l'examen préalable nous a été promise pour l'été 2025. Cet objet sera ensuite, conformément à la volonté du Conseil municipal, soumis au Conseil général. Par ailleurs, nous sommes toujours dans l'attente de l'approbation, par l'Office fédéral des Transports, du projet de réaménagement et de mise aux normes de la gare de Tramelan. Et on ne dira rien du parc éolien de la Montagne de Tramelan...

Parmi les bonnes nouvelles, on relèvera la revalorisation de la Traverse du Droit en collaboration avec le Parc Chasseral, ainsi que le baptême de deux nouvelles traverses (Péquié et Montotez). Rappelons que ces traverses répondent à divers objectifs transversaux : promotion de la mobilité douce, sécurisation des cheminements scolaires, mise en exergue d'un élément de typicité de l'urbanisme tramelot, promotion de la biodiversité, création d'espaces de rencontres... tous objectifs visant d'abord à améliorer la qualité de vie dans notre cité. Ce n'est d'ailleurs pas sans une certaine fierté que nous avons noté l'intérêt manifeste pour ce projet des participant-e-s aux Rencontres suisses du paysage.

Quant à l'étang de La Marnière, il a retrouvé le niveau d'eau qui doit être le sien. Les travaux d'étanchéité qui ont été réalisés devraient en assurer la pérennité pour longtemps, tandis que les berges ont été revitalisées grâce aux importants efforts consentis par la société de pêche.

En matière de mobilité, l'objectif demeure de favoriser un certain transfert modal. A ce titre, de nombreux entretiens ont eu lieu : avec l'OPC et la Commune de Tavannes concernant la réalisation d'une piste cyclable entre nos localités, avec d'autres Communes également concernées par le trafic pendulaire, dont celles de la Communauté de Communes du Plateau de Maïche, ou encore avec celle de Saignelégier pour envisager diverses mesures pour inciter touristes et autochtones à privilégier la mobilité douce pour se rendre à l'étang de la Gruère, le transfert modal étant l'un des objectifs du Plan spécial élaboré par le canton du Jura.

Enfin, un autre projet d'envergure a donné lieu à de premiers échanges, soit la réfection de la Grand-Rue entre le Pont de la Formation et la Place du Marché. D'entente avec l'Office des Ponts et Chaussées, la Commune entend profiter de ces travaux pour rendre le centre de notre cité plus convivial, plus sûr, plus attractif, et ce dans le cadre d'une démarche que nous voulons largement participative.

Délégations

Conférence régionale des transports Jura bernois - Bienne - Seeland (CRT 1)

En 2024, la CRT 1 a notamment traité des affaires suivantes :

Schéma d'offre régional 2027-2030

Tous les quatre ans, la CRT 1 élabore, sur mandat du canton, le schéma d'offre régional (SOR) pour les transports publics du Seeland, du Jura bernois et de Bienne. Elle examine les offres actuelles en train et en bus et propose des améliorations. L'objectif est d'accroître l'attrait de l'offre TP et d'inciter les utilisateurs à passer des transports individuels motorisés aux transports publics.

La CRT 1 a élaboré son projet durant les années 2023 et 2024. Celui-ci a ensuite été soumis en consultation durant l'automne 2024. Sur la base des remarques et propositions qui lui sont parvenues, la CRT adaptera son projet dont la version finale sera validée par l'Assemblée générale 2025. Il sera ensuite soumis au Grand Conseil au printemps 2026.

Concernant notre cité, on relèvera la proposition d'étendre en semaine la cadence semi-horaire, ce qui répond à un objectif du Conseil municipal. Cette proposition bénéficie d'un degré de priorisation 2.

Compte tenu cependant des économies fort malvenues voulues tant par la Confédération que le canton en matière de transports publics régionaux, on ne se fera pas trop d'illusions sur le traitement de cette proposition par le Grand Conseil, ce d'autant plus que les chiffres relatifs à la fréquentation de cette ligne ne sont pas très bons - faute aussi à la mauvaise qualité des prestations fournies par les CFF sur la ligne Tavannes - Bienne.

A noter encore que la CRT 1 lancera en 2026 une étude portant sur le trafic par bus dans la région de Tramelan.

Autres dossiers

Si le SOR 2027 - 2030 a constitué le plat de résistance de la CRT 1 au cours de l'année 2024, d'autres dossiers importants ont retenu son attention :

- La liaison Moutier - Souboz qui sera en principe prolongée jusqu'à Bellelay
- La liaison éventuelle entre Saint-Imier et le Val-de-Ruz
- Le trafic de bus dans la région de Cerlier/Entre-deux-lacs
- La fermeture de la gare de Gléresse
- Le concept TP 2035 de l'agglomération biennoise

La CRT 1 s'est également régulièrement faite l'interprète du grave mécontentement des usagers quant aux prestations des CFF sur les lignes 225 et 226 (nombreux retards et suppressions de trains, mauvaise information à la clientèle, lenteurs dans l'entretien et le réaménagement des infrastructures, mauvaise qualité du matériel roulant, sentiments d'insécurité tant dans les trains que dans les gares).

Ceci expliquant sans doute en partie cela, la part modale des transports publics dans le Jura bernois demeure très basse, même en comparaison des autres régions périphériques du Canton de Berne. Tant la CRT 1 que Jb.B entendent prendre des mesures plus volontaristes afin de favoriser le transfert modal, d'entente aussi avec les principales entreprises de la région.

L'assemblée des délégués s'est quant à elle tenue à Sonceboz le 3 juillet 2024.

Association Centre-Jura

L'Association Centre-Jura, qui regroupe, rappelons-le, les Communes des Montagnes neuchâteloises et du Haut-Erguël bernois, a tenu son assemblée générale 2024 à Saint-Imier. Ces assises ont été suivies d'un exposé passionnant, émouvant même, de Sylviane Messerli, directrice de la Fondation Mémoires d'Ici, consacré à l'émigration vers les Amériques.

Durant l'année écoulée, Centre-Jura a notamment accompagné l'organisation de la biennale du Patrimoine horloger qui s'est tenue à l'automne dans les villes de La Chaux-de-Fonds, du Locle et, pour la première fois, de Saint-Imier.

Centre-Jura est elle aussi revenue sur la mauvaise qualité des prestations proposées par les CFF sur la ligne La Chaux-de-Fonds - Bienne. Dans l'optique de la réalisation de la nouvelle ligne entre La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel, cet axe devra sans doute se réinventer s'il entend subsister.

Au comité, en raison d'une nouvelle répartition des tâches au sein des autorités de la Ville de La Chaux-de-Fonds, Ilinka Guyot a remplacé son collègue Théo Huguenin-Elie.

Centre-Jura, financée par les Communes-membres à hauteur de CHF 0.30 par habitant, a réalisé en 2024 un modeste bénéfice de CHF 1'776.40. A noter que Centre-Jura dispose d'un fonds " Etudes et projets " doté de quelque CHF 30'000.- par le biais duquel elle a soutenu la Biennale du patrimoine horloger. D'autres projets pourraient également bénéficier d'un tel soutien... Quid habet aures audiendi...

SA des Autos-Transports Tramelan-Saignelégier-Pommerats-Goumois (TSPG)

Dernière mention de la défunte TSPG dans un rapport de gestion. La société a en effet été liquidée et ses actifs répartis entre les deux Communes actionnaires, à savoir Saignelégier pour 2/3 et Tramelan pour le tiers restant, ce qui représente tout de même quelque CHF 176'000.-. Il convient ici d'adresser de chaleureux remerciements à M. Etienne Gigon, directeur durant de fort nombreuses années, pour la qualité de son immense travail.

A l'heure où différents partenaires réfléchissent à une densification de l'offre entre Saignelégier et Tramelan avec l'objectif de favoriser la mobilité douce en direction notamment de l'étang de la Gruère, peut-être regrettera-t-on la présence d'un

partenaire proche comme l'était TSPG.... Plus proche en tout cas que Car postal à qui l'Etat jurassien a attribué l'exploitation de l'ensemble du réseau cantonal.

Association du Noctambus jurassien

Depuis que le trafic de nuit est traité sur pied d'égalité avec le trafic de jour et financé selon les mêmes principes, et que les Communes sont déchargées de l'essentiel de son financement, l'Association Noctambus se concentre sur des actions promotionnelles et veiller à la qualité de l'offre notamment lors des grosses manifestations que sont le Chant-du-Gros, le Marché-Concours ou les carnivals. Elle propose en outre des offres spéciales aux Communes, associations, voire entreprises qui organisent des manifestations nocturnes, toujours avec la volonté de proposer aux fêtards un retour en toute sécurité.

Cette offre est peu utilisée par les associations des Communes bernoises. Les comptes 2024 bouclent avec un léger déficit d'exploitation de CHF 1'279.60 après prélèvement d'un montant de CHF 4650.- sur la provision pour courses spéciales.

L'assemblée générale s'est tenue en novembre 2024 à Moutier.

Centre Nature Les Cerlatez

La Fondation Les Cerlatez exerce ses tâches de base au travers de l'équipe scientifique du Parc du Doubs dont elle constitue désormais une unité sous le nom de Centre Nature Les Cerlatez. Elle évite ainsi un doublon dans un espace géographique réduit et une dispersion des fonds publics. Un représentant de la Fondation est membre du conseil élargi du Parc du Doubs et participe aux séances de coordination. Inversement, le Directeur du PNRD participe en tant qu'invité au conseil de Fondation.

Le CN travaille depuis de nombreuses années à la mise en valeur des tourbières, marais et autres milieux humides. Dirigé avec dynamisme par Mme Delphine Devenoge, il a proposé durant tout l'été une offre attractive en matière de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et au développement durable. On se plaira à relever que celle-ci a rencontré un excellent accueil auprès d'un public toujours plus large.

Le Centre Nature est également chargé de l'entretien du site de la Gruère, organise diverses expositions thématiques et apporte son soutien à divers travaux scientifiques. Son avenir dans le cadre du Plan spécial de la Gruère élaboré par le canton du Jura, qui prévoit le déménagement du Centre Nature à La Theurre, a figuré au centre des discussions du Conseil de fondation.

Mme Devenoge ayant fait part de sa démission en fin d'année, c'est Mme Laure Chaignat, de Saignelégier, qui a été désignée pour lui succéder. Nul doute que cette Docteur en minéralogie saura apporter beaucoup tant à la promotion du site de la Gruère qu'à l'animation du Centre Nature.

Espace Découverte Energie

Dirigée avec dynamisme par Moussia de Wattwil, Espace Découverte Energie (EDE) est une association regroupant neuf Communes de Grand Chasseral et des sociétés actives dans le domaine de l'énergie et du tourisme. Elle est un centre de compétence

cantonale qui a pour but la promotion et le développement des énergies renouvelables, l'information à tout public de la thématique de l'énergie.

En 2024, EDE a fourni un important travail d'information en faveur de l'extension du Parc solaire de Mont-Soleil (projet Solarexpress) finalement approuvé en votation populaire par le corps électoral imérien.

L'édition 2024 de l'Ecole internationale d'été s'est en outre tenue au début de l'été à Mont-Soleil. Fruit d'une collaboration entre divers instituts universitaires de France, du Canada et de Suisse, elle permet à des étudiants d'horizons divers de se pencher sur les défis de la transition énergétique. Cette année, l'accent a été mis sur le rôle de l'entrepreneuriat dans le développement local des énergies renouvelables.

Jura bernois Bienne (Jb.B)

Au cours de l'année écoulée, la commission Aménagement du territoire (AT) de l'Association Jb.B a notamment validé le projet de CRTU 2025, à propos de laquelle communes, associations et particuliers ont été invités à se prononcer en 2024, et dont plusieurs dispositions concernent directement notre cité (PDE, pôle d'habitat prioritaire, financement commun d'infrastructures d'importance régionale). Jb.B, en collaboration avec la CRT 1, a par ailleurs entrepris une démarche visant à fédérer les énergies dans le but de promouvoir les Transports publics dans le Jura bernois et d'obtenir enfin une véritable amélioration des prestations.

Conseil consultatif du Parc Chasseral

En préambule, on rappellera que le Parc Chasseral a organisé les 5 et 6 septembre 2024, à Tramelan, les Journées suisses du Paysage, qui ont sans nul doute constitué un temps fort de l'actualité régionale. Ces journées ont en effet rencontré un franc succès, malgré une météo bien maussade. En plus des nombreux exposés et conférences portant sur les défis paysagers dans un pays toujours plus densément peuplé et confronté au réchauffement climatique, de nombreuses excursions ont été proposées aux participants en provenance de toute la Suisse, qui ont été autant d'occasions de démontrer que des cités de taille relativement modeste pouvaient elles aussi réaliser des projets originaux et matière d'urbanisme et de protections des sites. C'est ainsi que notre région a pu mettre en évidence la richesse souvent méconnue de son patrimoine et Tramelan son projet " Traverses " de revalorisation d'un élément de typicité urbanistique.

Pour le surplus, le Conseil consultatif s'est réuni au printemps 2024 pour se pencher notamment sur la lutte contre la pollution lumineuse, avec présentation du projet-pilote de l'OPC. La séance d'automne a été annulée et remplacée, en quelque sorte, par une soirée-bilan relative aux Journées du Paysage. L'Assemblée générale s'est quant à elle tenue à Nods en juin.

Le Parc Chasseral a réalisé en 2024 un bénéfice de CHF 21'847.- pour des dépenses se montant à plus de 3 millions de francs.

Christophe Gagnebin

RAPPORT DU DICASTÈRE

SERVICE DES CONSTRUCTIONS

En 2024, 46 demandes de permis de construire ont été déposées (49 en 2023, 67 en 2022). Parmi celles-ci 8 étaient de la compétence de la Préfecture. Au 31.12.2024, 17 demandes étaient encore en cours de procédure. Des 40 permis de construire qui ont été délivrés en 2024, 5 ont été octroyés par la Préfecture. De ces 40 permis de construire, 15 demandes avaient été déposées en 2023 ou antérieurement. Ces 40 permis de construire octroyés sont constitués de 25 permis ordinaires et 15 petits permis de construire.

A l'instar de 2023, il est constaté que la gestion informatique de l'ensemble des nouvelles plateformes internes et externes implique des ressources relativement importantes, notamment en regard du caractère de plus en plus formel que revêtent toutes les procédures en matière de permis de construire. Force est de constater que les autorités compétentes en matière d'instruction des procédures (Communes, Préfectures, etc.) doivent " endosser " des tâches administratives telles que des rappels accrus auprès des offices externes consultés, etc. Bien que la plateforme eBau soit, à juste titre considérée comme fonctionnelle et améliorée périodiquement, des effets " collatéraux " sont à déplorer, notamment la perte d'un certain contact direct, parfois bien préférable à des allers-retours " numériques " impliquant de multiples opérations en y perdant au passage de la proximité et un suivi efficient. En découlent des effets indésirables telles que la durée des procédures qui s'est globalement prolongée ainsi qu'une certaine perte de maîtrise au niveau de plusieurs des acteurs concernés, en particulier l'application de moins en moins pragmatique quant aux réalités effectives des situations locales spécifiques. Une certaine marge de manœuvre " pragmatique " et de bon sens semble s'étioler.

Malgré ça, il semble que la plateforme eBau s'améliore et que de plus en plus de d'étapes peuvent se faire directement sur cette plateforme. Cela permet aussi d'améliorer le suivi des dossiers, en plus de notre propre base Access, et de faciliter certaines procédures à l'interne de la Commune.

Pour l'année 2025, les objectifs du Service des constructions sont :

- Poursuite et initiations des très nombreuses procédures en matière d'aménagement du territoire compte tenu des enjeux en présence et des toujours plus vétilleuses lois, ordonnances, dispositions, directives et jurisprudence qui s'accroissent significativement.
- Poursuite de l'optimisation de la structure du service compte tenu de la récente réorganisation des dicastères communaux.
- Collaboration active avec le Service de Police administrative pour les questions touchant principalement à la Police des constructions.
- Passage des dossiers papier aux dossiers numériques au maximum, toujours dans ce que nous permet les règles d'archivage et les règles concernant les permis de construire.

ENVIRONNEMENT

Le volet " Environnement " ne fait pas l'objet à proprement parlé d'un service communal. Compte tenu de la voilure communale, respectivement de ses ressources, la partie " opérationnelle " est notamment assurée par le secrétariat de la commission Environnement.

Nous pouvons toutefois compter sur un appui et conseils externes tant de professionnels que d'associations diverses, ou encore, d'organisme comme le Parc régional Chasseral.

Malgré la taille du village et de ses moyens budgétaires, la vision politique s'inscrit concrètement dans une volonté de promouvoir et préserver la biodiversité en regard des axes du développement durable.

Pour 2024, les mesures et projets traités principaux sont décrits ci-après.

Projet " Les Traverses de Tramelan "

Pour mémoire, il s'agit d'un projet multidisciplinaire sur une période de 4 ans visant la mise en valeur d'une typicité urbanistique tramelote ; le réseau et maillage des nombreux cheminements, majoritairement piétonnier, au travers de la cité et en particulier sur un axe " *Nord-Sud* ".

Avec un accompagnement significatif du Parc régional Chasseral, ce projet s'articule autour de plusieurs axes et objectifs comme entre autres :

- Mobilité douce / Sécurité des cheminements écoliers
- Pérennisation des cheminements (assise foncière)
- Nouvelles nominations officielles (référence toponymique)
- Valorisation
- Développement d'espace de biodiversité / Nature en ville.

En collaboration avec le groupe de pilotage, le groupe de suivi, le Parc régional Chasseral et la Commune, plusieurs sites d'intervention ont été identifiés et appréciés. Les travaux à la Traverses du Droit ont été réalisés (amélioration de la perméabilité du sol avec la mise en œuvre de pavé filtrant et création d'un îlot de verdure).

Quatre personnes ont profité des conseils en biodiversité, dont deux personnes qui ont réalisé des mesures. À la Traverses du Droit, Monsieur Meyrat a planté une haie indigène et installé des nichoirs. Dans le jardin ICOMOS, Madame Rabold a également planté des nichoirs.

D'un point de vue financier, le budget final est de CHF 99'697.- dépensés au lieu des CHF 83'500.- prévus. Le Parc Chasseral et les propriétaires privés ont permis de compenser ce dépassé.

Etang de La Marnière

Outre l'activité de pêche menée par la société locale, l'étang de La Marnière constitue un écrin de verdure notable de la localité situé dans un secteur protégé inscrit à l'inventaire fédéral de reproductions des batraciens.

Le site est propriété de la Commune.



En juillet 2024, l'Etang de la Marnière avait retrouvé son niveau d'eau normal grâce à l'intervention d'un sourcier qui a pu identifier une fuite au niveau des conduites. Les travaux effectués en 2023 n'étaient donc pas des travaux perdus.

A noter encore que le 7 juin 2025 se déroulera la kermesse de l'Etang de la Marnière, offrant ainsi l'opportunité de mettre en valeur ce lieu public et de remercier la Société de pêche pour son engagement passé et actuel en faveur de la biodiversité et de l'entretien de l'étang.

" Fin des Lovières " / Création d'une nouvelle haie diversifiée et structurée

Cette réalisation communale s'inscrit dans le cadre d'un concours lancé à l'occasion du 40^{ème} anniversaire de la section *Pro Natura Jura bernois*.

Bénéficiant du 1^{er} prix du concours précité et complété par divers soutiens financiers, ainsi que des finances budgétaires communales, la haie a été réalisée en deux temps entre l'automne 2022 et le printemps 2023.

Aujourd'hui, la haie a pleinement sa fonction, notamment les campagnols ont trouvé leur coin tranquille. La mauvaise nouvelle pour la Commune est que les campagnols se plaisent dans la haie et mangent plusieurs plants, dont l'activité a été favorisée par une végétation herbacée dense et partiellement couchée. Après avoir informé la Commune des dégâts constatés en 2024, cette dernière a mandaté Creajardin pour une intervention d'urgence réalisée au début du mois de février. Deux autres fauches de dégagement ont été effectuées au début du mois de juillet et dans le courant de l'automne 2024. Ces interventions sont nécessaires pour limiter les pertes et rendre possible le développement d'une haie répondant aux attentes de la Commune et des autres financeurs.

Un des objectifs de 2025 est de décider comment continuer avec la gestion de la haie. Creajardin a un contrat avec la Commune pour l'entretien de la haie, mais il manquerait un suivi pour éviter la prolifération des campagnols en décidant selon les situations s'il y a lieu de faucher ou de mettre en place un piégeage ciblé contre les campagnols.

En quelques chiffres...

Longueur : 300 mètres

Arbuste : 600 pces

Arbre baliveau : 3 pces

Arbre haute tige : 4 pces

Murgiers : 3 tas



Perspectives 2025

Les projets et thématiques suivantes sont notamment au programme de 2025 :

- Reprendre la Fiche " Jardins malins " : impression et diffusion
- Les *Traverses* : inauguration de la Traversée du Droit le 10 mai, travaux sur la Traversée Batanvaux.
- Etang de la Marnière : Kermesse de la Marnière le 7 juin
- " Haie des Lovières " : décider comment continuer avec l'entretien et le suivi de la haie.

Au nom du dicastère du Développement Territorial

Le Chef de dicastère :

Le Responsable administratif :

Christophe Gagnebin

François Comina

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Membres :

M. Christophe Gagnebin, Président
Mme Manila Monti
Mme Quendresa Koçinaj Coçaj (démission au 20.06.2024)
Mme Liridona Zenelaj Bujari
M. Ismaël Favre
M. Richard Juillard
M. Elvis Lehmann
M. François Rüfli

Secrétaire : M. François Comina-Responsable adm. " Développement territorial "

La commission a siégé 3 fois en 2024.

Elle a principalement thématiqué les dossiers suivants :

- " Zone 30 km/h " : discussion et prise de position à l'intention du Conseil municipal, finalisation du dossier
- Révision du plan de quartier " Fin des Lovières " : projet de modification du PQ, préavis envoyé au Conseil municipal pour suite de procédure
- MOMODU : présentation du Parc Chasseral
- Revitalisation du Centre de la localité
- Projet de réaménagement de la gare CJ de Tramelan
- PAL
- P3D " Plan directeur de développement durable "
- Transports publics : SOR 27-30
- Parc éolien : suivi des étapes relatives aux décisions du Tribunal Fédéral

Pour l'année 2025, les objectifs et dossiers à traiter sont notamment :

- Poursuite de la procédure " Zone 30 km/h "
- Envoi à l'OACOT du dossier PQ " Crêt-Georges Ouest "
- Réflexion sur le réaménagement de la Place de la gare
- Poursuite de la modification du plan de quartier " Fin des Lovières " : modifications selon retour de l'OACOT
- Poursuite de la dernière étape de révision du PAL, 3^{ème} phase " Zones d'activités " (ZA)
- Poursuite de la suppression du plan de quartier " Les Deutes "
- Poursuite du projet " Les Traverses "
- Réaménagement de la Grand-Rue, secteur du Centre du village

Au nom de la Commission du Développement Territorial

Le Président :



Christophe Gagnebin

Le Secrétaire :



François Comina

COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT

Membres :

M. Christophe Gagnebin, Président
M. Blaise Bernard
M. Jacques-Éric Favre
M. Werner Liechti
M. Cédric Mercier
M. François Rüfli
M. Hasler Julien

Secrétaire : M. Nicolas Rousseil

La commission a siégé 4 fois en 2024.

Elle a principalement thématiqué les dossiers suivants :

- Biodiversité - Mesures de promotion
- Zones humides, étangs et mares
- Projet " Les Traverses "
- Etang de la Marnière
- Secteur Fin des Lovières / Modification Plan de quartier
- Postulat " Service nature en ville "

Pour l'année 2025, les objectifs et dossiers à traiter sont notamment :

- Fiche " Jardins malins " - Impression et diffusion
- Projet " Les Traverses "
- Haie des Lovières / Derrière Seppoix : entretien
- Plan spécial de la Gruère
- Murs en pierres sèches des Deutes Est

Au nom de la Commission Environnement

Le Président :



Christophe Gagnebin

DOMAINES PUBLICS

Mot du Conseil municipal

Durant l'année 2024, j'ai eu l'honneur de célébrer le 90^{ème} anniversaire de neuf habitants.

Le dicastère des Domaines publics est constitué de trois commissions, c'est-à-dire l'Agriculture et forêts, les routes, et le cimetière. Le groupe inter dicastères a continué de se rencontrer régulièrement, ce qui est bénéfique pour la coordination de différents travaux.

Les commissions se sont réunies autant de fois que nécessaire pour le bon traitement des affaires courantes afin d'assurer le bon fonctionnement de la commune.

La commission du cimetière a accueilli Mme Stéphanie Sommer comme nouveau membre.

Il y a eu des changements dans le personnel, M. Jean-René Perrin est arrivé à la retraite et M. Nicola Scarpantoni a rejoint l'équipe.

En plus du Conseil municipal, je suis membre du conseil d'administration de la société Valforêt SA et membre du comité de Parc Chasseral.

Pierre Sommer

RAPPORT DU DICASTÈRE - DOMAINES PUBLICS

TRAVAUX PUBLICS (6150)

Ressources

Le Service de la voirie est composé de 575 % de poste (tâche 6150) dont 75 % pour le travail administratif transversal au volet " Routes ".

L'équipe dispose d'un chef d'équipe, ainsi que de son suppléant.

A relever qu'un employé des Travaux Publics est attribué à 100 % à la tâche 7201 - Eaux usées.

En 2024, un nouvel employé a été engagé à un poste à 100 %.

Le service dispose d'un important parc de machines et véhicules nécessaires à l'accomplissement des tâches de voirie et également pour des prestations interservices (soumis à facturation interne).

En 2024, le remplacement de la balayeuse a été rejeté par le Conseil général.

Tâches générales

Le service de la voirie est notamment en charge des prestations suivantes :

- Entretien bâtiments :
 - Rue de la Trame 13 (y compris secteur déchetterie)
 - Dépôt Rue des Plânes 24
- Nettoyage de l'espace public (avec balayeuse et manuellement)

- Elagage des arbres et ramassage des feuilles
- Fauchage des bords de routes et places publiques
- Désherbage écologique avec machine à vapeur et eau chaude
- Entretien des surfaces vertes de la zone bâtie (fauche raisonnée)
- Marquage et signalisation routière
- Entretien outillage, machines et véhicules
- Suivi et entretien des Bovi-stop (*Financement : 50 / 50 " Routes - Agriculture "*)
- Entretien des grilles et rigoles sur chemins hors zone à bâtir
- Nettoyage des WC publics
- Nettoyage des fontaines publiques
- Décoration des rues (oriflammes, drapeaux, etc.) et installations pour diverses manifestations (1^{er} août, Fête de Tramelan, etc.)

Service hivernal

Le déneigement du réseau routier et piétonnier communal est assuré par le service de la voirie et comporte les prestations suivantes :

- Organisation et surveillance
- 19 semaines d'astreinte au service de piquet
- Chasse-neige et fraisage
- Evacuation ponctuelle de la neige
- Salage
- Jalonnage des routes et chemins
- Entretien du matériel et véhicules

Le service hivernal implique également l'engagement de 10 entreprises privées.

L'année 2024 en quelques chiffres ;
(2 hivers partiels)

- Environ 2'500 jalons à mettre en place et à déposer...
- Environ 70 km de routes et chemins
- 105 to de sel (main et machine)
- 21 to de magnésium (machine)
- 25 jours de déneigement (salage en sus)



ROUTES (6150)

Ressources

Le volet " Routes " s'appuie sur 75 % de poste administratif partiellement transversale avec le service des Travaux publics, ainsi que l'implication opérationnelle notable et selon cahier des tâches de l'équipe de la voirie.

A noter que la partie signalisation routière est placée sous la responsabilité de l'Inspectorat de Police administrative. La partie opérationnelle et mise en œuvre est confiée à l'équipe des Travaux publics.

Prestations et réalisations

En 2024, le réseau routier et chemins communaux a fait l'objet des interventions principales suivantes :

- Réfection de la place de la Déchèterie :
Réfection de la superstructure (coffre et revêtement) sur toute la surface. Une nouvelle signalisation a été posé et un marquage au sol a été effectué.
- Fermeture totale du périmètre en clôture grillagée
- Mise en place d'une nouvelle signalétique
- Amélioration et sécurisation de l'accès des véhicules privés



- Réfection du trottoir à la Chautenatte :
Réfection de la superstructure (coffre et revêtement) sur une longueur d'environ 77 mètres.



- Réfection Rue du Ténor :
En collaboration avec le SdE et le SET, le Travaux publics se sont occupé des creusages de la fouille de la réfection du coffre et de la pose du revêtement.



- Chemin du cimetière :
Réfection du revêtement sur une longueur de 10 m. et pose de pavés sur une longueur de 20 m.



En outre, les prestations suivantes sont également du ressort des " Routes " par les Travaux publics en coordination avec l'administratif :

- Réfections ponctuelles avec enrobé bitumineux
- Remise en état ponctuelles des chemins groisés
- Reflachages
- Réfections ponctuelles de bordures et pavés
- Surveillance des travaux de fouilles dans la voie publique

Au total dans ces diverses tâches et interventions, la voirie a posé 188 to d'enrobé.

Perspectives 2024

Les projets principaux pour 2025 peuvent être évoqués comme suit :

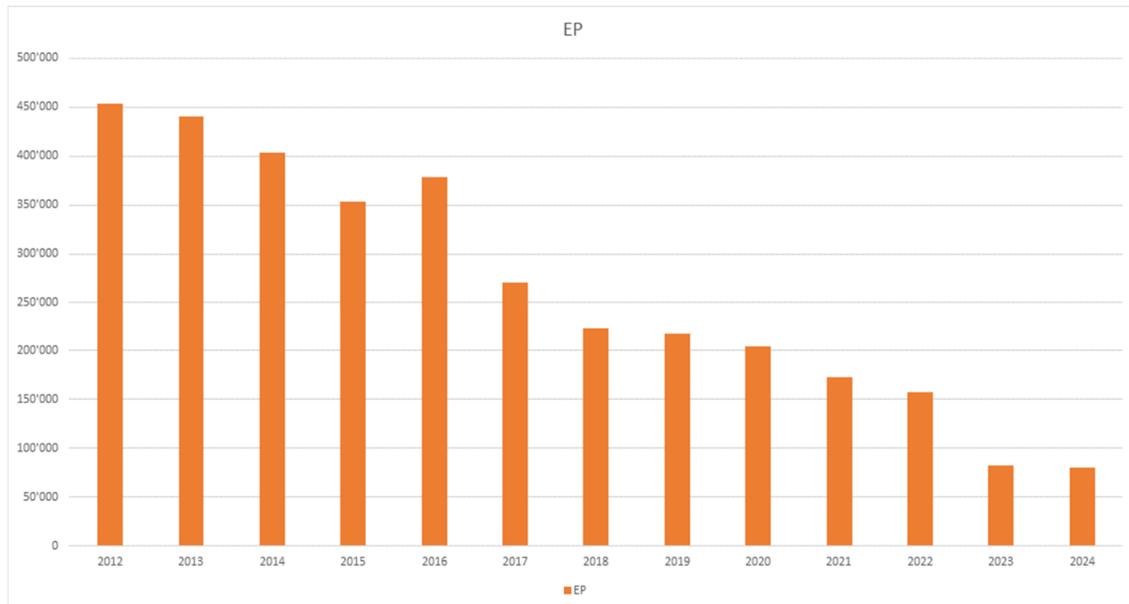
- Rue des Plânes :
Réfection de la superstructure (coffre et revêtement) sur une longueur d'environ 160 mètres. Reprise du profil (évacuation des eaux de surface) et amélioration de la délimitation de l'espace chaussée.
- Réfection du parc du Bas du Cernil :
Dégrappage de revêtement et mise en place de groise.

Eclairage public

L'éclairage public est financièrement pris en charge par la tâche " 6150 / Routes ". La gestion et l'opérationnel sont assurés sur mandat interne par le Service de l'électricité communal.

Une baisse de consommation peut être constatée dans le graphique ci-après. Celle-ci résulte principalement du renouvellement précité entrepris par l'OPC. En effet, l'alimentation de l'éclairage public de la route cantonale transite par le réseau communal. A terme, une séparation est projetée.

Graphique de l'évolution de la consommation de l'éclairage public (en kWh) :



DÉCHETS (7301)

Ressources

Le service " Déchets " est composé de 160 % de poste dont 10 % pour le travail administratif.

Le service dispose d'un véhicule dédié aux tournées journalières auquel s'ajoute l'utilisation ponctuelle d'un camion (parc machines TP).

Tâches générales

Le service " Déchets " est notamment en charge des prestations suivantes :

- Surveillance et organisation générale du ramassage des ordures ménagères
- Gestion de la déchetterie sise Rue de la Trame 13 et des 4 éco-points
- Récupération des déchets ménagers recyclables
- Entretien et vidange des poubelles publiques et *Robidog*
- Marquage des points de ramassage des ordures ménagères
- Tournées de ramassage de ferraille et d'appareils électroménagers
- Ramassage régional d'encombrants, papier, carton en collaboration avec Celtor
- Tournée de ramassage déchets verts (par entreprise privée)
- Prestations logistiques (facturation interservices) :
Service de bennes à déchets par chauffeur et camion TP notamment pour ;
Infrastructures, Electricité et Eau potable.

Réalisations 2024 et perspectives 2025

En 2024, le remplacement d'un entourage de conteneur semi-enterré a été nécessaire.

En termes de récupération et recyclage, les quantités principales 2024 s'établissent comme suit :

- PET = 16.66 to
- Carton = 50 to
- Papier = 100 to
- Verre = 110 to

En 2025, les projets suivants peuvent être mentionnés :

- La collecte des déchets plastiques ménagers débutera en 2025.

PARCS ET JARDINS (6150)

L'entretien courant des surfaces vertes du village, respectivement du tissu bâti, sont principalement opérés par l'équipe de la voirie.

Le principe de fauche raisonnée est appliqué partout où l'usage du lieu et la sécurité le permettent.

Aussi, l'utilisation de produit phytosanitaire est proscrite depuis plusieurs années.

Le désherbage est depuis effectué à l'aide d'une machine à vapeur et eau chaude ; le cas échéant, de manière mécanique.

L'embellissement (bacs à fleurs, entretiens de massifs, etc.) et les interventions nécessitant des compétences spécifiques sont en grande majorité externalisées auprès de plusieurs entreprises de paysagisme, voire de bûcheronnage.

CIMETIÈRE (7710)

Ressources

Les ensevelissements, les aménagements et l'entretien général du cimetière sont totalement externalisés à une entreprise du village. Le registre administratif est également confié audit mandataire actif depuis plusieurs dizaines d'années.

La gestion du site s'applique en étroite collaboration avec le mandataire et la Commission du cimetière, respectivement son secrétariat.

Réalisations

En 2024, le cimetière a fait l'objet des interventions principales suivantes :

- Parvis morgue
Installation d'une vitrine d'affichage
- Traitement phytosanitaire de la pyrale du buis
- Nouveau banc vers la morgue
- Secteur 7 Nouveau point d'eau Secteur 9
Désaffectation de la 2^{ème} moitié du secteur
- Chemin *Sud-Ouest*
Pose d'un revêtement bitumineux (réalisé par l'équipe TP par facturation interne) sur une longueur d'environ 90 mètres
- Plantation d'un nouveau pin (entrée nord).



Perspectives 2025

En 2025, les objets principaux peuvent être cités comme suit :

- Secteur 7 : Nouveau sentier et mise en place d'écorce entre-ligne
- Secteur 5 – 5a : Aménagement arbustives et minéral pour rupture de pente ainsi que des nouveaux sentiers
- Désherbage avec machine à vapeur et eau chaude (par TP)

LOISIRS (3421)

Places de pique-nique

L'entretien courant des deux places de pique-nique officielles, soit Montagne du Droit et Les Joux, font l'objet d'un mandat annuel forfaitaire auprès de deux entreprises du village.

Places de jeux

Désormais placé sous la responsabilité du dicastère Domaines publics, ce volet concerne les places suivantes :

- Les Tartins
- Rue du Pont
- Champ de Foire
- La Violette

L'entretien courant et la surveillance desdites places font l'objet d'un mandat annuel forfaitaire auprès de deux entreprises du village.

Parcours VITA

L'entretien courant et surveillance - d'un des plus beaux parcours du Jura bernois - fait l'objet d'un mandat annuel forfaitaire auprès d'une entreprise de paysagisme du village.

L'organisme " Fondation Parcours VITA " (Zürich Assurances) opère un contrôle de qualité (y compris normes de sécurité) tous les 2 ans.

Plateforme en bois « *Sous la Lampe* »

Depuis 2023, la plateforme en bois construite à l'occasion de la « Fête de la Forêt » a été remise en propriété et responsabilité à la Commune de Tramelan.

Une signalétique en lien avec les prérogatives de sécurité a été mise en place en 2023.

L'état général fait l'objet d'un contrôle annuel opéré avec l'expertise de Valforêt SA.

CARRIÈRE (8900)

Décharge Combe Bernard

A relever que depuis le dernier exercice, la décharge communale " Combe Bernard " est désormais comptablement inclut à la tâche 8900. L'incongruité de figurer antérieurement sous la tâche " Déchets " est donc levée.

Le site de la Combe Bernard accueille les matériaux provenant des chantiers communaux.

En 2024, environ 407.3 m³ y ont été mis en décharge. Une taxe par m³ déversé est perçue par facturation interservices.

Le solde de volume à entreposer est estimé à ce jour à environ 24'593 m³.

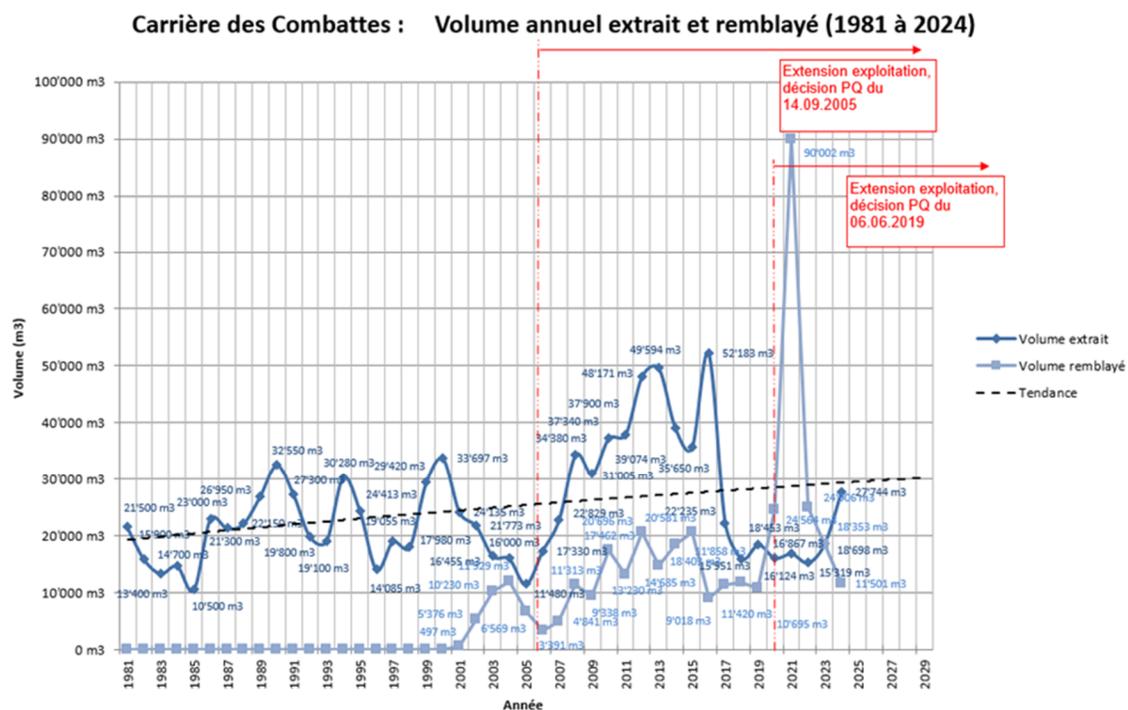
Carrière des Combattes :

Propriété foncière de la Commune, la carrière des Combattes est en exploitation par l'entreprise Huguelet Génie Civil SA.

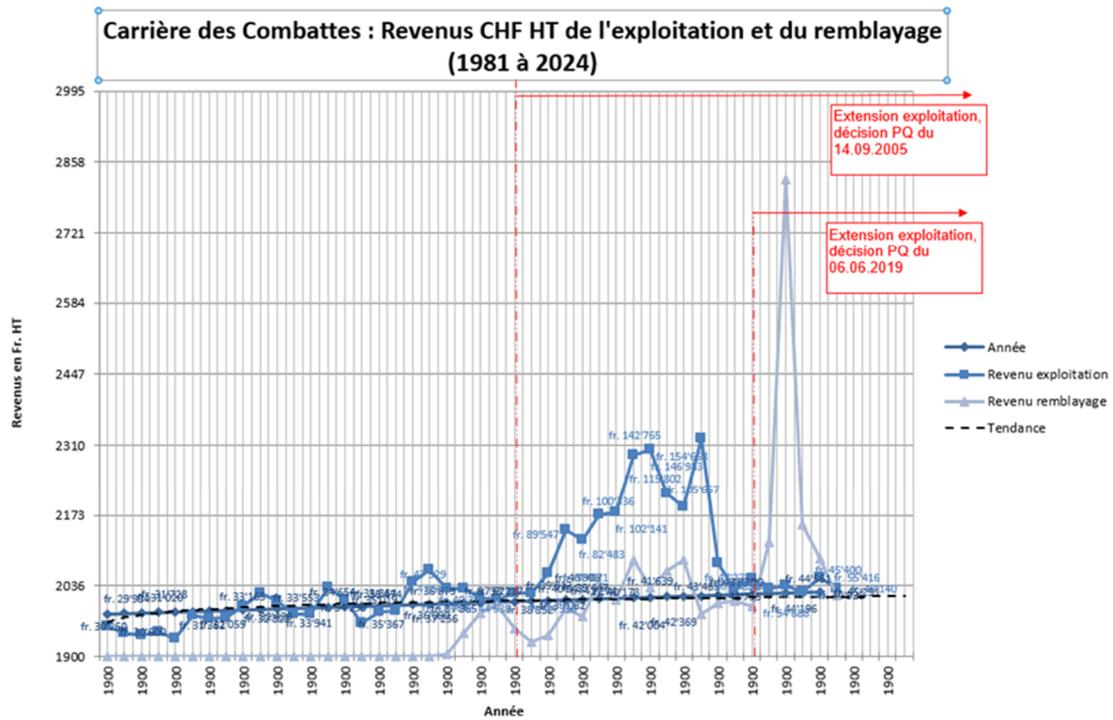
Pour l'année 2024, les données chiffrées s'établissent comme suit :

- Volume extrait = 27'744.00 m³
- Volume déversé = 11'501.00 m³
- Revenu extraction = CHF 48'140.00 HT
- Revenu décharge = CHF 43'235.00 HT

Graphique pluriannuel des volumes d'exploitation :



Graphique pluriannuel des revenus :



Au nom du dicastère des Domaines publics

Le Chef de dicastère :

Le Responsable administratif suppléant :

Pierre Sommer

Philippe Wastian

COMMISSION DES DOMAINES PUBLICS

Membres :

M. Pierre Sommer, Président
M. Roland Guerne
M. Richard Juillard
M. Pascal Mercier
M. Cyrille Müller
M. Nicola Scarpantoni-Vuilleumier
M. Olivier Scheidegger

Secrétaire : M. Nicolas Rousseil

La commission a siégé 3 fois en 2024.

Elle a principalement thématiqué les dossiers suivants :

- Rue du Collège
- Postulat " Service Nature en ville "
- Places de pique-nique / Motion " toilettes sèches "
- Réfection routière / Planning général 2024
- Budget 2025
- Village " 30 Km / h "
- Travaux publics - Remplacement balayeuse

Pour l'année 2025, les objectifs et objets à traiter sont notamment :

- Emplacement officiel pour accueil camping-car
- Places de pique-nique - Projet de toilettes sèches

Au nom de la Commission des Domaines Publics

Le Président :



Pierre Sommer

COMMISSION DU CIMETIÈRE

Membres :

M. Pierre Sommer, Président
Mme Stéphanie Sommer
Mme Nathalie Gyger
M. Laurent Donzé
M. René Uhlmann (*voix consultative*)

Secrétaire : M. Nicolas Rousseil

La commission a siégé 2 fois en 2024.

Elle a principalement thématiqué les dossiers suivants :

- Nomination Vice-Présidence
- Processus des avis de décès
- Utilisation de la morgue
- Jardin du Souvenir / Plaques commémoratives
- Budget 2025
- Secteur 9 / Désaffectation
- Projet de numérisation des registres
- Activités 2024 et perspectives 2025
- Accès au CIP / Cheminement piétonnier
- Tarifs concernant les services funèbres et le cimetière
- Secteur 7 - Nouveau point d'eau

Pour l'année 2025, les objectifs et objets à traiter sont notamment :

➤ Budget 2026

Au nom de la Commission du cimetière

Le Président :



Pierre Sommer

RAPPORT DU DICASTÈRE – AGRICULTURE ET FORÊTS

AGRICULTURE

Tramelan étant une commune mixte, les tâches dévolues au service agricole correspondent à celles d'une bourgeoisie et sont autofinancées. Celles-ci comprennent la gestion des pâturages, des bâtiments agricoles, des chemins et des parcelles de la commune situés hors-zone. La gestion des forêts est, quant à elle, confiée à Valforêt SA.

Principaux dossiers traités par le service en 2024 :

Bâtiments agricoles

La loge de la Chaux a été louée à 30 reprises d'avril à fin octobre. La demande dépasse largement l'offre. Hors-saison, le bâtiment a abrité des machines agricoles et divers véhicules en hivernage. De nombreuses demandes d'hivernage de véhicules ont dû être refusées par manque de place. Le grand parking gratuit accueille les nombreux véhicules des touristes, fondeurs, cavaliers et randonneurs tout au long de l'année. Le rendre payant est revenu à l'ordre du jour mais pose le problème de la gratuité accordée aux locataires de la loge (par ex. lors de mariages ou autres manifestations).

La Bergerie du Chalet est louée à M. Christian Müller qui exploitera le domaine jusqu'au 30 avril 2026. Son remplacement fait actuellement l'objet d'une mise au concours.

L'appartement de la Bergerie du Cernil est vide depuis le mois de mars 2024. Mandaté par la commune, le bureau KD Architecture n'a pas trouvé la source des problèmes d'humidité et ne donnera aucune garantie sur les travaux d'assainissement qu'il préconisait. La commission agricole explore d'autres pistes avant de prendre une décision quant à l'avenir de cet appartement.

Parcelles agricoles

Le Service de l'agriculture a été informé des dossiers qui occupent actuellement la commission de promotion économique. Une collaboration étroite est souhaitée avec l'agriculture pour trouver des solutions en termes d'échanges de terrains dans la zone du pôle de développement économique inscrite au canton. Les parcelles agricoles communales font toutes l'objet de contrats d'une durée de 6 ans. La tâche s'annonce très ardue.

Parcs à vaches

Les parcs à vaches sont des surfaces de pâturages en SAU loués aux agriculteurs. Leur attribution fait l'objet d'une directive interne nouvellement établie qui donne un droit de regard prioritaire au CM. En 2023, la Société du Manège SA a déposé une demande au CM pour obtenir un agrandissement de ses parcs à chevaux sur le pâturage des Reussilles. En 2024, la demande a été acceptée par le CM contre l'avis de la commission agricole.

Routes et chemins agricoles

Les travaux nécessitant de gros investissements, comme la réfection de la route des Bavoux, sont gérés par les Travaux Publics mais financés par les comptes agricoles.

Projet d'amélioration foncière intégrale

Le mandat confié à Sigeom relatif à l'avant-projet d'AFI est en cours d'achèvement. Les différents rapports ont été validés par le CM. Le dossier est en cours de traitement au SASP et devant les différents organes officiels.

Pâturages d'estivage

La lutte contre les chardons et les rumex se poursuit sans relâche. L'embroussaillage du pâturage du Droit et sa gestion particulière font l'objet d'un mandat confié au Bureau Natura. Le pâturage du Cernil est envahi de ronces (mûriers) dans le secteur de la Poudrière. Le service des paiements directs menace de diminuer les contributions et les PN si la commune ne fait rien. Le problème réside dans le fait que la marge de manœuvre est extrêmement limitée et que nos agriculteurs ne savent plus ce qui est autorisé ou non. Le Bureau le Foyard a été mandaté pour obtenir des autorisations spéciales de débroussaillage auprès des services de la chasse, des forêts et de l'Inspection de la nature.

En 2024, les neuf pâturages communaux ont accueilli 632 pièces de bétail (305 UGB) entre le 15 mai et le 15 octobre. Seules les bêtes dépassant les droits des agriculteurs ont été refusées. Le taux d'occupation des pâturages reste toujours très élevé.

Charge pâturages

2024

Commune de Tramelan
Commission agricole

Pâturage	Chef de corvées	Cat 1 - Génisse > 2 ans	Cat 2 - Génisse 1 à 2 ans	Cat 3 - Veau < 1 an	Cat 4 - Cheval > 30 mois	Cat 5 - Cheval < 30 mois	Cat 6 - Jument pout.	Cat 7 - Vache	Nbre pièces	Total UGB	PN attribué	Total PN / 155 j.	Charge en %
La Chaux	Thiévent Sébastien	15	67	15					97	39.55	68.84	61.30	89.05
Le Cernil 1	Sommer Raphaël	11	25	5				2	43	19.85	36.00	30.77	85.47
Le Cernil 3	Aellig Philippe	8	22	33	13	2	1	6	86	38.95	63.00	60.37	95.83
Le Cernil 4	Lerch Mathias	13	55	15				5	88	38.55	64.00	59.75	93.36
Le Chalet	Müller Christian	9	55	29				20	113	54.65	83.52	84.71	101.42
Le Droit	Scheidegger Olivier	12	17	11				15	55	31.75	56.95	49.21	86.41
L'Envers	Rohrbach Robert	10		11				4	25	12.75	19.74	19.76	100.11
Les Joux	Jourdain Roland	0	33	22	5	9	3	19	94	48.70	78.00	75.49	96.78
Les Reussilles	Gerber Olivier	3	5	4	11			8	31	20.50	32.89	31.77	96.61
Totaux		81	279	145	29	11	4	79	632	305.25			

Contributions d'estivage encaissées en 2024 : CHF 216'231.00

Part reversée aux agriculteurs (80%) : CHF 170'009.00

Fête agricole à la Loge de la Chaux

Un groupe de travail a été formé pour tenter d'organiser une fête agricole avec exposition d'animaux et de machines. Le but de cette manifestation sera de rapprocher le monde agricole de la population. Le comité se heurte toutefois à un manque cruel de volontaires issus de l'agriculture locale.

Responsable de l'Office de recensement

Suite à la démission de M. Olivier Gerber, le CM a nommé M. Maël Scheidegger au 1^{er} janvier 2025.

FORÊTS

ValForêt SA gère environ 5'500 ha de forêt dont celles de la Municipalité de Tramelan. En tant qu'actionnaire, la Municipalité de Tramelan a donc accès au

rapport annuel de gestion qui est disponible en mai de l'année suivant l'exercice. Ce rapport offre une information beaucoup plus complète.

Pour les forêts de la Municipalité de Tramelan, l'année 2024 est marquée par un répit, dans une série d'années sèches. Une année très arrosée qui aura rendu les exploitations très complexes, mais aussi redonné de la vitalité à certains peuplements.

Sur le plan des exploitations, 7'990 m³ ont été récoltés, un volume fort qui résulte du calendrier des exploitations qui ont concentré sur cette année civile beaucoup de coupes planifiées pour les périodes forestières 23-24 et 24-25.

Fait réjouissant, le volume de bois chablis récolté est de 50% par rapport à 2023, c'est au final 21% du volume exploité qui est constitué de chablis (arbres morts des effets d'éléments naturels tels que sécheresse, bostryche et coups de vent).

Le marché des bois 2024 a été peu porteur, avec une forte morosité générale sur l'immobilier européen. Cet état de fait impact grandement le prix moyen des grumes de bois, malgré une activité de la construction suisse soutenue. Le marché du bois énergie poursuit son essor et les volumes restant de longues années à bord de route n'est plus qu'un mauvais souvenir.

Sur le plan du rôle d'habitat des forêts, de nombreuses mesures ont été prises en faveur d'espèces menacées. Il s'agit surtout de mesures servant à maintenir la structure en pâturage boisé, ouvrir des zones de lisière étagées, créer des marres pour les batraciens, préserver des éléments pour les oiseaux cavernicoles, ...

Sur le plan de la préparation des forêts au changement climatique, plusieurs mesures artificielles et naturelles sont prises. Elles ont été le thème d'une soirée au CIP dans le cadre des journées photographiques, et d'une journée en forêt de visites avec des élus locaux et la population.

Il convient par ailleurs de préciser que ValForêt est la première et pour l'instant unique entité suisse romande à avoir mis sur pied un projet de stockage du carbone en forêt. Ce dernier permet par ailleurs de mobiliser des fonds pour le développement d'activités en circuit court.

Dans ce domaine, l'avancement du projet du CAD de Tramelan amène une grande pièce à l'édifice des circuits courts et de la valorisation des bois « boudés » par le marché. Son dimensionnement est responsable et adapté aux surfaces forestières de ValForêt.

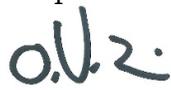
Au nom du dicastère de l'Agriculture

Le Chef de dicastère :

Le Responsable administratif :



Pierre Sommer



Olivier Vuilleumier

COMMISSION AGRICOLE ET DES FORÊTS

Membres :

M. Pierre Sommer, UDC, président
M. Romain Mathez, PLR
M. Roland Guerne, PS
M. Mathias Lerch, UDC, vice-président
M. Pascal Mercier, PS
M. François Roquier, Groupe Débat
M. Thomas Stettler, UDC

M. Olivier Vuilleumier, secrétaire

En 2024, la commission agricole et le bureau de la commission se sont réunis à 3 reprises pour traiter de la répartition du bétail, de l'entretien des pâturages, de l'entretien des bâtiments agricoles et des locations de parcelles.

Les membres de la commission ont également passé une journée dans le terrain pour contrôler l'état des pâturages d'estivage et des parcs à vaches.

Faits marquants de l'année 2024

- Collaboration active de la commission de pilotage dans le cadre l'avant-projet d'amélioration foncière intégrale confié à Sigeom.
- Poursuite des analyses de détection des problèmes d'humidité dans l'appartement de la Bergerie du Cernil (mandat confié à KD Architecture).
- Remplacement du responsable de l'Office communal de recensement
- Création d'un parc à chevaux pour le Manège sur le plat des Reussilles

Objectifs 2025

- Trouver une solution avec le manège pour stocker le fumier de cheval
- Electrification de la clôture du pâturage de l'Envers (partie estivage)
- Assainissement de l'appartement du Cernil 20
- Remplacer Christian Müller à la Bergerie du Chalet
- Revoir le tarif de l'estivage et le tarif de location de la loge de la Chaux
- Organiser une manifestation ayant pour but de rapprocher le monde agricole de la population
- Trouver une solution avec les TP pour élargir la route du Jeanbrenin à la hauteur du bovi-stop

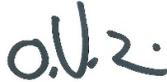
Au nom de la commission Agriculture et Forêts

Le Président :



Pierre Sommer

Le Secrétaire :



Olivier Vuilleumier

INFRASTRUCTURES ET SPORTS

Mot du Conseil municipal

Suite à la mise en place de la réorganisation des dicastères ainsi que la nomination des responsables administratifs, un travail constructif s'est mis en place entre les différents dicastères.

L'année 2024 a été riche en travaux pour la commission des infrastructures ainsi que pour le personnel du service.

Comme l'an passé, la reprise du sport/tourisme à la charge de mon dicastère a pris une dimension plus conséquente que sur le papier.

La récupération des taxes de séjours auprès des personnes concernées est et reste un problème, il serait bon de trouver une solution au niveau du Grand Chasseral car le problème se retrouve également dans d'autres communes.

Participation aux différents EM des services de défense, avec comme objectif principal la reprise des tâches cantonales.

La remise en état des abris suite aux contrôles (AbrisAudit) se poursuit avec des contraintes administratives cantonales pour les propriétaires auquel nous apportons notre soutien.

Le département de l'immigration a libéré l'abri public sous la patinoire pour déplacer les réfugiés sur le centre de la Croix Rouge à Bellelay.

REMERCIEMENTS

Après une année exceptionnelle aux niveaux des chantiers effectués, je tiens à remercier très sincèrement l'ensemble des personnes concernées, population, sociétés, personnels communaux, mes collaborateurs directs, ainsi que les commissions, CG, et CM.

André Ducommun

RAPPORT DU DICASTÈRE

Rapport général

Infrastructures

A ce jour, le maintien des valeurs, l'entretien et le bon fonctionnement des installations reste la priorité du service. L'adaptation des bâtiments aux respects des normes de sécurité, d'améliorations énergétiques et d'aspects visuels font parties intégrantes des tâches en constantes évolutions. Ces tâches nécessitent un suivi avec une planification au budget d'entretien ainsi qu'au plan financier.

Sapeur-pompier

Le projet du nouveau hangar, est une priorité mais est soumis à une acceptation de la 3^e révision du PAL qui tarde à venir. Ce projet reste la priorité actuelle.

Sport Tourisme

Le sport et le tourisme ont toujours une place essentielle dans le développement du village. La valorisation des lieux-ci par divers projets mis en place en 2024 ont atteint le but que s'est fixé le service. La stratégie touristique reste toujours liée à certains projets en cours de développement. Le service continu de proposer diverses activités et soutiens aux sociétés sportives du village.

Infrastructures – fonctionnement

INFRASTRUCTURES :

- Ecole primaire des Reussilles « Les Gérinnes »
- Ecole primaire du Collège 15
- Ecole primaire « La Printanière »
- Ecole primaire « Les Dolaises »
- Ecole secondaire
- Hôtel de Ville
- Bâtiment Promenade 3 (STT)
- Bâtiment Collège 11
- Bâtiment Rue du Pont 20 (Protection civile)
- Salle de l'Ouest Collège 13
- Salle Rue du Pont 21
- Salle de la Marelle
- Patinoire
- Piscine
- Place des sports
- PC (sous patinoire)
- WC publics

PERSONNEL :

- Monsieur Graber Julien (responsable)
- Madame Monin Janick
- Monsieur Steinegger Vincent
- Monsieur Pauli Ludovic
- Madame Broquet Delphine
- Monsieur Ducommun Ludovic
- Monsieur Rohrbach Lény
- Monsieur Mercerat Jean-Luc
- Monsieur Lebon Philippe
- Monsieur Charpié Michel
- Monsieur Nydegger Michel
- Monsieur Brossard Steeve (remplacement de M. Maillat)
- Monsieur Oliveira Gonçalves Fabio (remplacement M. Maillat prov.)
- Monsieur De giorgy (apprenti 01.08.23 – 09.07.24)
- Monsieur Wirth Julien (apprenti / arrivé 01 août 2022)

Objectifs prévus 2024 effectués :

- Maintient des valeurs des bâtiments (travaux d'entretien courants)
- Divers travaux effectués / rénovations
 - ⇒ Rénovation 2 classes Ecole de la Printanière
 - ⇒ Installation mains courantes Ecole de la Printanière

- ⇒ Remplacement stores Ecole des Dolaises
- ⇒ Rénovation peinture classe Ecole des Dolaises
- ⇒ Remplacement éclairage de classe LED Ecole du Collège 15
- ⇒ Rénovation lavabos Ecole des Gérinnes
- ⇒ Rénovation ancien appartement en bibliothèque Ecole secondaire
- ⇒ Remplacement portes comble et couloir Ecole secondaire
- ⇒ Remplacement porte accès Salle de spectacle de la Marelle
- ⇒ Remplacement éclairage LED Hôtel de Ville
- ⇒ Rénovation sol salle Collège 11
- ⇒ Rénovation sol bureaux Promenade 3
- ⇒ Remplacement système et plan de fermeture Pont 20
- ⇒ Isolation plafond buvette Patinoire
- ⇒ Transformation bureau Est Patinoire
- ⇒ Remplacement porte garage Sud Patinoire
- ⇒ Rénovation entrée Ouest Patinoire
- ⇒ Remplacement éclairage LED Patinoire
- ⇒ Rénovation escalier accès buvette Piscine
- ⇒ Remplacement conduites évacuation Piscine
- ⇒ Rénovation ventilation douches Juventuti
- ⇒ Rénovation partielle WC Pont 21

Objectifs 2025

- ⇒ Maintient des valeurs des bâtiments (travaux d'entretien courant)
- ⇒ Maintient des valeurs des bâtiments (rénovations selon budget / plan d'investissement)
- ⇒ Planification contrôles électrique des bâtiments
- ⇒ Mise aux normes AIB selon rapports
- ⇒ Organisation interne / fonctionnement installations sports
- ⇒ Amélioration efficacité énergétique des bâtiments / éclairage
- ⇒ Mise en place organisation sécurité au travail / sécurité des bâtiments

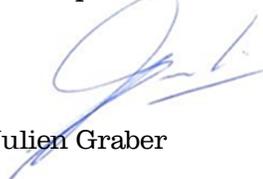
Au nom du dicastère Infrastructures et Sports

Le Chef de dicastère

Le Responsable administratif :



André Ducommun



Julien Graber

COMMISSION DES INFRASTRUCTURES

Membres :

M. André Ducommun (président),
Mme Paola Basso,
M. Jacques-Eric Favre,
M. Amaury Habegger,
M. Jean-Charles Juillard,
M. Guillaume Le Brun,
M. Jan Muggli,
M. Michel Schär
M. Christophe Viéat
M. Julien Graber (consultant).

M. Vincent Tanner, secrétaire avec voix consultative

La commission Infrastructures s'est réunie à 4 reprises en 2024.

Dossiers traités en 2024 :

Hôtel de Ville – Grand-Rue 106 – travaux pour besoins urgents - décompte final

Les travaux des besoins urgents de l'Hôtel de Ville bouclent avec des dépenses brutes de CHF 491'000.90 TTC diminuées par la subvention du CJB de CHF 18'243.- soit un crédit d'investissement net de CHF 472'757.90 TTC. Pour rappel, le crédit accordé par le CG du 25.04.2022 était de CHF 495'200.- TTC, soit un crédit non utilisé de CHF 22'442.10.

Salle de La Marelle – Lovières 5 – mise aux normes de la sécurité incendie - décompte final

Les travaux de remplacement des fenêtres et stores de La Marelle pour la mise aux normes de la sécurité incendie ont coûté CHF 82'583.85 TTC, alors que le crédit d'engagement voté par le CM du 12.09.2023 était de CHF 94'150.- TTC, d'où un crédit non utilisé de CHF 10'567.15. La subvention du Fonds du sport cantonal était de CHF 7'370.-.

Piscine du Château – remise en exploitation de la source – décompte final

Le décompte final pour la remise en exploitation de la source d'eau de la piscine boucle avec des dépenses totales de CHF 97'273.35 TTC. Le crédit accordé initial était de CHF 80'150.- TTC, mais un crédit supplémentaire de CHF 17'123.35 TTC a été nécessaire pour couvrir le dépassement. Economie d'eau de près de CHF 25'000.- pour la saison écoulée.

Promenade 3b - remplacement des garages - décompte final

Le décompte final pour le remplacement des garages du SET et du SDE boucle avec des dépenses totales de CHF 283'151.65 TTC sur un crédit accordé de 291'400.- TTC, soit un crédit non utilisé de CHF 8'248.35 TTC.

Etat des objectifs 2024

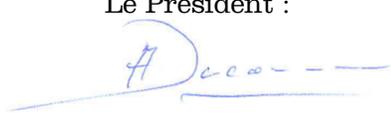
- Hôtel de Ville – derniers travaux des besoins urgents, décompte final : réalisé
- Marelle – mise aux normes de la sécurité incendie, décompte final : réalisé
- École des Gérinnes à rénover : travaux finaux à réaliser en 2025
- Piscine - remise en exploitation de la source, décompte final : réalisé
- Promenade 3b – remplacement des garages, décompte final : réalisé
- Promenade 3 - assainissement de la dalle et du sous-sol attenant à la ligne CJ : travaux finaux à réaliser en 2025
- Collège 13a – réfection toiture local de l'Haltéro-Club : décompte final en 2025.

Objectifs dès 2025

- École des Gérinnes à rénover – fin des travaux et décompte final
- Promenade 3 - assainissement de la dalle et du sous-sol attenant à la ligne CJ- fin des travaux et décompte final
- Collège 13a – réfection toiture du local de l’Haltéro-Club - décompte final
- Piscine du Château – système de chloration – remplacement et automatisation
- Piscine du Château – nouvelle alimentation électrique
- Piscine du Château – réfection du vestiaire dames
- Locatif du Nord 22 – installation d’une pompe à chaleur, d’un chauffe-eau central et de panneaux photovoltaïques
- Lovières 6 - Allianz Suisse Stadium – réaménagement de la place d’athlétisme.
- Hangar du service de défense – étude de faisabilité.

Au nom de la Commission des Infrastructures

Le Président :



André Ducommun

Le Secrétaire :



Vincent Tanner

COMMISSION DES SAPEURS-POMPIERS

Membres :

Etienne Claude	Commandant
Geiser Jimmy	Sous-commandant
Cuche Delphine	Fourrier
Lerch Maël	Responsable instruction/secours-routier
Zürcher Maik	Responsable instruction/médias/alarmes
Müller Cyrille	Responsable protection respiratoire
Juillard Jean-Charles	Responsable Jeunes sapeurs-pompiers
Gindrat Adriel	Officier
Vernez Alexandre	Officier
Ledermann Melody	Secrétaire
Pfändler Michael	Responsable matériel
Schaffner Brendan	Responsable véhicule
Cuche Olivier	Responsable container feu
Ducommun André	Repr. Sécurité public Tramelan
Gerber Bruno	Repr. Sécurité public Mt-Tramelan

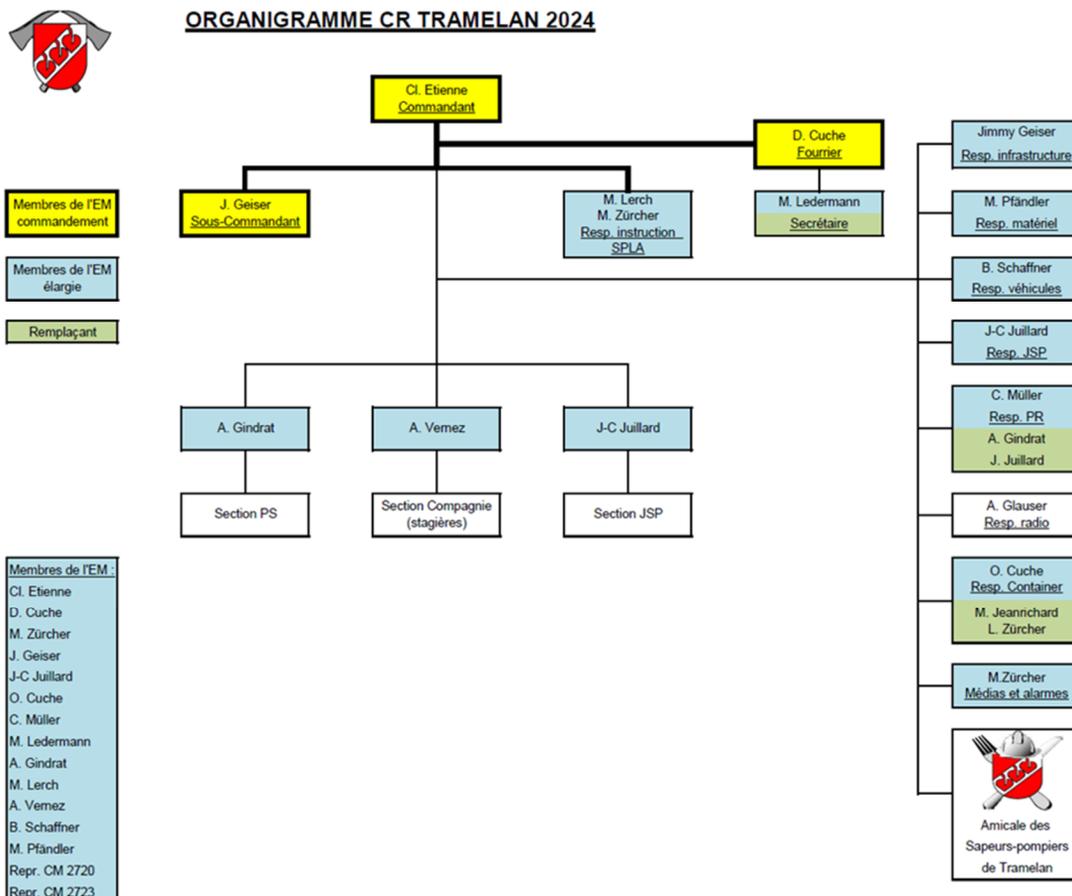
Effectif au 31.12.2024

<u>44</u>	Total incorporés dont :
32	Premiers secours
0	Compagnie
10	Jeunes sapeurs-pompiers (14-18 ans)
2	Recrues + secrétaire

Spécialistes instruits

12	Chefs d'intervention
6	Chefs de groupe
29	Protection respiratoire
18	Chauffeurs
1	Responsable protection respiratoire
1	Responsable radio
1	Responsable matériel
1	Responsable véhicules
2	Secrétariat / Fourrier
2	Responsable de l'instruction
1	Responsable secours-routier
1	Responsable médias / alarmes
1	Responsable infrastructures
1	Responsable container feu

Organigramme



Etat-Major

L'état-major se réunit environ 1x par mois en séances internes. La commission se réunit 2 par année.

Nomination

Officier : Lt Glauser Anthony
Lt Zürcher Luca

Changement à l'EM

Démission de Lt Vernez Alexandre pour cause de déménagement dans une autre commune.

Exercices

Les exercices sont préparés et mis au point par les officiers concernés et les chefs de groupe, selon les prescriptions en vigueur.

Activités 2024

- Organisation d'un cours cantonal de chef de groupe
- Organisation d'un cours cantonal de chef d'intervention
- Organisation d'un cours cantonal de secours-routier sur grands véhicules
- Organisation des nouvelles tâches cantonales
- 124 journées de cours ont été suivies par les incorporés
- Exercices en commun avec CSP la Suze, CSP La Birse, CSP Val d'Or, CSP le Cornet et les SIS FM
- Exercices d'évacuation + visites dans plusieurs bâtiments publics
- Exercice secours-routier avec l'école d'ambulanciers/ières
- Exercices protection respiratoire dans les containers feu aux Charrats
- Formation aux petits moyens d'extinction pour la Protection Civile et les employés de la Croix-Rouge
- Test physique
- Démo pour les nouveaux citoyens/ennes de la commune
- Démo désincarcération à la foire de Tramelan
- Téléthon
- Future Days
- Soirée torée
- Souper PS
- Pique-nique des familles

Interventions

En 2024, nous sommes intervenus à 65 reprises, dont :

- 51 en tant que corps local
- 14 en tant que centre de renfort sur territoire bernois
- 3 en tant que centre de renfort sur territoire jurassien

Pour un total d'environ 490 heures d'intervention.

Perspectives

Le matériel indispensable aux nouvelles tâches cantonales a été livré en fin d'année 2024 et est opérationnel.

Un véhicule d'intervention provisoire a été aménagé en conséquence. Le vhc commandé lié à ces dites tâches sera livré fin 2025.

Le nouveau véhicule échelle devrait être livré à mi-septembre.

Le personnel d'intervention possède la formation nécessaire, ce qui demande toujours une préparation et une disponibilité importante.

Le CR Tramelan est opérationnel officiellement pour les nouvelles tâches cantonales ainsi que les interventions autoroutières depuis le 4 février 2025.

Le projet du nouveau hangar, inscrit au plan financier depuis plusieurs années, est devenu une priorité par rapport aux nouveaux véhicules et matériel.

Remerciements

J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier très sincèrement les autorités communales pour la grande confiance qui nous est témoignée tout au long de l'année. Un grand merci tout particulièrement à notre responsable du dicastère pour l'excellente collaboration ainsi que son soutien.

Cap. Claude Etienne

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Etienne', written in a cursive style.

COMMISSION SPORT TOURISME

Membres de la commission :

M. Ducommun André, président
M. Grianti Sébastien
Mme Liechti Corinne
M. Riard Sylvain
Mme Rossel Marie
M. Scarpantoni Nicolas
M. Julien Graber (consultant).
Mme Houlmann Lorrie, secrétaire avec voix consultative

La commission « Sport, tourisme et loisirs » est constituée de 6 membres.
La commission s'est réunie 11 fois de façon formelle en 2024.

PROMOTION DU SPORT ET DES INFRASTRUCTURES :

Abonnements « sports » : dès 2011, l'abo "sports" est également proposé aux communes voisines avec un certain succès (Tavannes, Reconvilier, Saules, Loveresse, Les Genevez, Mont-Tramelan et Saicourt). En tout, 1345 abos ont été délivrés dont 66 à la caisse de la piscine en 2024. De plus, en saison hivernale la Municipalité participe à l'abonnement de saison Pool Chasseral à hauteur de CHF 80.- ou à l'achat de six cartes journalières dans le Pool Chasseral à hauteur de CHF 55.- par enfant de Tramelan titulaire de l'abo sports.

Soutien aux sociétés sportives : Un montant de CHF 19'000.- a été distribué équitablement aux sociétés sportives qui assurent la promotion du sport chez les juniors.

Prix du mérite sportif : le prix du mérite sportif 2023 remis en 2024 a été attribué à M. Micha Klötzli pour son palmarès en VTT cross-country marathon.

Activités sportives et ludiques automnales : les écoliers du village ont à nouveau eu la possibilité de prendre part aux activités sportives proposées par le Service des Sports et les clubs durant la seconde semaine des vacances d'automne (13 activités - 106 participants).

Site internet www.tramelan.ch : mis en ligne depuis 2018, le nouveau site internet communal répond parfaitement aux exigences de la population. Les informations relatives aux infrastructures et aux locations de salles sont plus claires et plus facilement accessibles.

Après-midis sport-détente : organisés en collaboration avec l'AJR, 4 après-midis de sport ont été proposés aux jeunes de la région à la Marelle et patinoire pendant les vacances de Pâques. A relever que 1'200 enfants ont bénéficié de cette animation en 2024 !

PATINOIRE ZURICH ARENA

Fermeture : 17 mars 2024

Ouverture : 1^{er} septembre 2024

Une convention d'ouverture annuelle alternée a été signée avec la Clientis Arena de Saint-Imier. En 2024, c'est la patinoire de Tramelan qui a ouvert deux semaines avant. Le taux d'occupation atteint pratiquement les 100 % en saison hivernale.

Locataires saisonniers : HC Tramelan, HC Le Fuet-Bellelay, CP Tavannes, Club des Patineurs de Tramelan ainsi que 7 équipes "corpo".

Manifestations et activités hivernales

- ⇒ Matches de championnat et entraînements de hockey
- ⇒ Entraînements patinage artistique
- ⇒ Patinage public et hockey public
- ⇒ Leçons de gymnastique (écoles)
- ⇒ Gala de patinage du CP Tramelan
- ⇒ Tournoi des Petites familles
- ⇒ Coupe de Tramelan de patinage artistique
- ⇒ Fête de la glace
- ⇒ Swiss Ice Hockey School Trophy
- ⇒ Préparation d'avant-saison du HC Moutier

Manifestations estivales

- ⇒ Jardin de circulation de la Police cantonale
- ⇒ Fête cantonale bernoise de lutte
- ⇒ Journée des enseignants francophones BE
- ⇒ Tournoi populaire d'unihockey de l'UC Tramelan
- ⇒ Préparation estivale du HC Tramelan et du CP Tramelan (tous les soirs de la semaine)
- ⇒ Brunch d'EMP SA
- ⇒ Apéro des cérémonies de remises de diplômes du CEFF

PISCINE DU CHATEAU

Ouverture samedi 25 mai au lundi du Jeûne 16 septembre 2024.

=> 115 jours d'exploitation, dont 16 très beaux, 38 beaux, 32 moyens et 29 mauvais.

Affluence record : Mardi 30 juillet avec 1'576 entrées, température de l'eau 25^{1/2} °, température de l'air 30°. Durant 10 journées, la piscine a enregistré une affluence journalière supérieure à 1000 personnes.

Total des entrées	2020	2021	2022	2023	2024
Mai	Fermé	1182	2282	3917	691
Juin	Fermé	12681	17722	17744	5625
Juillet	11354	8193	20096	12761	14930
Août	10134	9875	13139	15145	17887
Septembre	532	2694	961	6337	1939
Total	22020	34625	54200	55904	41072
Moyenne des entrées par jour	360	303	475	482	357
Recettes en CHF	78'919	105'273	157'354	146'831	154'985

Consommations :

	2021	2022	2023	2024
Consommation d'eau (sans le remplissage des bassins)	13'309 m3	16'321 m3	16'613 m3	16'158 m3
Consommation d'eau (uniquement pour les bassins)	9'765 m3	12'065 m3	12'653 m3	8'315 m3
Consommation d'eau de source (depuis 2024)				5'431 m3
Heures de chauffage	1'338	761	824	1'068
Consommation de copeaux	-	320 m3	200 m3	250 m3

Animations

- ⇒ Mercredis 10 juillet, 7 et 14 août 2024, diverses activités organisées par l'AJR.
- ⇒ Conte pour les enfants organisé par la médiathèque.
- ⇒ Deuxième édition de « Tramelan, lève-toi et bouge » le samedi 17 août 2024. De la course, marche, natation et yoga étaient proposés dès 07h00 aux citoyens inscrits à l'évènement. Un toboggan gonflable a été installé pour l'occasion dans le bassin non-nageur.

Sécurité

Une intervention dans l'eau du bassin non-nageur pour un petit enfant seul en difficulté, sans grave conséquence.

A relever que le manque de personnel auxiliaire pour la surveillance des bassins est préoccupant pour assurer le bon fonctionnement et la sécurité des utilisateurs. **Le service est toujours en recherche d'auxiliaire de saison.**

Buvette

Elle a été exploitée par les tenanciers Mme Kim Ngo Dao et M. Simon Chowdury durant la saison 2024.

La terrasse a été entièrement refaite et inaugurée au mois de mai 2022. Les horaires d'ouverture du restaurant de la piscine se présentent ainsi :

Lundi-jeudi/dimanche : 09h00-23h30
Vendredi-samedi : 09h00-00h30

Parcage des véhicules

Suite à l'implantation du camping, les zones réservées au parcage des véhicules ont drastiquement diminué. Aucune solution définitive n'a encore été trouvée.

Nous dépendons toujours des agriculteurs lors des journées à forte affluence pour garer les véhicules dans les champs situés au nord de l'établissement.

PLACE DES SPORTS

Les installations sont régulièrement utilisées par les écoles, le Football-Club et pour des cours de formation J+S.

Activités :

- ⇒ Tournoi intercantonal juniors du FCTT
- ⇒ Matches de championnat du FCTT
- ⇒ Journées sportives du CEFF et des écoles de Tramelan
- ⇒ KidsGames

Installations d'athlétisme

Le Conseil général a accepté le réaménagement de la piste d'athlétisme en séance du 25 novembre 2024. Le projet suit son cours.

SALLE JUVENTUTI

Le Ping-Pong-Club, l'Unihockey-Club, l'Haltéro-Club et le groupe d'escalade T'Block occupent les locaux pour des entraînements et des compétitions. Mme Caroline Germiquet organise des cours de zumba et les écoles occupent la salle pour les leçons de gymnastique.

Du lundi au vendredi, la salle est occupée dès 7h à 22h.
Durant les week-ends, la salle accueille des fêtes de famille et des concerts.

HALLE EST

Cette salle est occupée en permanence par le Budokan (judo, karaté, aikido) pour ses entraînements et compétitions.

SALLE DE SPORT DE LA MARELLE

La salle est occupée à 100 % en semaine.
La salle est régulièrement occupée le samedi en journée (entraînements de gym, de foot et séances de sport privées) et plusieurs dimanches par année pour les journées de championnat de l'Unihockey-Club.

AUTRES INFRASTRUCTURES :

SALLE DE SPECTACLES DE LA MARELLE

La salle de spectacles a été pratiquement louée tous les week-ends. Son taux d'occupation avoisine les 100 %.

Manifestations 2024

- ⇒ Exposition nationale d'Ornithologie
- ⇒ Concert annuel du club des accordéonistes
- ⇒ Repas de soutien du FCTT
- ⇒ Concert annuel de Tramusica
- ⇒ Concert annuel du Yodleur-Club Tramelan
- ⇒ Spectacle annuel de la FSG
- ⇒ Spectacle annuel de la Chorale ouvrière

- ⇒ Culte de l'Eglise Mennonite
- ⇒ Après-midis sport-détente de l'AJR
- ⇒ Duel intercommunal organisée par le Service des Sports
- ⇒ Journée des enseignants francophones BE
- ⇒ 150 ans du Home des Lovières
- ⇒ Spectacle de l'Ecole primaire
- ⇒ Cérémonie de fin de scolarité
- ⇒ Cérémonie de remise de diplômes du CEFF
- ⇒ Fête du 1^{er} août
- ⇒ Kids games
- ⇒ Event Swiss Apollo
- ⇒ Don du sang (2 journées)
- ⇒ 20 ans du VBC Tramelan
- ⇒ Trail du Jura bernois
- ⇒ Match au loto du Hornuss-Club
- ⇒ Challenge 210 - Haltéro-Club
- ⇒ Concert annuel du Chœur Anémone
- ⇒ Comptoir de Tramelan
- ⇒ Vente de l'Avent de l'Eglise Mennonite
- ⇒ Soirées d'entreprise d'EMP SA et Artecad SA

CANTONNEMENTS PC

Les abris PC ont accueilli une cinquantaine de migrants jusqu'à fin septembre 2024. Les cantonnements font maintenant l'objet d'un contrat de réserve avec le canton (en cas de nouvel afflux de réfugiés).

TOURISME

Jura Bernois Tourisme assure la promotion touristique de la localité en collaboration étroite avec le Service Sport-Tourisme-Loisirs dans le cadre du contrat de prestation signé entre les deux parties.

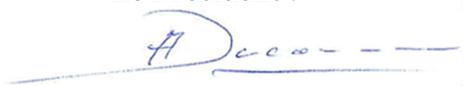
La taxe de séjour a rapporté CHF 24'190.- à la commune en 2024. Un tiers de cette somme est reversée à Jura Bernois Tourisme.

La fréquentation du camping du Château est toujours en augmentation.

Un effort important devra être fourni sur la commune pour favoriser l'hébergement de groupes. Il s'agit du maillon manquant pour pouvoir faire de Tramelan une destination intéressante pour des camps de toutes sortes (VTT, hockey, football, volley, équitation, natation, etc.) ou pour des séjours en famille.

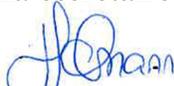
Au nom de la Commission Sport, Tourisme

Le Président :



André Ducommun

La Secrétaire :



Lorrie Houlmann

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTURE

Mot du Conseil municipal

Après un peu plus de deux années passées à la gestion du dicastère de l'instruction publique et de la culture, je dois constater que tout projet met un temps considérable avant d'être réalisé. Malgré ceci, tous les projets qui étaient en attente ont été finalisés ou le seront tout prochainement et les missions confiées ont été menées à bien.

Il y a eu la modification et la ratification de la convention avec Mont-Tramelan, qui jusqu'en 2023 bénéficiait d'un forfait de CHF 20'000.- pour les transports scolaires, abonnements CJ compris, et qui a permis de leur facturer un montant d'un peu plus de CHF 30'000.- pour 2024, sans compter les abonnements CJ qui ont été payés par eux, soit encore quelque CHF 2'000.- d'économies pour la commune de Tramelan. Les démarches nécessaires à l'introduction de la CarteCulture ont été effectuées. Elle sera introduite pour les habitants les plus démunis de la commune de Tramelan et d'ailleurs, en association avec Mont-Tramelan, au 01.01.2025, pour un montant annuel de CHF 800.-.

Les modifications du règlement et de l'ordonnance de l'école à journée continue, qui vont permettre la prise en charge des élèves durant 6 semaines pendant les vacances scolaires dès la rentrée scolaire 2025, sont terminées et ont été acceptées par le Conseil général et le Conseil municipal. La mise en place de l'accueil reste à faire.

En plus des tâches courantes liées aux écoles et à la Culture, diverses petites améliorations ont été apportées et des démarches entreprises.

Des écrans interactifs ont été mis en fonction dans nos écoles.

Différents aménagements ont été apportés aux locaux de l'EJC pour davantage de confort, de praticité, mais les grands changements interviendront en 2025 avec le déménagement de la crèche.

La ludothèque a été intégrée au dicastère et un rapprochement avec la médiathèque du CIP est à l'étude et devrait se concrétiser en 2025-2026.

L'Ecole de musique du Jura bernois dispense un grand nombre de leçons aux habitants et élèves de Tramelan. La recherche de locaux est toujours en cours. Une solution se dessine pour 2025-2026.

Et pour finir, un crédit intercommunal a été accepté par les communes partenaires ainsi que par le Conseil municipal pour l'Ecole de Jean-Gui afin de changer le chauffage et deux portes extérieures de l'école.

Vincent Glauser

RAPPORT DU DICASTÈRE

Année scolaire 2023-2024

La commission instruction publique est responsable de la gestion stratégique de l'école. Pour cela, elle veille à l'organisation scolaire, aux infrastructures, aux offres complémentaires (EJC, enseignement spécialisé, mesures de soutien...). Elle encadre la direction par son autorité d'engagement et elle participe au suivi du controlling (assurance qualité). De plus, elle s'assure que chaque enfant accomplisse sa scolarité obligatoire.

La commission culture soutient diverses activités culturelles qui sont en lien avec le village et ses habitants. Elle veille également à la préservation et à l'inventaire des biens culturels et des archives du village.

ÉCOLE PRIMAIRE

M. Roberto Bernasconi, directeur
Mme Sibylle Jeanbourquin, directrice enseignement spécialisé
Mme Sandrine Rennes, vice-co-directrice cycle 1
Mme Carine Geiser, vice-co-directrice cycle 2
Mme Barbara Houlmann, secrétaire
Mme Fanny Scholl Axt, travailleuse sociale en milieu scolaire

Effectifs au 15.09.2023 :

- École enfantine : 86 élèves
 - Collège de la Printanière : 2 classes de 1-2H 33 élèves
 - Collège des Dolaises : 2 classes de 1-2H 27 élèves
 - Collège de l'Ouest : 1 classe de 1-2H 17 élèves
 - Collège des Reussilles : 1 classe de 1-2H 9 élèves
- École primaire : 292 élèves
 - Collège de la Printanière : 11 classes de 3-8H 214 élèves
 - Collège des Dolaises : 1 classes de 3-4H 20 élèves
 - Collège de l'Ouest : 2 classes de 3-6H 38 élèves
 - Collège des Reussilles : 2 classes de 3-6H 20 élèves
- Autres formes de scolarisation :
 - Communauté scolaire de Jean-Gui 5 élèves
 - Scolarisation externe 6 élèves
 - Scolarisation à la maison 10 élèves

Élèves d'autres communes :

- Mont-Tramelan 16 élèves
- Cortébert 3 élèves
- Tavannes 1 élève

Corps enseignant au 01.08.2023 : 57 enseignants

M. Thierry Aubry	Mme Marie-Noëlle Gagnebin	Mme Joëlle Nussbaumer
Mme Anca Bangerter	Mme Gabrielle Gairaud	Mme Elise Paratte Voirol
Mme Charline Baume	Mme Romane Gauthier	Mme Emanuelle Parret
Mme Sarah Baumgartner	Mme Carine Geiser-Spring	M. Fabrice Pittet
Mme Coralie Bonjour	Mme Stéphanie Geiser	Mme Sandrine Rennes
M. David Broglie	M. Antoine Gerday	Mme Simone Romang
Mme Charlotte Bron	Mme Noémie Glauser	Mme Marie Rossel
Mme Sylviane Bürgi Cuenin	Mme Céline Guerne	Mme Laetitia Roth
Mme Sarah Châtelain	Mme Naemi Habergger	Mme Vanessa Roulet
Mme Claude-Lise Chopard	Mme Miriam Habegger Khalil	Mme Lara Schluemp
Mme Sylvia Chora	Mme Myriam Houriet	Mme Stéphanie Schneider
M. Denis Cuenin	Mme Sibylle Jeanbourquin	Mme Ariane Spinelli
Mme Nicole Dupertuis	Mme Kanthida Kongphila	Mme Jenny Steiner
Mme Elodie Dupraz	Auderset	Mme Valérie Taochy
Mme Charlotte Erb	Mme Cécile Leuba	Mme Anna Tondini
Mme Caroline Feutren	Mme Carole Marchand	Mme Daniëla Trummer
Mme Nina Feuz	Mme Mélody Mathez	Mme Laetitia Veuthey
Mme Nicole Fior	Mme Coralie Minder Hofer	M. Christophe Wäcker
M. Andreas Flückiger	Mme Cristina Mota_Carvahlo	
Mme Sibylle Frei Affolter	Mme Jill Noirjean	

Devoirs surveillés : 3 enseignantes

Mme Myriam Houriet	Mme Nicole Landry	Mme Isabelle Letouzey
--------------------	-------------------	-----------------------

Courses d'école (liste non exhaustive) :

- 1-2A/D : Sikypark, Crémines
- 1-2A-B/P : Construction de bateaux à faire voguer sur le ruisseau
- 1-2-3-4H/R : Espace Abeilles et Bois du petit Château,
- 3-4A/P : Miam une plante, Parc Chasseral
- 3-4B/P : Ma petite histoire de l'art et muzoo, La Chaux-de-Fonds
- 5-6H/R : La tête dans les étoiles, Observatoire Mont-Soleil
- 5-6A-B/P : Sensorium, Walkringen et visite de Berne

Activités – manifestations (liste non exhaustive) :

- Test mathématiques COFO, 4H
- Vente Mimosa
- Vente Beau Soleil
- Sensibilité sur les déchets, cycle 2
- Camp de ski à Leysin
- Festival de l'ultracourt : la classe de M. Flückiger a remporté le 1^{er} prix dans leur catégorie animation
- STIM en route, centre d'expérimentation itinérant, cycle 2
- Visite des futures classes
- Cérémonie 8H de fin d'année
- Spectacle fin d'année
- Fêtes de Noël
- D'autres activités sur <http://www.eptramelan.ch>

ÉCOLE SECONDAIRE

M. Felice Di Lascio, directeur

Mme Marie-Noëlle Gagnebin, vice-directrice enseignement spécialisé

Mme Karine Rizzon, secrétaire

Mme Anouck Heiniger, travailleuse sociale en milieu scolaire

Effectifs au 15.09.2022 :

- Collège Rue du Midi : 165 élèves
 - Section générale : 3 classes 59 élèves
 - Section moderne : 3 classes 47 élèves
 - Section pré gymnasiale : 3 classes 54 élèves
- Autres formes de scolarisation :
 - Gymnase bilingue 2 élèves
 - Scolarisation externe 1 élève
 - Scolarisation à la maison 3 élèves

Élèves d'autres communes :

- Mont-Tramelan 6 élèves
- Bienne 1 élève

Corps enseignant au 01.08.2023 : 35 enseignants

M. Ardit Abazi
Mme Sandra Amigo
M. Victor Benesty
Mme Nathalie Blanc
M. João Carrilho
Mme Giovanna Gastillo
M. Jean-Philippe Chopard
Mme Pauline Dalla Piazza
M. Felice Di Lascio
Mme Nicole Dupertuis
Mme Chantal Fueter
Marie-Noëlle Gagnebin
Mme Gabrielle Gairaud
Mme Laetitia Goetschmann
M. Andrea Gregori
Mme Céline Guerne
M. Abdelaziz Hmamda
Mme Mélanie Jeanbourquin
Mme Carole Marchand
M. Pierre Mercier
Mme Manila Monti-Charmillot
M. Vincent Risse
Mme Vanessa Roulet
Mme Rachel Sabarese
M. Nicolas Safjan Andrzej
Mme Claude Schlömer
Mme Mylène Staeheli
Mme Justine Staub-Cardicchi
Mme Valérie Taochy
M. Unal can
M. David Vuilleumier
Mme Myriam Wähli
M. Grégory Wyss
Mme Jacqueline Zürcher
M. Ralph Zürcher

Courses d'école :

- 9H : Ballenberg
- 10H : Laténium, Neuchâtel
- 11H : Château, Thun

Activités – manifestations (liste non exhaustive) :

- Echange linguistique à Trogen
- Echange linguistique au Tessin
- Camp 2 im Schnee
- Visite AJR
- Visite CEFF
- Salon de la formation, Moutier
- Futur en tous genres
- Rallye mathématiques, 9H et 10H ont remporté le 1^{er} prix dans leur catégorie
- Visite au Struthof
- Journées sportives
- Cérémonie de clôture 11H
- D'autres activités sur <http://www.estramelan.ch>

Le vendredi 5 juillet 2024, l'école secondaire a organisé sa cérémonie de fin d'année. Elle a dit au revoir à 62 élèves qui terminaient leur scolarité obligatoire, dont 3 qui étaient scolarisés en 10H. 2 élèves poursuivront une douzième année à l'école secondaire de Tramelan.

Les orientations sont les suivantes :

NOM	PRÉNOM	FUTURE PROFESSION - OPTION	ECOLE - EMPLOYEUR
Allimann	Grégory	CFC Electronicien en multimédia, maturité intégrée	CEFF Industrie, Saint-Imier
Arnautu	Giulia	Année de préparation professionnelle (APP+)	CFP, Bienne
Ataei	Nazanin	12e année	Bienne
Baecher	Noélie	CFC Interactive media designer, maturité intégrée	École d'Arts Visuels, Bienne
Baptista Dos Santos	Francisca	Année de préparation professionnelle (APP)	CEFF Artisanat, Moutier
Barry	Edson	Pré-apprentissage cuisinier	Battenberg, Bienne
Basso	Elio	CFC Automaticien, maturité intégrée	CEFF Industrie, Saint-Imier
Bätscher	Ewan	CFC Cuisinier	Home la Colline, Malleray
Baumann	Maeva	CFC Gestionnaire en hôtellerie-intendance	Home Résidence la Courtine, Lajoux
Berishaj	Sheila	Employée de commerce	CEFF Commerce, Tramelan
Bonjour	Amalia	Redoublement volontaire	Ecole secondaire de Tramelan
Buess	Benjamin	Année de préparation professionnelle (APP), option santé-social	CEFF Artisanat, Moutier
Bühler	Siméon	CFC Horticulteur - Paysagiste	Steiner Jardin, La Heutte
Bühler	Timéo	CFC Assistant socio-éducative, maturité intégrée	CEFF Santé-social, Saint-Imier
Burkhalter	Quentin	CFC Employé de commerce	CEFF Industrie, Saint-Imier
Cabete Andrade	Náni	CFC Dessinateur en bâtiment	KW, Malleray
Charmillot	Maéna	CFC Spécialiste en communication hôtelière	Châlet Hotel Schoenegg, Zermatt
Chatelain	Nola	Année de préparation professionnelle (APP)	CEFF Artisanat, Moutier
Châtelain	Ludo	CFC Employé de commerce, maturité intégrée	Manufacture Rolex, Bienne
Donner	Shaï	CFC Mécanicien en cycles	Alouettes Cycles, Bévilard
Droz	Julianne	CFC Horlogère	Longines, Saint-Imier
Dytynchuk	Melaniia	Année de préparation professionnelle (API)	CFP, Bienne
Ezzine	Marwa	CFC Assistante en soin et santé communautaire	Home les Bouleaux, Corgémont
Farsi	Maryam	CFC Assistante en soin et santé communautaire	Alterszentren, Bienne
Gagnebin	Lazlo	CFC Employé de commerce, maturité intégrée	Bâloise Assurance, Tavannes

Geiser	Amélie	Gymnase français, Bienne	Option Bio-chimie
Gerber	Simon	CFC Agriculteur	Daniel Zürcher, Emmenmatt
Gerber	Célestine	Lycée cantonal, Porrentruy	Option Théâtre
Gerster	Ben	CFC Forestier - Bucheron	Entreprise Forêts domaniales du canton de Berne, Court
Gindrat	Kelian	CFC Polymécanicien	Manufacture Rolex, Bienne
Gindrat	Yann	CFC Installateur - Electricien	Germiquet & Habegger, Tramelan
Goimate	Zineb	Année d'orientation et de préparation à la formation initiale	CERAS, Tavannes
Grüter	Océane	CFC Assistante en soin et santé communautaire	Home la Colline, Reconvilier
Hänggi	Jonas	CFC Automaticien	CEFF Industrie, Saint-Imier
Hess	Anjali	CFC Employée de commerce, maturité intégrée	Commune de Saint-Imier
Heusler	Renaud	Gymnase français, Bienne	Option Physique-math
Ingold	Dean	CFC Constructeur métallique	Mathez, Les Reussilles
Juillard	Marion	CFC Assistante socio-éducative, maturité intégrée	Home les Lovières, Tramelan
Khalil	Amélie	Gymnase français, Bienne	Option Économie et droit
Lerch	Adriel	CFC Agriculteur	Loïc Niederhauser, La Tanne
Lima Oliveira	Diana	CFC Employée de commerce, maturité intégrée	Longines, Saint-Imier
Lucchina	Nolan	AFP Assistant en commerce et détail	Coop, Reconvilier
Maire	Fabian	CFC Horticulteur - Paysagiste	Créajardin, Tavannes
Mathez	Lana	CFC Employée de commerce, maturité intégrée	Commune de Tramelan
Miguel	Lesly	CFC Assistante en soin et santé communautaire	CEFF Santé-social, Saint-Imier
Morf	Zélie	Gymnase français, Bienne	Option Physique-math
Ndizeye	Salha	12e année	École secondaire, Tramelan
Nunes Pedro	Luna	CFC Assistante socio-éducative	CEFF Santé-social, Saint-Imier
Nussbaumer	Kilian	CFC Géomaticien	Sigeom, Sonceboz-Sombeval
Oliveira Raposeiro	Barbara	Gymnase français, Bienne	Option Physique-math
Paratte	Jade	Gymnase français, Bienne	Option Arts visuels
Riard	Meloée	CFC Assistante dentaire	Dr. Ramon Studer, Malleray
Ryser	Melvine	CFC Polymécanicien	Affolter Group, Malleray
Schnegg	Luca	CFC Polymécanicien, maturité intégrée	Manufacture Rolex, Bienne

Schöni	Maxime	CFC Mécanicien en cycles	Vélo Atelier, Bienne
Steffen	Luca	CFC Informaticien, maturité intégrée	CEFF Industrie, Saint-Imier
Torres Gonçalves	Alexandra	12e année	École secondaire, Tramelan
Torres Gonçalves	Elisabeth	Année de préparation professionnelle (APP)	CEFF Artisanat, Moutier
Triberio	Federica	Année de préparation professionnelle (APP)	CEFF Artisanat, Moutier
Vilela Lopes	Ana Victória	CFC Employée de commerce	Calame & Cie, La Chaux-de-Fonds
Voumard	Kiara	CFC Employée de commerce, maturité intégrée	Raiffeisen Pierre-Pertuis, Sonceboz-Sombeval
Vuilleumier	Lénaïc	CFC Dessinateur constructeur industriel	CEFF Industrie, Saint-Imier
Vuilleumier	Travis	CFC Micromécanicien	Monnin, Sonceboz-Sombeval
Yoder	Siméon	Gymnase français, Bienne	Option Économie et droit

ÉCOLE À JOURNÉE CONTINUE (EJC)

Mme Barbara Gerber Boss, directrice, enseignante, FEE
 Marlène Brisset, éducatrice de l'enfance
 Marion Beuret, ASE
 Laura Boegli, apprentie ASE
 Danielle Buri, enseignante
 Rachel Degoumois, auxiliaire
 Petronela Barb, auxiliaire
 Zoé Vuilleumier, ASE

L'EJC offre, aux enfants scolarisés de l'école obligatoire, un encadrement facultatif et payant en dehors des heures d'école. Cette infrastructure permet aux élèves de se nourrir de manière saine et équilibrée, de participer à des activités variées, de faire leurs devoirs en étant accompagnés, et d'être encadrés dans leur développement social et personnel. Depuis la rentrée 2023, les inscriptions des élèves se font via la plateforme Kibon. Le nombre d'élèves inscrit pour l'année 2023-2024, 112 élèves, est similaire à celui de l'année précédente, les départs étant compensés par les arrivées.

La répartition se fait dans 3 groupes selon leur âge :

- 1-2H, Rue Albert-Gobat 30 enfants
- 3-4H, Rue Albert-Gobat 32 enfants
- 5-11H, Maison de Paroisse 50 enfants

À la Rue Albert-Gobat, des travaux ont été réalisés durant les vacances d'été 2023. Afin d'améliorer le confort des élèves, un mur entre deux salles a été supprimé et une cloison séparant les toilettes et les lavabos a été posée.

Quelques chiffres :

9'664 repas de midi ont été servis.

39'550 heures de prise en charge des élèves.

1'680 trajets ont été effectués vers les écoles, les salles de gymnastique et autres lieux de rendez-vous.

Côté activités, l'EJC est allée à plusieurs reprises au home des Lovières pour des activités intergénérationnelles, ainsi qu'à Moron pour cueillir des fraises. Le mercredi après-midi, elle a profité régulièrement de la patinoire et de la salle Juventuti.

AUTRES PRESTATIONS

Médecin scolaire – dentiste scolaire

Docteur Christian Dyroff, pédiatre à l'hôpital de Saint-Imier.
Médecin dentiste Lyudmyla Braz, Centre dentaire B1
Médecin dentiste Arnaud Bluntzer, Centre dentaire Les Lovières
Mme Leila Jobin, prophylaxie, Centre dentaire B1.

Les écoles suivent les recommandations cantonales en matière de soins dentaires scolaires. Elles procèdent à 6 brossages par an avec du dentifrice ordinaire, et l'un d'entre eux est supervisé par une personne spécialisée. Depuis 2023, l'utilisation des gels au fluorure n'est plus autorisée, sauf par les spécialistes.

Le 28.02.2024, une séance a eu lieu entre les médecins dentistes scolaires, Mme Jobin, les responsables enseignants et la commission instruction publique.

Conseil des parents

Composition :

Mme Qendresa Koçinaj Coçaj, présidente et représentante du Conseil des parents, cycle primaire
Mme Laurence Lacombe, représentante du Conseil des parents, cycle secondaire

2 séances, le 02.10.2023 et le 11.03.2024, ont eu lieu avec les délégués des parents d'élèves, les directions des écoles primaire et secondaire et le président de la commission instruction publique.

Le 14.05.2024, une soirée en collaboration avec Santé bernoise, ouverte au public, a été organisée. Le thème était : « accompagner ma fille, mon fils dans le monde numérique : un défi au quotidien ».

Patrouilleurs scolaires

Mme Déborah Klay, responsable

Les patrouilleurs scolaires ont repris leur poste dès la rentrée en août 2023. Une belle équipe de 15 personnes sont en poste pour sécuriser les passages piétons.

Le long de la Grand-Rue à Tramelan, trois passages piétons sont gardés tous les matins et tous les midis. Du côté des Reussilles, c'est un pédibus qui est organisé pour accompagner les enfants de la place de la Clef jusqu'à l'école. Une chance pour ces enfants de pouvoir se rendre à l'école à pied et de traverser la route principale en toute sécurité.

Les patrouilleurs scolaires s'occupent également de raccompagner les classes des 1-2H de Tramelan de la gymnastique à l'école. Un soutien fort apprécié par les maitresses des écoles enfantines.

Les patrouilleurs participent chaque année à une formation avec la police cantonale bernoise afin de connaître les gestes à appliquer au bord des routes.

Pour cette nouvelle année scolaire, les tarifs horaires des patrouilleurs ont été augmentés de CHF 16.- à CHF 25.- de l'heure. Cette mesure a pour objectif d'encourager et de motiver l'engagement des bénévoles, car la patrouille scolaire c'est 15h par semaine de présence au bord des routes.

Transport scolaire

Entreprise Pascal Taxi Veya
CJ

Ce sont 61 élèves qui ont bénéficié du transport scolaire pour se rendre aux écoles des Reussilles et de Tramelan. La répartition est la suivante :

- Mont-Tramelan 22 élèves
- La Paule 4 élèves
- Les Reussilles 28 élèves
- Tramelan 7 élèves
-

Les 20 élèves de l'école secondaire bénéficient d'un Swiss Pass 2 zones pour les trajets entre Les Reussilles - Tramelan et Tramelan - Les Reussilles.

Les familles éloignées des écoles qui n'ont pas accès aux transports scolaires ont reçu une indemnité, conformément à l'ordonnance concernant les transports scolaires entrée en vigueur le 01.08.2017.

Au nom du dicastère de l'Instruction publique et de la Culture

Le Chef de dicastère :



Vincent Glauser

La Responsable administrative :



Karine Rizzon

COMMISSION INSTRUCTION PUBLIQUE

Année scolaire 2023-2024

Membres :

- M. Vincent Glauser, président, PLR
- M. Pierre-Alain Basso, vice-président, Groupe Débat
- Mme Nicole Favre, PS
- M. Sven Gerber, représentant Mont-Tramelan
- M. Cristian Hasler, PS
- Mme Heidi Juillard, UDC
- Mme Qendresa Koçinaj Coçaj, Conseil des parents, cycle primaire (fin au 14.04.2024)
- Mme Laurence Lacombe, Conseil des parents, cycle secondaire
- M. François Rüfli, PLR
- Mme Myriam Tellenbach, PLR
- Mme Karine Rizzon, secrétaire, avec voix consultative
- M. Roberto Bernasconi, directeur EP, avec voix consultative
- M. Felice Di Lascio, directeur ES, avec voix consultative
- Mme Barbara Gerber-Boss, directrice EJC, avec voix consultative

Pour l'année 2023-2024, la commission instruction publique s'est réunie 14 fois, dont 3 en séances extraordinaires et 1 en séance d'information avec l'inspection scolaire. Les membres de la commission sont tenus au secret concernant les délibérations durant ces séances, c'est pourquoi peu de décisions peuvent être annoncées publiquement. De façon générale et dans le cadre de ses attributions, la commission prend des décisions sur divers sujets, tels que des situations liées aux élèves, des questions relatives aux ressources humaines pour les enseignants, les règlements de camps et autres cas particuliers.

Plus précisément pour cette année scolaire, la commission instruction publique s'est penchée sur (liste non exhaustive) :

- L'élaboration d'un contrat entre la commune de Tramelan (commune siège) et la commune de Mont-Tramelan (commune affiliée) concernant la gestion et l'organisation de la scolarisation obligatoire, le transport des élèves et l'exploitation de l'école à journée continue.
- La révision du règlement de la commission instruction publique pour la commission non permanente sur les commissions
- L'adaptation du règlement des écoles, permettant aux représentants des communes affiliées d'assister à l'entier des séances avec voie décisionnelle.
- La modification du règlement et de l'ordonnance de l'école à journée continue en vue d'une mise en place d'une structure d'accueil durant les vacances scolaires qui sera effectif au 01.08.2025.
- L'augmentation du prix horaire des patrouilleurs scolaires
- La mise en place d'un transport pour différents trajets en lien avec la scolarité (visites dentaires des Reussilles, psychomotricité sur Tavannes, transports à la piscine pour les 1H-2H de l'EJC).
- La création du projet CourVerte avec la participation active d'enseignants de l'école primaire. Ce projet se concrétisera courant 2025.

Au nom de la commission Instruction publique

Le Président :

La Secrétaire :


Vincent Glauser


Karine Rizzon

COMMISSION CULTURE

Année 2024

Membres : M. Vincent Glauser, président, PLR
M. Jan Muggli
M. Thomas Loosli
M. Maxime Rossel
Mme Françoise Matthey
Mme Françoise Girardin
M. Christophe Meyrat
M. Siegfried Scheidegger

Mme Karine Rizzon, secrétaire avec voix consultative

La commission culture s'est réunie à 4 reprises en 2024.

De nombreuses activités culturelles ont reçu le soutien de la commission culture. En voici une liste non exhaustive :

Pour la jeunesse, les associations Né pour lire, Delémont Hollywood et la Lanterne magique ont reçu un soutien.

Le 14e cycle des conférences au CIP a invité six orateurs à venir s'exprimer sur le thème « il faut qu'on en parle ». Celle de M. Voirol sur les lieux-dits de Tramelan a particulièrement attiré la population.

La musique avec Agora, Brass Band Mennonite du Jean Gui, les accordéonistes de Tramelan, les Estivales Musicales, des interprètes privées, les Chambristes, les Musicales JUBE, Tramusica, ainsi que des groupes locaux ont été soutenus pour leurs manifestations ou productions.

Et aussi la photographie, dont l'association de rencontre photographique, la bande dessinée avec Tramlabulle, la poésie, la société de peinture et de sculpture jurassienne, Livres en liberté et le film documentaire anabaptiste « Enfants de la paix ».

La ludothèque a été intégrée au dicastère.

Pour son engagement et son investissement auprès de la population Tramelotte et environs et pour la diversité de sa programmation, les membres de la commission culture ont choisi de remettre le prix du mérite culturel 2024 à l'association Agora.

Archives anciennes – Biens culturels

Membres : M. Mathieu Chaignat
Mme Sylvie Chopard
M. Alain Droz
Mme Aline Hirschy
M. Gérald Vuilleumier

Les membres se sont retrouvés une fois en présence du président de la commission instruction publique et de sa secrétaire.

Les archivages historiques sont effectués par les membres de la commission. La période entre 1901 et 1950 est terminée. Les conditions de stockage sont bonnes. Pour les périodes avant 1900 et après 1951, l'archivage est en cours. L'archivage courant est effectué par Aline Hirschy.

Les biens culturels communaux sont pratiquement tous listés (Jordan Monbaron).

Fête du 1^{er} août

La fête du 1^{er} août a été organisée comme les années précédentes en collaboration avec le club d'haltérophilie. Feu de joie, musique, discours, restauration, descente aux flambeaux et feux d'artifice ont réjoui la population.

Au nom de la commission Culture

Le Président :



Vincent Glauser

La Secrétaire :



Karine Rizzon

AFFAIRES SOCIALES ET GÉNÉRATIONS

Mot du Conseil municipal

L'année écoulée a été marquée par de nombreux événements et réalisations significatives. J'ai ressenti une grande satisfaction à l'idée de réfléchir à l'aménagement des nouveaux locaux de la maison de l'enfance. Le personnel s'est fortement investi dans ce projet, démontrant un réel engagement pour créer un espace de travail et d'accueil de qualité.

De nombreux projets ont été menés à bien par le responsable du dicastère et les membres de la commission. Parmi ceux-ci, on peut citer le soutien au groupe de pré-comité pour l'association des aînés, qui fait preuve d'une grande motivation dans ses démarches. Nous avons également participé à la foire de Tramelan, où nous avons organisé des animations en faveur de la jeunesse, en collaboration avec l'Action Jeunesse Régionale. La commission a aussi créé des groupes de travail divers pour la mise en place d'achats tests dans le village concernant l'alcool, l'organisation d'une fête des voisins en 2025. Mais aussi réalisation, avec le canton d'une campagne d'affichage contre la violence faite aux femmes, et lancement de la labellisation Commune en santé.

Concernant le service social, nous avons eu des rencontres avec le canton pour préparer l'implantation du logiciel cantonal, dans le cadre de notre rôle de commune pilote.

Engagement au niveau de l'agence AVS, notamment suite à la démission d'une employée, et contact avec d'autres Commune concernant le souhait du canton de regrouper les agences du Jura bernois.

Mon implication dans divers conseils de fondation liés aux soins et au social m'a permis de constater l'importance des liens entre les autorités communales et ces différents comités. J'ai participé à de nombreux comités sur le regroupement des services de soins à domicile dans le Jura bernois, ainsi qu'à la recherche de nouveaux médecins pour assurer la prise en charge des habitants de Tramelan. Nous continuerons à déployer nos efforts dans cette direction pour les années à venir.

Du côté de l'Action Jeunesse Régionale, nous avons toujours observé une belle fréquentation de la part des jeunes. Cependant, le changement de personnel a rendu la fidélisation d'un poste à 50% un peu plus complexe.

En somme, 2024 a été une année riche et diversifiée.

Je tiens à remercier mes responsables de services, tout le personnel de mon dicastère, les membres des divers comités auxquels je participe, ainsi que mes collègues du conseil municipal pour leur collaboration efficace et harmonieuse.

Karine Voumard

RAPPORT DU DICASTÈRE

SERVICE SOCIAL

Rédigé par Guillaume Breton, responsable Service social

Le service social de Tramelan est un service polyvalent. Il a pour tâche :

- L'aide sociale matérielle
- La protection des adultes et des mineurs
- Le recouvrement et les avances des contributions d'entretien (OARCE),
- La gestion du système de bons de garde

Données relatives au personnel

Postes de secrétaires administratives et comptables au 31.12.2024

Bernard Valérie	60 %
Bourquin Sandrine	75 % (60% - 15% bons de garde)
Von Allmen Céline	90 % (75 % - 15% bons de garde)
Schenk Corinne	<u>80 %</u> (55% - 25% OARCE)
Total	305 %

Postes d'assistantes sociales au 31.12.2024

Lauber Eloïse	60 %
Gogniat Andrea	70 %
Sauthier Marion	70 % (+5% santé au travail)
Dubail (Droz) Joanie	60 %
Bregnard Tania	<u>80 %</u>
Total	340 %

Poste de direction au 31.12.2024

Breton Guillaume	<u>80 %</u> (60% service social – 20% responsable administratif)
Total	80 %

Fin de rapport de travail :

Madame Michaud Lucie nous a quitté en avril 2024 pour un départ en retraite anticipé.

Madame Gogniat Andrea a pris sa place avec une redistribution des taux de travail au sein de l'équipe.

Fluctuation de personnel :

L'année 2024 a été l'année la plus chargée en termes de mouvement de personnel au sein de l'équipe. En effet, il y a eu deux absences pour congés maternité qui se sont ajoutées au départ et remplacement de Madame Michaud. Enfin Madame Michaud a été accidentée avant son départ à la pré-retraite. L'ensemble de ces mouvements s'est fait ressentir en fin d'année 2024. Une attention particulière sera donnée en 2025 pour tenter de minimiser les mouvements de personnel dans la mesure du possible et surtout de veiller à la santé des collaborateurs. Il faut noter qu'au vu de ces changements, la qualité de travail du service social n'a pas été entâchée.

Nombre de dossiers traités par poste à plein temps de personnel spécialisé

Tous domaines confondus, le service social a traité au total 339 dossiers, soit 99 dossiers en moyenne pour un poste à 100 % à l'année (103 en 2023).

Accessibilité du service social

Pour les nouvelles demandes, le temps d'attente est d'environ 1 semaine maximum voire moins entre la demande et le premier contact (physique ou par téléphone) avec une assistante sociale.

Aide sociale matérielle (LASoc)

167 dossiers traités durant l'année 2024 (162 en 2023) :

- 111 dossiers ouverts au 31.12.2024 (108 au 31.12.2023)
- 42 dossiers fermés durant l'année 2024 (45 au 31.12.2023)
- 40 dossiers de consultation préventive au 31.12.2024 (pour lesquels aucune aide sociale n'a été octroyée – 51 au 31.12.2023).
- 7 dossiers en lien avec la Loi sur les Prestations particulières d'encouragement et de protection destinés aux enfants LPEP au 31.12.2024 (5 au 31.12.2023).

146 dossiers d'aide sociale actifs en 2024 ont concerné 216 personnes, soit 4.4 % de la population de Tramelan et Mont-Tramelan au 31.12.2024.

Ces dossiers concernent environ :

- 61 % de ressortissants suisses
- 39 % de ressortissants étrangers

Réinsertion professionnelle / subsidiarité / sortie de l'aide sociale :

La Loi sur l'aide sociale du canton de Berne (art. 3) précise que nos objectifs d'effet sont les suivants :

- encourager la prévention ;
- promouvoir l'aide à la prise en charge personnelle ;
- compenser les préjudices ;
- remédier aux situations d'urgence ;
- éviter la marginalisation ;
- favoriser l'insertion.

Dans le canton de Berne les catégories les plus représentées parmi les personnes tributaires de l'aide sociale restent les enfants et les adolescents, les ménages d'une personne, les travailleuses et travailleurs (dont une partie assume même une activité professionnelle à plein temps) et les personnes sans formation².

Parmi les dossiers que nous avons fermés pendant l'année 2024 :

- 12 personnes ont retrouvé une activité professionnelle (21 en 2023)
- 15 dossiers ont été fermés suite à l'octroi d'autres assurances (AI, AVS, PC, allocations chômage, subsides de formation)
- 10 dossiers ont été fermés suite à des déménagements
- 5 dossiers pour diverses raisons mais principalement des personnes qui renoncent à l'aide sociale, ce qui est assez nouveau et s'explique par le fait que les conséquences de la dépendance aux aides sociales freinent de plus en plus les personnes à solliciter de l'aide (armée, fraude, décès, ...)

Notre principal partenaire régional qui nous permet de souscrire à l'objectif d'insertion est Regenove. En effet toute personne qui est en capacité de travail est alors orientée vers des mesures d'insertion professionnelle. Nous avons effectué, en 2024, 30 affectations à Regenove. Parmi ces personnes, 2 ont retrouvé un emploi.

² Rapport sur l'aide sociale matérielle 2021 – Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration du canton de Berne – Office des assurances sociales – 12.2024.

Nous travaillons également avec la FRAC à Bienne. En 2024, nous avons affecté 6 personnes à ce nouveau programme, 3 ont pu trouver du travail à l'issue de ces mesures.

Les personnes qui ne sont donc pas orientées vers ces mesures sont des personnes qui relèveraient d'un autre système assurantiel (Assurance Invalidité principalement), des mineurs, des adolescents, ...

Dépenses et recettes d'aide sociale

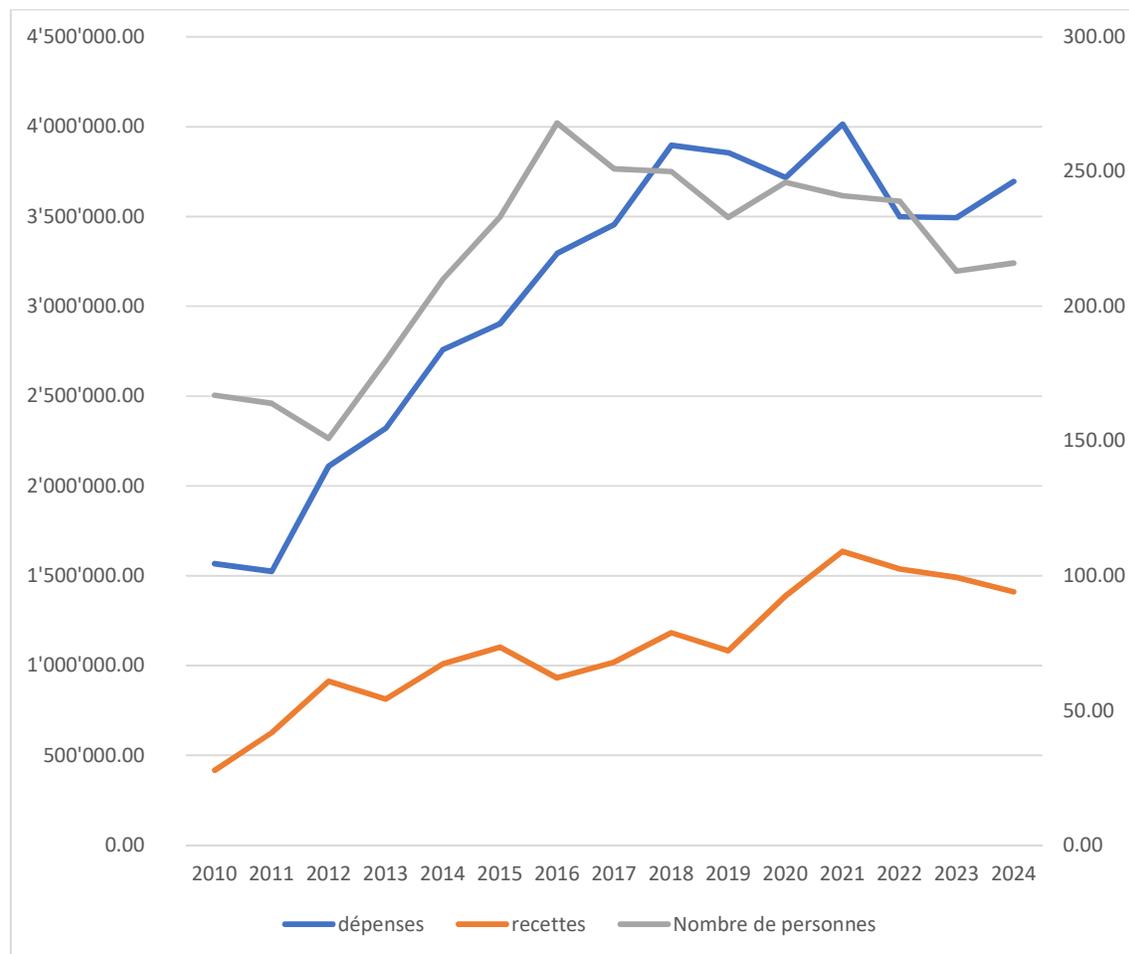
En 2024 les dépenses d'aide sociale avoisinent les CHF 3.7 Mio.

Pour ce qui est des recettes, avec les subsides de caisse maladie, elles avoisinent les CHF 1.4 Mio.

Ce qui revient à un coût net d'environ CHF 2.3 Mio.

L'aide sociale retrouve petit à petit les statistiques moyennes des années précédentes. Par contre les dépenses de l'aide sociale sont du ressort de la compensation des charges, la facture communale annuelle peut différer de ces chiffres.

Voici une présentation graphique des dépenses et recettes d'aide sociale pour la commune de Tramelan depuis 2010 :



Eléments de discussion

En 2024 on observe une légère reprise de l'aide sociale. Les sorties par l'emploi ont diminué. Mais les autres critères de sortie restent stables.

Nous remarquons une augmentation des demandes pour les personnes étrangères. Mais la partie la plus complexe qui nous a été donnée à traiter concerne deux types de situations bien particulières. Tout d'abord les personnes en âge AVS pour qui les PC sont refusées car il y a eu donation par le passé aux enfants de biens immobiliers. Ces situations nous obligent à prendre langue avec les héritiers pour trouver des accords de participation. En effet, la dernière révision de la Loi sur les Prestations Complémentaires cherche à endiguer cette problématique qui semblait être un modèle commercial de notariat dans les années 1990. Conséquence est aujourd'hui en 2024. Ces situations sont extrêmement chronophages car complexe d'un point de vue du droit, généralement mal accueilli par les concernés et dont la résolution peut prendre beaucoup de temps de négociation et/ou de procédures juridiques.

Le deuxième type de situation concerne les familles aux revenus aisées. En effet l'aide sociale prévoit qu'en cas de situation aisée (juridiquement encadré) les membres de la famille sont subsidiaires à l'aide sociale. Là aussi ce sont des situations très chronophages pour des résultats bien souvent plutôt mitigés.

Protection de l'enfant et de l'adulte PEA

Les activités pour lesquelles nous sommes mandatés par l'APEA du Jura bernois se divisent en 6 pôles principaux :

- *Les curatelles d'adultes*

62 dossiers ouverts au 01.01.2024

72 dossiers ouverts au 31.12.2024

76 dossiers traités durant l'année 2024 (contre 66 en 2023), 4 mandats levés durant l'année (dont 3 décès et 1 transferts vers une autre commune) et 13 nouveaux mandats.

En 2024 nous dénombrons 1 cas de responsabilité civile (c'est-à-dire erreur de gestion de compte qui nous demande d'indemniser la personne concernée) pour un total de CHF 213.05. Nous comptabilisons plus de CHF 2 Mio sur compte bancaire en gestion financière avec un flux total mensuel de paiement d'environ CHF 55'000.00. Ce résultat frôle donc une gestion parfaite.

- *Les curatelles de mineurs*

33 dossiers ouverts au 01.01.2024

32 dossiers ouverts au 31.12.2024

42 dossiers traités durant l'année 2024, 8 mandats levés durant l'année, 8 nouveaux mandats.

- *Les enquêtes sociales*

4 enquêtes sociales dans le cadre de la protection des mineurs (4 en 2023, 6 en 2022, 5 en 2021 et 6 en 2020).

Nous avons également traité 5 enquêtes sociales dans le cadre de la protection des adultes.

- *La surveillance des placements d'enfants*

A partir du 1^{er} janvier 2024, la compétence en matière de surveillance des parents de jour ainsi que des familles d'accueil revient au Service social Centre Orval de Valbirse et ce pour l'ensemble du Jura bernois.

- ***Les conventions d'entretiens***

Notre service se charge également d'établir les conventions d'entretien en cas de naissance d'un enfant hors mariage ou de séparation des parents avec un enfant en commun toujours dans une situation où les parents ne seraient pas mariés.

Nous n'avons pas réalisé de convention d'entretien cette année.

- ***Le conseil aux curateurs privés***

Nous n'avons pas réalisé de conseils auprès des curateurs privés cette année.

Service d'avance et de recouvrement des contributions d'entretien (OARCE)

Pour l'application de cette loi, le service social s'est occupé de 19 dossiers d'avances concernant 21 enfants et 31 dossiers de recouvrement. Le montant des pensions avancées s'élève à CHF 149'895.00 et le montant encaissé auprès des débiteurs à CHF 103'420.35. C'est un nouveau record pour notre collègue Madame Corinne Schenk que je félicite pour de tels résultats. Cela représente 69% de recouvrement des créances avancées.

Bons de garde

Mesdames von Allmen et Bourquin répondent quotidiennement aux demandes par mail et une permanence téléphonique est ouverte tous les jeudis de 9h à 11h et de 14h à 16h.

Nous comptabilisons pour la période 2024/2025 un total de 50 demandes de bons de garde.

31 dossiers sont à la crèche « Les Lucioles » à Tramelan

15 dossiers sont dans des crèches extra-communales

8 dossiers relèvent de la garde avec les parents de jour

Pour ce qui concerne l'EJC, nous avons traité 85 demandes en 2024.

Conclusion

L'année 2024 a été marquée par des absences successives qui n'ont pour autant pas freiné nos activités. En effet, l'équipe n'a été au complet qu'un seul mois dans l'année. Malgré ces tournus, le travail reste qualitatif. L'ambiance est toujours positive et cela permet de faire face aux divers imprévus.

Nous allons devoir aborder en 2025 le plus gros changement technique pour le service social à savoir l'implémentation du logiciel cantonal NFFS. En effet, ce projet nous expose aux risques inhérents à tout projet pilote mais nous emmène vers une avancée technique considérable. Il semblerait que nous soyons le seul service social du canton de Berne à ne pas être équipé d'un logiciel métier.

Les projets que nous allons déployer en 2025 :

- Déployer le logiciel cantonal au sein du service
- Continuer de perfectionner notre pratique au travers de la formation pour faire face aux nouvelles situations qui se présentent à nos portes (typiquement comme énoncé avant, les personnes AVS en Home qui devrait recevoir de l'aide sociale).
- Maintenir un accueil de qualité pour les personnes en difficulté.
- Continuer de favoriser les conditions de travail positives pour l'ensemble des collaborateurs malgré les tournus de personnel.

Le service social entamera sa dernière étape de modernisation en espérant que ce changement soit bénéfique autant pour les personnes accompagnées que les collaborateurs.

Une fois de plus je profite de ce rapport pour remercier l'ensemble de l'équipe du service social de Tramelan pour le travail remarquable réalisé ces dernières années, la bonne ambiance qui y règne et aussi Madame Voumard Karine pour son engagement au quotidien.

MAISON DE L'ENFANCE - LES LUCIOLES

Rédigé par Joëlle Gairaud, directrice de la Maison de l'Enfance

Préambule

La crèche « Les Lucioles » a ouvert ses portes en 2002 sous une impulsion politique du conseil municipal. Sa gestion a été assurée jusqu'au 31 décembre 2021 par l'association privée « Les Lucioles ».

La crèche a rejoint le giron communal au 1^{er} janvier 2022 sous l'appellation de Maison de l'Enfance.

Son action s'oriente exclusivement autour du préscolaire et elle a pour mission de :

- Favoriser le développement personnel et l'insertion sociale des enfants
- Permettre aux parents de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle ou formation
- Garantir la prise en charge d'enfants requérant un encadrement particulier
- Viser à l'égalité des chances pour tous les enfants
- Promouvoir l'encouragement précoce des compétences linguistiques.

Données relatives au personnel

Postes administratifs 31.12.2024

Joëlle	Gairaud	Directrice	63%
Adeline	Bocanelli	Suppléante	10%
Total			73%

Postes éducatifs au 31.12.2024

Adeline	Bocanelli	EDE es	50%
Adeline	Broillet	EDE es	50%
Anjel	Meynioglu	ASE	80%
Eufémia	Hänni	Infirmière HMP	20%
Joël	Baume	EDE es	90%
Laure	Kämpf	ASE/EDE es, responsable stages	80%
Laure	Rémy	ASE/EDE es	40%
Léonie	Châtelain	Apprentie ASE	100%
Luna	Menconi	ASE/EDE es en formation	60%
Pauline	Hirt	EDE	90%
Sara	Liechti	ASE	80%
Sophie	Rebetez	EDE	50%
Total			790%

Personnes en formation

Situation de la prise en charge

Les enfants, âgés de quatre ans révolus au 31 juillet 2024, quittent la Maison de l'Enfance, en vue de leur entrée à l'école enfantine.

En août 2024, une nouvelle planification avec les nouveaux enfants faisant leur entrée à la Maison de l'Enfance.

Au 31 décembre 2024, boucllement des comptes et des bons de garde

Au 31.07.2024		Occupation des places / 20
Nombre d'enfants	38	20
Dont		
Familles Tramelotes	36	18.55
Familles externes	2	1
Nombre d'enfants sortants	11	5.75
Dont		
Familles Tramelotes	10	5.05
Nombre d'enfants entrants	8	4.2
Familles Tramelotes	8	4.2
Familles externes	0	0

Au 31.12.2024		Occupation des places / 20
Nombre d'enfants	36	16.3
Dont		
Familles Tramelotes	33	12.1
Familles externes	2	0.6

Ces deux dernières années, nous avons observé une difficulté à remplir l'ensemble des places pour la rentrée d'août (impact dû à l'introduction des bons de garde). Toutefois, ces places trouvent généralement preneur au fil de l'année. Cette situation présente à la fois des avantages et des inconvénients : d'un côté, elle permet d'offrir plus de possibilités aux familles souhaitant une entrée en cours d'année, favorisant ainsi une meilleure adéquation avec leurs besoins. D'un autre côté, elle entraîne inévitablement une période durant laquelle certaines places restent inoccupées, impactant ainsi l'optimisation de notre capacité d'accueil et notre équilibre financier.

En 2024, nous avons également été confrontés à un cas spécifique concernant une famille dont les deux enfants étaient inscrits pour un total de 200 %. À la rentrée d'août, les enfants ne sont jamais venus. Cette famille a finalement décidé de résilier son inscription, la mère ayant quitté Tramelan. Bien que cette situation demeure exceptionnelle, elle impacte grandement l'équilibre organisationnel et financier.

Enfin, l'année 2024 a été marquée par l'annonce de plusieurs naissances, avec l'arrivée prévue de plusieurs bébés d'ici la fin de l'année. Cela témoigne d'un renouvellement constant de notre effectif et du maintien de la demande pour notre accueil.

Ces observations nous encouragent à poursuivre notre réflexion sur les stratégies d'admission et la gestion des places afin de concilier au mieux les attentes des familles et les impératifs organisationnels de notre structure.

Situation particulière :

La gestion du départ de la famille, citée plus haut, a entraîné une perte financière pour notre structure. En effet, vu le caractère particulier du départ en urgence, la

famille a, exceptionnellement, été exemptée des 2 mois de dédite contractuelle et nous n'avons pas pu repourvoir le 100% de ces 2 places.

La Maison de l'Enfance en quelques chiffres :

Jours d'ouvertures 2024	229.5
Fermetures officielles de l'institution	30.5 jours au total (fériés compris)
Repas	~3'729
Collations (petit déjeuner/goûter)	~7'193
Situation enfant et famille au 31.12.24	36 enfants 29 familles
Moyenne du taux d'occupation	19 places / 20
Nombre de collaborateurs-trices	13

Evénements :

- Janvier : introduction des tablettes numériques pour la gestion des groupes. Introduction du logiciel « Meeko » uniquement pour l'équipe dans un premier temps.
- Mars : Matinée de travail en équipe sur un samedi, afin d'élaborer la nouvelle journée type en prévision des nouveaux locaux.
- Avril : Matinée pédagogique en équipe, sur un samedi. Formation autour des émotions et la CNV, dispensées par Madame Noémie Malkov, de « Un bout de chemin »
- mai : Journée de formation en équipe sur l'introduction à la pédagogie Emmi Pikler.
- Juin : Fête Youp'La bouge avec les familles à la salle Juventuti. Au programme, mouvements et buffet canadien.
- Août : introduction de l'application « Meeko » pour les parents.
- Toute l'année a été ponctuée de réflexions régulières, lors des colloques, au sujet de l'aménagement des nouveaux locaux.

Pour conclure, voici un état des lieux des projets.

Achevés :

- o La mise à jour du concept d'exploitation (nouvelle ordonnance, restructuration communale)
- o Ré-évaluation du temps hors encadrement, en équivalent plein temps
- o Élaboration d'un code de conduite
- o Ré évaluation du besoin en personnel remplaçant
- o Introduction du logiciel Meeko pour la gestion de l'exploitation et de la communication
- o Introduction de tablettes numériques

En cours :

- o Concept de formation
- o Mise à jour du concept d'exploitation suite au déménagement
- o Mise à jour du projet pédagogique
- o Aménagement nouveaux locaux

L'année 2024 a été riche en réflexion, notamment autour de notre projet de nouveaux locaux. L'équipe s'est montrée très impliquée et motivée dans cette phase de réflexion importante.

Deux congés maternité ont marqué l'année, mais grâce à des remplaçantes de qualité, le bon fonctionnement de la structure a été garanti sans perturbations majeures.

La bonne ambiance et la collaboration efficace entre tous les membres de l'équipe ont contribué à une dynamique positive tout au long de l'année.

Nous sommes désormais prêts à relever le défi majeur qui nous attend en 2025 avec le déménagement de notre structure, un projet ambitieux qui marquera un nouveau chapitre dans notre évolution.

Je souhaite adresser mes sincères remerciements à toute l'équipe éducative pour la qualité remarquable de son travail tout au long de l'année. Grâce à son engagement et à son professionnalisme, nous avons pu offrir un cadre bienveillant et stimulant aux enfants que nous accueillons.

Un merci tout particulier pour l'investissement dont chacun a fait preuve dans le projet des nouveaux locaux. L'implication de l'équipe est précieuse et essentielle pour assurer une transition réussie vers cette nouvelle étape de notre structure.

Je suis fier de pouvoir compter sur une équipe aussi motivée et compétente et je me réjouis de poursuivre cette aventure en 2025.

Mes remerciements vont également à Karine Voumard qui, grâce à son soutien, nous permet d'avancer dans les meilleures conditions possibles et nous donne les moyens de garantir un accompagnement de qualité.

AGENCE AVS

Rédigé par Magali Ducommun, responsable de l'agence AVS

La présente statistique rapporte les données traitées par notre Agence AVS pour les communes de Tramelan et de Mont-Tramelan.

AU 31 DÉCEMBRE 2024, ON DÉNOMBRAIT :

REGISTRE DES COTISATIONS

- 204 indépendants (40 sont simultanément employeurs)
- 165 employeurs, dont 48 employeurs de personnel de maison
- 223 non-actifs, dont 190 qui ont versé la cotisation minimale (sans les étudiants)
- 113 affiliés, pour lesquels aucune cotisation n'a été comptabilisée
- 1 salarié sans employeur soumis à cotisation

Au total **706 membres** sont assujettis à décompte (employeurs, indépendants et non actifs)

Ces éléments découlent du contrôle annuel des affiliations des membres individuels, sociétés et entreprises, qui sont tenues d'être enregistrées auprès d'une Caisse de compensation.

REGISTRE DES AFFILIÉS

Les cotisations encaissées pour l'année se répartissent de la façon suivante :

1. AVS/AI/APG (cot. pers. employeurs-employés)	CHF	5'857'620.55
2. Cotisations pour allocations familiales (fédérales)	CHF	7'213.20
3. Intérêts moratoires	CHF	10'499

4. Frais de gestion, sommations, et autres frais	CHF	93'548.70
5. Cotisations assurance-chômage	CHF	941'417.90
6. Cotisations selon la loi sur les allocations pour enfants	CHF	<u>861'980.20</u>
- Total des cotisations et frais	CHF	<u>7'772'279.55</u>
-		
- Cotisations des indépendants comptabilisées :	CHF	850'305.35
- Cotisations des personnes sans activité lucrative comptabilisées (NA) :	CHF	148'635.25
- dont coti. de NA soumis à la cotisation minimale (sans les étudiants)	CHF	90'305.65
- dont cotisation d'étudiants soumis à la cotisation minimale :	CHF	0.00

REGISTRE DES PRESTATIONS

Les prestations versées en faveur de nos assurés pour l'année 2024 se répartissent de la façon suivante :

1. Rentes ordinaires AVS	CHF	13'550'757.00
2. Rentes ordinaires AI	CHF	2'215'893.00
3. Prestations complémentaires à l'AVS/AI (Sans primes des caisses maladies)	CHF	3'443'993.00
4. Allocations pour pertes de gains	CHF	526'205.65
5. Alloc. Familiales de la caisse d'alloc fam du canton de Berne	CHF	1'139'245.45
6. Alloc. fam. féd. aux travailleurs/-euses agricoles	CHF	29'200.60
7. Alloc. fam. féd. aux agriculteurs indépendants	CHF	83'970.00
8. Alloc. fam. pour personnes sans activité lucrative*	<u>CHF</u>	<u>63'150.00</u>
Total des paiements	<u>CHF</u>	<u>21'051'714.70</u>

*A noter que les décisions d'alloc. fam. non actives n'ont pas encore été toutes rendues !

DOMAINE DES PRESTATIONS

Notre agence traite le nombre de dossiers suivants pour la CCB :

- Rentes AVS :	580
- Rentes AI :	107
- Rentes de survivants :	10
- Allocations pour impotents à l'AVS	32
- Allocations pour impotents à l'AI	24
- Prestations complémentaires	260

DONNÉES DES MUTATIONS EFFECTUÉES PAR L'AGENCE

1.	Demandes de rentes de vieillesse	25
2.	Rente AVS - Révocation de l'ajournement	0
3.	Demandes de calcul de rentes futures	9
4.	Demandes AI	2
5.	Demandes de moyens auxiliaires	1
6.	Allocations pour impotents à l'AVS/AI	5
7.	PC nouvelles demandes	65
8.	PC révisions périodiques	46
9.	PC modifications/mutations (révision totale du dossier)	124
10.	PC remboursements frais maladie	1'337
11.	PC rectificatifs (K26)	70
12.	Demandes d'allocations familiales	53
13.	Demandes d'allocations familiales non-actifs	7
14.	Avis de mutations pour les allocations familiales	71
15.	Avis d'échéances traités / allocations familiales	107
16.	Nouvelles demandes d'affiliations Tramelan	57
17.	Affiliations transférées à d'autres CC	0
18.	Nouvelles demandes d'affiliations Mont-Tramelan	1
19.	Affiliations non-actifs	34
20.	Affiliation non-actifs cas de remise	25
21.	Diverses APG pour un nombre de personnes de	106
22.	APAT Allocations à l'autre parent	11
23.	AMAT Allocations de maternité	13
24.	Certificats AVS - nouveaux	6
25.	Annonces d'entrée dans l'entreprise par formulaire	50
26.	Splitting	0
27.	Avis de mutations divers	153
28.	Demandes de versement de prestations AVS/AI à un tiers	5
29.	Mutations concernant le compte bancaire ou postal	0
30.	Demandes d'imputations des cotisations AVS	15

Indemnisation de la Caisse de compensation du canton de Berne

Clé de répartition : les organes responsables des agences reçoivent 15 pourcent des frais administratifs encaissés par la Caisse de compensation de Berne. Les chiffres présentés correspondent à l'exercice de l'année 2022, les comptes de l'année 2023 seront communiqués mi-juin 2024.

Le montant de l'année 2022 s'élève à CHF 15'489.- (voir document de la CCB annexé), indemnisation totale en faveur des communes de Tramelan et Mont-Tramelan.

Ce rapport terminé, je reste à disposition pour d'éventuels renseignements complémentaires.

Agence AVS
Responsable d'agence
Magali Ducommun

Au nom du dicastère des Affaires sociales et Générations

La Cheffe de dicastère :



Karine Voumard

Le Responsable administratif :



Guillaume Breton



AUSGLEICHKASSE DES KANTONS BERN
CAISSE DE COMPENSATION DU CANTON DE BERNE

Administration communale
de Tramelan
Hôtel de Ville
2720 Tramelan

Chutzenstrasse 10
3007 Berne
www.akbern.ch

Traité par:
Frau A. de Meuron
T 031 379 76 22
F 031 379 79 00
aline.demeuron@akbern.ch

Berne, le 6 juin 2023

**Notre contribution aux frais administratifs des agences AVS (subventions aux frais administratifs)
Calcul et versement pour l'exercice 2022**

Madame, Monsieur,

Se basant sur l'article 11 de la loi du 23 juin 1993 portant sur l'introduction de la loi fédérale du 20 décembre 1946 sur l'assurance-vieillesse et survivants (LiLAVS, RSB 841.11) ainsi que les articles 17 à 21 de l'ordonnance du 4 novembre 1998 sur la Caisse de compensation du canton de Berne et ses agences qui en font partie (OCCB ; RSB 841.111 / version du 26.10.2011, valable à partir du 01.01.2012) et selon le compte administratif de la Caisse de compensation du canton de Berne (CCB) et le compte d'exploitation de la caisse d'allocations familiales du canton de Berne (CAB) approuvés le 23 mai 2023 par le Conseil de surveillance, les contributions aux frais administratifs vous seront versées comme suit pour 2022 en tant qu'indemnisation partielle des coûts liés à la gestion des agences AVS:

1. Clé de répartition (art. 18 al. 1 et art. 19 al. 1 OCCB)

Les organes responsables des agences reçoivent 15 pourcent des frais administratifs encaissés par nos soins durant l'exercice 2022. La quote-part de chaque responsable d'une agence AVS ou d'une unité d'agence AVS à prendre en compte se compose de la manière suivante :

- 1.1 *Trois quarts de la somme des cotisations encaissées et*
- 1.2 *Un quart du nombre des personnes qui, à la fin de l'exercice, ont droit à une rente de la CCB.*
- 1.3 *Versement des contributions aux frais administratifs (art. 19 al. 2 et 3 OCCB)*

Le total du montant déterminé par responsable d'une agence AVS ou d'une unité d'agence AVS est déterminant pour savoir si par agence AVS, la totalité ou une partie seulement de la contribution pour frais administratifs est effectivement payée, c'est-à-dire que le taux de pondération est le suivant:

U0513 / 6. Juni 2023 / 1322 VK Tramelan



AUSGLEICHKASSE DES KANTONS BERN
CAISSE DE COMPENSATION DU CANTON DE BERNE

- 100 pourcent de la contribution pour les 120 agences ayant les valeurs les plus élevées,
- 75 pourcent de la contribution calculée pour les 50 agences suivantes (rang 121-170) et
- 50 pourcent pour le reste des agences.

2. Contributions pour les tâches selon le droit fédéral; montant total

Notre contribution aux frais administratifs des agences AVS et de l'agence AVS du personnel de l'Etat s'élève pour l'année 2022 au total à **CHF 2'920'954.00** ou 15 pourcent des contributions aux frais d'administration encaissés des personnes ayant l'obligation de cotiser.

Ainsi notre contribution aux frais administratifs de la CCB s'élève à **CHF 11'468.00**.

3. Contributions pour la mise en œuvre de l'ordonnance sur les allocations familiales (art. 18 al. 2 et art. 19 al. 3 OCCB)

La contribution de la CAB aux frais administratifs des agences AVS s'élève pour l'année 2022 au total à **CHF 863'068.00** et correspond à 0,5 pourcent des contributions encaissées (à l'exclusion des cotisations de l'agence AVS du personnel de l'Etat). Les allocations sont réparties proportionnellement aux contributions encaissées par agence AVS.

Ainsi notre contribution aux frais administratifs de la CAB s'élève à **CHF 4'021.00**.

Compte tenu de ces explications, les contributions aux frais administratifs 2022 pour un montant de **CHF 15'489.00** vous seront transférées dans les jours à venir.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Caisse de compensation du canton de Berne

Division support et services

Finances + Controlling

A. de Meuron
Responsable

Annexe:

- Récapitulatif à remettre à votre service des finances.



AUSGLEICHKASSE DES KANTONS BERN
CAISSE DE COMPENSATION DU CANTON DE BERNE

RÉCAPITULATIF À L'ATTENTION DU SERVICE DES FINANCES

Berne, le 6 juin 2023

Contribution aux frais administratifs des agences AVS: paiement pour l'exercice 2022

Contribution aux frais administratifs de la CCB:	CHF	11'468.00
Contribution aux frais administratifs de la CAB:	CHF	<u>4'021.00</u>

Montant total	CHF	<u>15'489.00</u>
----------------------	------------	-------------------------

Le montant de **CHF 15'489.00** vous sera transféré dans les jours à venir.

Meilleures salutations

Team finances + controlling

U0513 / 6. Juni 2023 / 1322 VK Tramelan

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES ET GÉNÉRATIONS

Membres

Voumard Karine (PLR), Présidente
Mercier-Vaucher Nathalie (Groupe Débat), Vice-présidente
Joubert Jean-Philippe (PS)
Favre Nicole (PS)
Evalet Isabelle (PLR)
Greder Malika (PLR)
Sommer Erika (UDC)
Châtelain Nicolas (apolitique)
Rossel Marie (apolitique)
Burri Yann (apolitique)

Bernard Valérie, secrétaire

Breton Guillaume, responsable administratif du dicastère, voix informative

Situation de la commission en cette année 2023

La commission « Affaires sociales et générations » est constituée de 10 membres.
La commission s'est réunie 5 fois de façon formelle en 2024.

Activités réalisées

1. Service social

Madame Andréa Gogniat a débuté comme assistante sociale en juin à 60%, suite au départ en retraite Mme Michaud. Mme Bregnard a augmenté son taux de travail de 60% à 80%.

Le controlling du service s'est déroulé le 26 novembre, en présence de M. Burri, Mme Favre et Mme Voumard.

Tramelan a été nommée commune pilote pour le lancement du logiciel cantonal de suivi des dossiers.

Les bons de garde représentent 54 dossiers pour la crèche et 85 dossiers pour l'EJC.

Suite à une recommandation du canton, le recouvrement des dossiers fermés a été mis en place dans le service, par Mme Schenk.

2. Maison de l'enfance

Le controlling de la crèche est effectué par le canton depuis 2023. Ces controlling ne se font pas chaque année et aucun controlling n'a été fait en 2024.

La crèche a mis en place des tablettes dans les groupes avec l'application Meeko, afin d'améliorer la communication et de faciliter le suivi des informations sur les enfants, entre les éducateurs et les parents.

La construction du nouveau bâtiment avance selon le planning et pourra ouvrir en août 2025. La nouvelle crèche pourra accueillir 35-36 enfants selon les informations du canton. Un important travail est mené avec les artisans pour le suivi de la construction et l'aménagement intérieur des locaux.

Toutes les places n'ont pas été occupées à 100% durant l'année 2024. Il y avait toujours une liste d'attente, mais pas pour les bonnes tranches d'âge. La crèche était complète en deuxième partie d'année.

3. Agence AVS

Le service a engagé une employée à 40% pour le 1^{er} juin, cette dernière a rapidement quitté son poste au 30 juin 2025 pour de nouveaux défis professionnels.

Une nouvelle collaboratrice, Marilyn Scholl, a été engagée au 1^{er} novembre.

Dès janvier 2027, la centralisation des agences AVS devrait avoir lieu, selon le souhait du canton. Ayant peu d'information, il y a une mobilisation des agences du Jura bernois pour maintenir quelques agences dans la région.

4. L'accueil des nouveaux habitants

La manifestation s'est tenue le jeudi 19 septembre, avec une vingtaine de participants.

Il y a eu les présentations de l'épicerie autrement, la ludothèque, des sapeurs-pompiers, du traditionnel conseil municipal, ainsi qu'une animation sur des anciennes photos de Tramelan par M. Mathieu Chaignat, sous forme de quizz. Ces présentations ont été suivies d'un apéritif.

5. Les promotions civiques

Les promotions civiques ont eu lieu le 25 octobre et ont été organisées par Nathalie Mercier et Karine Voumard.

Le programme comprenait une visite et une dégustation à la brasserie BFM, démonstration et animation par les sapeurs-pompiers de Tramelan, spectacle de cerceaux et de feu, et repas au restaurant Don Marcello. Une trentaine de jeunes ont participé.

6. AJR

Le Controlling a été fait le 18 décembre 2024 par Nicole Favre et Jean-Philippe Joubert.

Démission d'un collaborateur ASE à 50% fin février 2024.

Engagement de Flora Jasiqi à 60% au 1^{er} avril 2024.

Inauguration des nouveaux locaux de Malleray, avec une fête du printemps fortement appréciée.

La fréquentation est toujours satisfaisante et en forte augmentation. Elle est revenue au niveau avant covid.

Les activités en réseau et les actions de prévention sont les points forts. La mise en place de soirées 16-20 ans est une nouveauté.

Un nouveau bus pour les déplacements a été commandé pour avril 2025.

7. Projets de la commission

a. Création d'une association des aînés

Après une période de latence par manque de volontaires pour rejoindre le comité, un appel a été lancé pour trouver des membres pour le comité en milieu d'année. 5 membres sont volontaires et une première rencontre a eu lieu le 04.12.2024, suivi de nombreuses autres. L'association devrait alors pouvoir se créer officiellement en 2025.

Mobilité et rencontre des autres dicastères : Lundi 3 juin a eu lieu une rencontre avec les Services techniques, en présence de M. Rousseil et M. Gagnebin. Il est prévu de faire le tour du village avec certains aînés et d'ainsi déterminer les tronçons utilisés qui posent problème.

b. Tramel'en fête

Participation à la manifestation en offrant des activités pour les enfants et les jeunes. Utilisation du fonds provenant de la section locale des camps de vacances Tramelan. Participation d'un sculpteur de ballons, mise à disposition de trampolines, animations avec l'AJR.

c. Fête des voisins

Création d'un groupe de travail pour mettre en place une fête des voisins, en 2025. Le concept est défini et une documentation est créée afin d'encourager les habitants à participer à cette manifestation.

d. Commune en santé

Suite à une rencontre de Mme Voumard et M. Breton avec la fondation O2, le Conseil Municipal a accepté d'entrer dans la démarche. M. Breton est chargé d'organiser, avec les autres responsables de dicastère, l'inventaire des activités existantes dans la Commune. Cette démarche est gratuite et entièrement prise en charge par le Canton, au moins jusqu'en 2026. C'est une labellisation positive pour la Commune.

e. Achats tests

La Croix-Bleue a lancé cette campagne de prévention de vente d'alcool aux mineurs. La Commune de Tramelan souhaite y participer. Un groupe de travail est formé et les démarches sont faites sur 2024. Les achats tests seront effectués sur le premier semestre 2025.

8. Autres sujets abordés :

- Centre Médical : deux nouveaux Docteurs ont débuté : au 1^{er} mai Dresse Grosshans et au 1^{er} juillet Dresse Buzatu. Mme Voumard a participé au recrutement de ces personnes. Le CM a pris en charge financièrement les frais de recrutement.
- Participation à la campagne d'affichage de prévention contre la violence domestique. Réflexion pour la réaliser chaque année, voir organiser un spectacle.
- Mme Voumard a travaillé avec le comité des soins à domicile sur le positionnement de Tramelan dans la réorganisation du service au niveau régional. Le service de Tramelan est passé du périmètre 1 au périmètre 2. En finalité, le jura bernois ne fait plus qu'un seul périmètre qui regroupe tous les services. L'appel d'offres public lancé par le canton sera fait début 2025.
- Le centre d'accueil d'urgence de la croix rouge sous la patinoire a fermé ses portes en septembre 2024.

Projets pour 2025

Projets prioritaires pour l'année

- Déménagement de la crèche
- Création de l'association des aînés
- 1^{ère} fête des voisins
- Début en tant que commune pilote au nouveau logiciel cantonal, au service social
- Réalisation des achats tests

Réaliser les tâches annuelles

- Controlling du service social, de l'agence AVS et de l'AJR
- Acceptation du rapport du service social
- Acceptation du rapport de la Maison de l'enfance
- Collaboration et communication avec le service social, l'AVS et la maison de l'enfance
- Promotions civiques

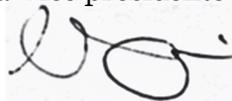
Au nom de la Commission

La Présidente :



Karine Voumard

La Vice-présidente :



Nathalie Mercier-Vaucher

DÉVELOPPEMENT DE LA CITÉ

COMMISSION

Membres au 31.12. 24 :

M. Gullotti Hervé, président
M. Bühler Sébastien
M. Gagnebin Thierry
M. Houriet Bernard
Mme Thiévent Saralina
M. Voumard Olivier
M. Wyss Nicolas
M. Yoder Gabriel

Mme Lucie Noirat, secrétaire avec voix consultative

La commission du Développement de la cité s'est réunie à 4 reprises en 2024.

Elle poursuit des objectifs liés à la promotion de l'économie locale, mais s'oriente également vers les questions liées au développement durable (mobilité notamment) et à la vie sociétale.

En application du Règlement concernant le financement spécial destiné à promouvoir l'économie, la commission étudie les demandes de prêt sans intérêt aux entreprises établies ou désirant s'établir à Tramelan. Deux demandes de prêt ont ainsi été traitées en 2024.

Voici les autres thématiques abordées par la commission durant l'année écoulée :

- Mobilité douce sur le territoire communal
- Trafic pendulaire
- Création d'un nouveau centre du village
- Plan directeur de développement durable aux Lovières
- Soutien au commerce local et aux artisans
- Éventualité de lancer des assemblées citoyennes

Au nom de la commission du Développement de la cité

Le Président :



Hervé Gullotti

La Secrétaire :



Lucie Noirat



**COMMUNE DE TRAMELAN
CHANCELLERIE MUNICIPALE
GRAND-RUE 106
2720 TRAMELAN**